

# Le Monde

DERNIÈRE ÉDITION

QUARANTE-TROISIÈME ANNÉE - N° 12903 - 4,50 F Fondateur : Hubert Beuve-Méry Directeur : André Fontaine - JEUDI 24 JUILLET 1985

## M. Reagan aux côtés de M. Botha

**F**aisant fi de la pression croissante qui s'exerce, tant aux États-Unis que dans le monde, en faveur de pressions économiques contre l'Afrique du Sud, le président Reagan vient de réaffirmer sa confiance envers les dirigeants de Pretoria. Le clé de l'avenir, a-t-il dit mardi 22 juillet, est dans les mains du président Botha. Ce dernier reste, à ses yeux, l'homme le mieux placé pour favoriser l'accession de son pays à l'égalité civique et politique avec la minorité blanche.

Cet acte de foi peut surprendre. Si nécessaires soient-elles, les réformes jusqu'ici engagées par M. Botha s'abandonnent soigneusement de toucher à l'essentiel. Au rythme où elles sont menées, ce n'est pas avant des années que prendra fin le drame qui se joue dans le coin de l'Afrique et que ponctuent, chaque jour, de nouvelles violences.

M. Reagan a, certes, mais c'est bien le moins qu'il pouvait faire, dénoncé l'apartheid comme « moralement et politiquement inacceptable ». Il n'a pas manqué non plus de présenter au gouvernement de Pretoria toute une série de demandes qui devaient jalonner, à ses yeux, le chemin menant à la paix civile : levée de l'état d'urgence ; échec pour l'élimination des lois régissant l'apartheid ; libération de tous les prisonniers politiques ; légalisation des mouvements politiques noirs ; ouverture d'un dialogue entre les autorités blanches et les autres communautés sud-africaines, en vue de définir un système politique fondé sur le consensus et la protection des minorités.

**T**out cela n'est pas rien, et il seules la moitié de ce programme était rapidement réalisée un grand pas serait franchi vers la disparition du scandale de l'apartheid. Restent les moyens pour y parvenir. Un nombre de plus en plus grand de pays et des Noirs sud-africains eux-mêmes estiment que seules des sévères sanctions économiques pourront faire plier Pretoria. La crise que traverse actuellement le Commonwealth traduit l'impudence des États du tiers-monde devant l'immobilisme de Londres et de Washington.

A cet égard, le discours de M. Reagan n'a apporté aucun élément nouveau. Comme M. Thatcher, le président américain est formellement hostile à des sanctions, allant même jusqu'à y voir « un acte de folie ». Pour justifier son attitude, M. Reagan a rappelé, plus explicitement encore que dans le passé, le problème sud-africain dans le cadre de l'affrontement Est-Ouest. Le vide que créerait un retrait de la présence économique occidentale ne pourrait que profiter, a-t-il expliqué, à l'Union soviétique, mettant ainsi en danger un corridor maritime de première importance et la fourniture de « minerais stratégiques », difficilement remplaçables.

**C**e raisonnement est sans doute partagé, en silence, par nombre de pays européens et explique leurs hésitations à sévir plus durement contre Pretoria. Il n'a aucune chance, en revanche, d'être entendu par les dirigeants de la majorité noire sud-africaine. Même s'il ne pouvait s'attendre à se voir tresser une couronne de lauriers, M. Reagan sera peut-être étonné d'apprendre que l'évêque Tutu, prix Nobel de la paix, a qualifié ses derniers propos de « répugnants ». Cette violence verbale traduit le désespoir d'une communauté qui se sent abandonnée et qui est prête, pour arracher sa dignité, à de nombreux sacrifices.

Aux États-Unis mêmes, le président va au-devant d'une rude bataille avec le Congrès, qui vient d'accueillir très fraîchement sa proclamation de solidarité avec M. Pieter Botha.

(Lire nos informations page 3.)

## En attendant la privatisation Douze nationalisées changent de président

**M. Mitterrand a accepté, non sans réserves, le changement proposé par M. Chirac de douze parmi les vingt-cinq PDG des principales entreprises nationalisées privatisables, lors du conseil des ministres de ce mercredi 23 juillet. Il s'agit d'une première vague qui concerne les sociétés de second rang incluses dans le programme de privatisation sera réglé ultérieurement.**

Une moitié des vingt-cinq principaux groupes nationalisés privatisables changent de patron. Le mouvement à la tête des principales entreprises françaises de l'industrie, de la banque, des assurances et de la finance, est majeur. Peu de pays, encore moins ceux qui font référence au libéralisme, pratiquent un tel « système des dépouilles » dans le monde des affaires.

Le gouvernement a souhaité remplacer des PDG nommés pour la plupart par les socialistes, attachés donc d'une façon ou d'une autre à la nationalisation (1). M. Chirac l'avait indiqué dès avant le 16 mars, puis confirmé ensuite, en inscrivant les nominations dans la loi d'habilitation économique et sociale. Ces groupes ont vocation à être privatisés, et il fallait placer à leur présidence des

hommes favorables à cette rupture idéologique et économique.

A couper trop de têtes, le risque était néanmoins évident d'apparaître engager une revanche politique. La gauche avait « placé des amis », la droite allait placer les siens. Pour qui veut par principe séparer l'économie de l'État, le paradoxe d'une privatisation qui commence par une décision étatique n'est pas facilement explicable à l'opinion.

MM. Chirac et Balladur ont donc fait valoir que le seul critère de décision était la « compétence ».

ÉRIC LE BOUCHER.

(Lire la suite page 16.)

(1) Les PDG ont été nommés en 1982 après le vote de la loi de nationalisation puis reconnaiss en 1984 en application de la loi de démocratisation du secteur public.

## La polémique autour de TDF 1 Les industriels veulent sauver le satellite de télévision

**Faut-il lancer le satellite de télévision directe ? A deux jours des ultimes arbitrages, la polémique bat toujours son plein. Le ministre des P et T met en cause la fiabilité de l'engin, celui de la communication son retard technique, le ministre des finances rechigne à le financer sur fonds publics. Mais les industriels se mobilisent pour sauver un projet où se sont déjà investis près de 4 milliards de francs.**

C'est vendredi 25 juillet que le premier ministre doit décider du sort du satellite de télévision directe, qui devrait arroser l'Europe de l'Ouest avec cinq canaux de télévision. Un projet lancé en 1979, mais combattu depuis avec persévérance par l'administration des P et T. Eurosatellite, Aérospatiale et Alcatel Espace protestent vigoureusement contre la mise en cause par les services techniques du ministre des P et T, M. Longuet, de la fiabilité du satellite TDF 1. Selon les industriels, une commission d'enquête a examiné les incidents survenus sur les tubes d'émission de l'engin et a conclu, le 18 juillet, à « leur caractère mineur ». De même, les éléments défectueux du calculateur de bord pourraient être « remplacés très facilement ».

Les industriels soulignent que TDF 1 est déjà achevé et entièrement financé, et que TDF 2 « est déjà très avancé ». Un abandon par l'État du programme pourrait donc entraîner le versement d'indemnités conséquentes. Le contrat en cours sur TDF 2 se monte à 530 millions de francs. Alcatel Espace a reçu, pour sa part, une commande de 265 millions de francs, que la société estime avoir entièrement honorée. Aérospatiale, de son côté, affirme avoir réalisé la moitié du travail. Cette contre-attaque est appuyée par toutes les fédérations de l'industrie électronique (voir page 20). Une mobilisation qui semble ébranler les conseillers du premier ministre.

JEAN-FRANÇOIS LACAN.

## La rencontre d'Ifrane entre Hassan II et Shimon Pérès

## La fierté teintée d'inquiétude des Marocains



PANCHO

IFRANE de notre envoyée spéciale

« Le roi Hassan II s'adressera ce mercredi 23 juillet à 21 h 30 à la nation. » Ce communiqué laconique diffusé dans la soirée de mardi par l'agence officielle MAP est la seule indication officielle pour les Marocains qu'un événement de première importance se déroule dans leur pays. Le black out demeure en effet total dans la presse sur la visite qu'effectuera depuis lundi à Ifrane le premier ministre israélien. Ni l'agence MAP, ni la radio, ni la télévision n'ont accordé une ligne à cette rencontre que nul n'ignore cependant, les radios étrangères étant largement écoutées ici.

La petite station estivale d'Ifrane, noyée au milieu des cèdres, sapins et chânes, à 700 mètres d'altitude, présente son aspect habituel. Les mesures de sécurité - deux barrages de gendarmerie et de police à l'entrée de la ville - sont celles qui existent en temps normal quand le roi y séjourne, et aucun dispositif particulier, policier ou militaire, n'est visible. Mardi soir, les habitants d'Ifrane étaient nombreux à déambuler le long des rues, profitant de la fraîcheur. M. Shimon Pérès lui-même n'a pas résisté à l'envie de faire quelques pas autour de la villa mise à sa disposition près du palais royal, protégé, lui, par une cinquantaine de gardes du corps.

FRANÇOISE CHIPAUX. (Lire la suite page 2.)

## Les « victimes » de l'alternance

**Ce n'est pas rose tous les jours d'être un ancien ministre socialiste...**

Dans l'Assemblée, ils se portent bien, merci. Les anciens ministres socialistes - pour peu que l'on mette à part le cas de Christian Nucci - ont l'œil frais, la tête rose et la reconnaissance pleine la tête.

Laurent Fabius le reconnaît sans fausse modestie : « Avant le 16 mars, j'avais un peu peur de la perte du pouvoir. Le seul exemple que nous avons sous les yeux, c'était le personnel politique de la droite en 1981. Et ils avaient vraiment l'air très malheureux, comme si on leur avait enlevé leurs hochets. »

Diable ! Quitter le pouvoir, c'est comme partir en retraite : cela se prépare psychologiquement. Le jour où, sur le perron de son ministère, on serre avec un sourire plus ou moins contrit la main de son successeur, ce n'est pas seulement aux voitures avec chauffeur et aux avions du GLAM (Groupe de liaisons aériennes ministérielles) que l'on renonce. Mais aussi « certaines parties de votre agenda deviennent tout à coup remarquablement floues », résume Michel Delebarre, ancien ministre du tra-

vail. Un cabinet omniprésent pré-mâchait vos dossiers, écrivait vos discours, et « il faut aller chercher soi-même sa documentation, lire les journaux », soupire Henri Nallet, ancien ministre de l'Agriculture. Et, surtout, vous dégringolez sur la tête une interrogation que Jean-Marie Bockel, ancien ministre du commerce, n'hésite pas à qualifier d'« existentielle » : « Quel est le rôle d'un parlementaire, et a fortiori, d'opposition ? »

Pourtant, on s'y fait. Jean Auroux redécouvre avec extase ses rythmes biologiques : l'ancien ministre des transports... remarque à pied dans Paris et se promet d'aller pêcher le saumon en Écosse, à l'invitation du collègue britannique avec qui il a négocié le tunnel sous la Manche. Si Henri Nallet « vient en bus à l'Assemblée », Pierre Bérégovoy, lui, limite ses concessions à la simplicité : certes, l'ancien ministre de l'économie et des finances « conduit lui-même sa voiture », mais il n'a pas le métro « qu'une fois ou deux, n'exagérons pas ». Yvette Roudy, qui a emporté avec elle, en souvenir, la plaque en cui-

vre gravée « ministère des droits de la femme » (qu'elle a apposée sur la porte des W-C de son appartement de Montparnasse), se rend chaque semaine dans son département « par le train. Les gens sont très amicaux, certains me font passer des mots ».

Autre adepte du train : Edith Cresson, ancien ministre du redéploiement industriel et du commerce extérieur, qui collectionne les témoignages d'affection des patrons de rencontre. Seul Jean Le Garrec, ancien secrétaire d'État chargé de la fonction publique, confirme en souriant un naturel peu débrouillard, et avoue sa nostalgie du temps des anges gardiens : « Aujourd'hui, je me perds dans les parkings. Mon flic, c'est tout un peu ma nounou. Et on est tous des mômes. » Mais c'est l'exception. Mêmes ou pas, les anciens ministres comme les autres députés vont « faire leurs C'est cela qui est sympa ».

Et puis, en cinq ans de suractivité, on accumule les désirs insoumis, les envies d'escapade insatisfaites.

DANIEL SCHNEIDERMAN. (Lire la suite page 5.)

GRAND PRIX LITTÉRAIRE DES LECTRICES DE ELLE

François-Marie BANIER



Balthazar, fils de famille roman

GALLIMARD *l'if*

CHRONIQUE DES ANNÉES

Les années anglaises

PAGE 8

Carrefour du développement

Une « pompe à fric » bien huilée.

PAGE 6

Austérité en Algérie

Halte au gaspillage et appel à l'épargne

PAGE 3

L'affaire Greenpeace

Le capitaine Prieur et le commandant Mafart ont gagné l'île de Hao.

PAGE 20

Une clinique pour les VIP du Proche-Orient

Elle sera construite à Paris, avec des capitaux arabes.

PAGE 7

Le Monde

SPECTACLES

Cinéma : en tournage avec Francis Girod à Haïti.

Avignon : peintures et musiques africaines. Musique : la cité de La Villette.

Pages 9 à 11

Le sommaire complet se trouve page 20

LA BAGAGERIE SPECIAL... CREATEURS D'INIKERPA... BEAUX...

# Etranger

## La rencontre d'Ifrane entre Hassan II et Shimon Pérès

Le ministre des affaires étrangères, M. Jean-Bernard Raimond, a réagi favorablement mais prudemment à l'annonce des entretiens qu'ont, à Ifrane, le roi Hassan II et le premier ministre israélien Shimon Pérès. « Si cette initiative pouvait contribuer à définir un règlement au Proche-Orient, ce serait une bonne chose », a-t-il dit, ajoutant : « mais il est encore trop tôt pour l'affirmer ». La France, a rappelé le ministre, ne cessait de mettre en garde contre le fait qu'il y avait stagnation, qu'il n'y avait plus d'initiative au Proche-Orient depuis des mois. En fait, « l'initiative jordanienne

du début 1985 (qui a échoué) avait épuisé beaucoup de l'imagination requise pour résoudre les problèmes de cette région du monde », a conclu M. Raimond.

● A WASHINGTON, le gouvernement a « applaudi » la rencontre d'Ifrane, qu'il a qualifiée « d'occasion historique de promouvoir la cause de la paix dans la région ». Le département d'Etat a également appelé, dans un communiqué, « tous les gouvernements à soutenir cette initiative courageuse de ces deux dirigeants, à laquelle le gouvernement américain

apporte son ferme soutien ». Les autorités américaines ont souligné qu'il s'agissait d'une initiative propre aux deux dirigeants. Le porte-parole a ajouté que les Etats-Unis en avaient été « informés à l'avance » et qu'ils avaient exprimé leur soutien. Un peu plus tôt, la Maison Blanche s'était vivement félicitée d'une rencontre qui « symbolise un changement intervenu au Proche-Orient et crée un contexte de nature à promouvoir le processus de paix ».

● A LONDRES, Margaret Thatcher a déclaré, devant la Chambre des Communes, qu'elle était heureuse de voir s'engager ce dia-

logue, mais qu'à ses yeux l'O.L.P. ne devait être, en aucune manière, mêlée à la négociation visant à régler la crise du Proche-Orient tant qu'elle n'accepterait pas les résolutions 242 et 348 des Nations unies reconnaissant l'existence d'Israël.

● A MOSCOU, l'agence Tass voit dans la visite du premier ministre israélien au Maroc « une nouvelle tentative d'Israël et des Etats-Unis, qui le soutiennent, pour imposer aux pays arabes des variantes capitulaires du scénario de Camp David, afin de régler le conflit du Proche-Orient ». — (AFP, Reuter.)

## ISRAËL : M. Shamir mi-figue, mi-raisin

JÉRUSALEM de notre correspondant

En attendant le retour du Maroc de son premier ministre, Israël balaie avec la satisfaction, l'espoir et la prudence. La majorité des Israéliens sont à l'évidence satisfaits de la percée diplomatique que représente à lui seul le séjour marocain de M. Pérès. Les plus optimistes espèrent, notamment du côté travailliste, que l'événement relancera le processus de paix en panne depuis de longs mois. Nombreux sont aussi ceux qui, en particulier à droite, méritent en garde contre toute espérance hâtive, soulignant l'isolement des obstacles à surmonter tant dans le monde arabe qu'en Israël même.

La réaction la plus attendue est venue de M. Itzhak Shamir, ministre des affaires étrangères, patron du Likoud et futur premier ministre dans moins de trois mois. « Connaissez-vous le projet de voyage de M. Pérès ? Lui avez-vous donné votre bénédiction ? », lui demandait-on mardi alors qu'il rendait visite à une implantation juive de Cisjordanie. Après quelque hésitation il se contenta de répondre avec un petit sourire : « J'étais au courant ». Autrement dit, M. Shamir savait, mais cela n'a pas déchaîné son enthousiasme.

Le chef de la droite n'a d'ailleurs pas manqué de rappeler discrètement le premier ministre aux réalités politiques locales. « M. Pérès, a-t-il dit, n'est en rien mandaté pour faire des concessions territoriales en échange de la paix. » Après avoir indiqué qu'à sa connaissance « aucun Palestinien n'avait été associé aux pourparlers israélo-marocains », M. Shamir a répété qu'il était prêt « à des négociations sans conditions préalables et disposé à cet effet à examiner toute proposition et à se rendre [lui-même] au Maroc ou ailleurs si nécessaire ». Une fois redevenu premier ministre, M. Shamir donnera-t-il suite aux actuelles conversations Hassan II-Pérès ? « Nous verrons. Si le gouvernement d'union nationale approuve la substance de ces entretiens, ils auront une suite ». Une fidèle de M. Shamir, la députée Ehad Olmert, s'est moins embarrassé de nuances. « Pérès ne peut rien faire sans le consentement du

Likoud, a-t-il déclaré, il serait donc aussi bien d'apprécier au maximum la beauté des montagnes de l'Atlas. »

Chez les travaillistes les réactions reflètent un optimisme réel mais prudent. M. Yossip Belin, porte-parole du cabinet, a prévenu contre tout engouement excessif. Il a démenti que M. Pérès se soit rendu au Maroc porteur d'un « plan de paix spécifique ». Dans les milieux gouvernementaux on dément que les initiateurs de la rencontre d'Ifrane aient en l'intention à l'origine d'y associer Hussein de Jordanie. Le président — travailliste — de la commission des affaires étrangères et de la défense de la Knesset, M. Abba Eban, a rejeté tout parallèle entre le voyage de M. Sadate à Jérusalem et celui de M. Pérès au Maroc. Il tient surtout les entretiens d'Ifrane pour un « signal » adressé au souverain hachémite.

Les réactions les plus hostiles au voyage de M. Pérès proviennent — cela ne surprendra guère — des deux extrêmes de l'éventail politique. Le député communiste M. Meir Wilner y voit la confirmation que le premier ministre « veut résoudre le conflit israélo-arabe en ignorant totalement les Palestiniens ». M. Cohen, dirigeant du mouvement annexionniste Tehiya, soupçonne, quant à elle, M. Pérès de « préparer la récession partielle de la Cisjordanie à

Hussein de la même façon que la venue du président Sadate à Jérusalem total du Sinaï ».

Les réactions des Palestiniens de Cisjordanie ne sont pas homogènes. Une partie d'entre eux estime que le divorce entre le roi Hussein et Yasser Arafat a ruiné pour l'instant les chances d'un règlement négocié. Les Palestiniens des territoires, ajoutent-ils, n'ont donc à ce stade rien à perdre. Tel est l'avis par exemple de M. Hanna Siniara, rédacteur en chef du journal de Jérusalem *Al Fajr*, et de M. Moustapha Natché, maire distrit de Hébron. « La rencontre d'Ifrane est très importante, nous disait, mardi, M. Siniara, nous l'accueillons favorablement. Hassan a toujours défendu notre droit à l'autodétermination. Pourquoi rejeterions-nous d'emblée cette nouvelle raison d'espérer ? »

Un autre courant condamne sans nuances la rencontre. Cette intransigence reflète sans doute les sentiments de la jeune génération nationaliste qui crie « au second Camp David ». Pour le journaliste Daoud Kuttab, « la visite de Pérès reforme le cercle des complots arabes contre le peuple palestinien ». La discordance des réactions enregistrées à Jérusalem-Est semble exprimer d'assez près le débat qui se poursuit entre deux lignes dans l'entourage de M. Arafat.

JEAN-PIERRE LANGELLIER.

## DANS LE MONDE ARABE : l'Egypte ravie, la Jordanie, « guère optimiste... »

La rencontre d'Ifrane a fait l'effet d'une bombe sur la scène politique du Proche-Orient. Les pays arabes ont réagi en fonction du clivage classique entre « durs » et « modérés ».

Mais seule parmi ces derniers l'Egypte du président Moubarak s'est franchement félicitée de cette rencontre. Mise au ban de la « nation arabe » depuis le voyage de Sadate à Jérusalem, elle n'est plus seule, désormais, à dialoguer avec Israël. Dans la foulée, le président Moubarak a annoncé que lui aussi allait prochainement rencontrer M. Pérès, si toutefois un accord est conclu sur l'enclave de Tabá.

En revanche, la Jordanie directement intéressée par ces entretiens, a réagi froidement. « Une démarche comme celle-ci ne me rend guère optimiste quant à un éventuel résultat positif dans la perspective d'un règlement global des problèmes de la région », a déclaré le ministre de l'information M. Mohamed Khatib. Il a ajouté que la visite de M. Pérès pourrait avoir des effets négatifs sur la solidarité arabe. L'Arabie saoudite, pour sa part, a fait savoir qu'elle « ignorait tout, n'ayant pas été mise au courant de ce qui s'est passé ». Un porte-parole officiel a démenti « catégoriquement » les informations du journal israélien *Al*

*Hamishmar* selon lesquelles le roi Hassan II avait obtenu l'aval de Ryad.

L'Irak, pourtant proche du Maroc, a condamné le « comportement déviant et bizarre » adopté par le roi Hassan II, et s'est étonné de ce « faux pas » fait alors qu'il est « loin de la ligne de la confrontation avec l'ennemi et n'a pas de territoire occupé ».

### La colère des « durs »

Dans le camp des « durs », la Syrie a été la première à réagir. Après avoir annoncé qu'elle rompait toutes ses relations avec Rabat, elle a interdit à ses citoyens de ce rendre dans ce pays et donné à l'ambassadeur marocain à Damas une semaine pour quitter le pays. L'ambassadeur syrien à Rabat a reçu l'ordre de fermer son ambassade et de rentrer à Damas avec tout son personnel. Paradoxalement, la réaction du colonel Kadhafi a été moins dure. « Je suis incrédule devant ce que j'ai entendu à propos de cette visite, a-t-il dit, ajoutant, si elle se confirmait, elle pourrait être considérée comme une grave violation du traité d'Oujda qui a créé l'union arabe-africaine entre les deux peuples. »

Chez les Palestiniens, la réaction la plus violente a été celle d'un porte-parole du groupe d'Abou Nidal qui a déclaré à Beyrouth que les « Marocains avaient à répondre de la trahison de leur roi », ajoutant : « le sort des traités sera la mort ».

A Tunis, après avoir siégé toute la journée du mardi sous la présidence de M. Yasser Arafat, le comité central du mouvement Fath a « condamné vigoureusement la visite au Maroc de M. Pérès ».

Les dirigeants du Fath demandent « à la nation arabe de s'opposer à cette violation du consensus arabe et international », et ajoutent : « Ce pas dangereux que la Maroc a osé entreprendre entre dans le cadre des solutions séparées qu'on a rejetées le peuple palestinien et la nation arabe. » Le communiqué déclare montrer que l'accueil officiel de M. Pérès au Maroc constitue non seulement une violation des résolutions des sommets arabes, mais aussi de celles des sommets islamiques qui ont affirmé à plusieurs reprises « leur refus de tout dialogue avec l'entité sioniste » et aura pour résultat « de créer de nouvelles divisions dans les rangs arabes qui ont plus que jamais besoin de cohésion, d'unité et de solidarité ».

Face à « ce déclin arabe » le Fath invite le comité exécutif de l'O.L.P. à demander « d'urgence » la convocation d'un sommet arabe extraordinaire « pour faire face à la situation ». Le porte-parole de l'O.L.P., M. Ahmad Abderhamane, a précisé que l'organisation palestinienne souhaitait que ce sommet se tienne à Alger. (AFP, Reuter, AP, UPI.)

● Mise au point. — L'ambassade d'Arabie saoudite à Paris nous demande de préciser que, contrairement à l'information d'agence reprise dans notre « Bulletin de l'étranger » du 23 juillet, le prince héritier ne se trouvait plus en vacances au Maroc au moment de l'arrivée de M. Shimon Pérès.

## ALGER : la logique de la compromission

ALGER de notre correspondant

L'Algérie a réagi à la visite de M. Shimon Pérès au Maroc par une déclaration du porte-parole des affaires étrangères, estimant que « le palais royal marocain a fait parvenir la logique de la compromission à son point culminant ». Recevoir M. Pérès, « c'est prendre la responsabilité d'un outrage à l'ensemble de la nation arabe et d'une atteinte inqualifiable à sa cause la plus sacrée : la libération de la Palestine, par laquelle passent inévitablement la liberté de tous les Arabes et l'assurance de leur dignité et de leur honneur », poursuit le texte.

« L'initiative marocaine ouvre une nouvelle brèche dans les rangs arabes, ajoute le porte-parole des affaires étrangères, avant de conclure que, si « le président Sadate et les accords de Camp David n'ont pas réussi dans cette voie, il en sera de même de cette initiative que le palais royal marocain a cru pouvoir prendre et que l'Algérie regrette et condamne ».

Le « ministre de l'information » de la République arabe sahraouie démocrate (RASD) a également condamné la visite du chef du gouvernement israélien dans un communiqué, considérant que « le roi Hassan II essaie d'exploiter à son profit une carte qu'il ne détient pas, à savoir la tentative de s'arranger le droit de disposer des peuples arabes, moyennant des soutiens financiers, pour poursuivre sa guerre d'agression et de génocide contre le peuple sahraoui. »

F.F.

## Une fierté teintée d'inquiétude

(Suite de la première page.)

Si rien n'a filtré sur la teneur des entretiens, les deux délégations laissent entendre que ceux-ci se déroulent dans un bon climat. C'est lundi soir vers 22 heures que la délégation israélienne est arrivée à Ifrane, où un dîner lui a été offert. Le roi qui ne participait pas à ce repas, est alors venu saluer son hôte. Le premier entretien au sommet entre les deux délégations, précédé d'un tête-à-tête entre le roi et M. Pérès, a eu lieu mardi matin. Du côté marocain, la délégation se compose du conseiller du roi, M. Ghedira, grand artisan de cette rencontre, du ministre des affaires étrangères, M. Filali, et du ministre de l'intérieur et de l'informa-

tion, M. Basri. Un deuxième entretien, auquel n'assistait pas le roi, a eu lieu en fin de soirée, et un troisième, toujours sans le souverain, était prévu ce mercredi en fin de matinée. M. Pérès, qui reverra le roi avant son départ, devrait quitter Ifrane dans l'après-midi.

Ce nouveau « coup » politique du souverain — un de plus en été, ironisent certains, faisant référence au traité d'union avec la Libye en août 1984 et à la réunion du sommet arabe de Casablanca en août 1985 — suscite tout à la fois inquiétude et fierté dans l'opinion marocaine.

« Je suis très heureux. C'est l'événement du siècle, nous a dit un étudiant, mais maintenant nous

allons être en première ligne pour le terrorisme syrien ou libyen. »

### « Il fallait débloquer la situation »

« Tout cela, c'est très bien, mais où cela va-t-il nous mener ? », renchérit son voisin. L'anxiété à propos des conséquences possibles de cette rencontre domine d'autant plus que celle-ci demeure incompréhensible à la plupart. Si, officiellement, on se refuse à commenter les premières réactions dans le monde arabe, il n'en reste pas moins que beaucoup s'interrogent sur ce que le Maroc a à gagner en prenant un tel risque. Cette rencontre, souligne-t-on cependant, a été longuement pré-

parée, et on peut donc penser que le roi, dont le réalisme est bien connu, ne s'y est pas engagé sans atouts et sans savoir un peu ce que M. Pérès avait à proposer.

Avant même le discours à la nation du souverain, ce mercredi, on souligne ici que, de toute façon, l'essentiel aujourd'hui dans le conflit israélo-arabe est de « faire bouger les choses ». L'état de la guerre ni la paix n'est profitable à personne, nous a déclaré un ministre marocain. Il faut débloquer la situation. Pourquoi aujourd'hui ? Parce que le roi est convaincu que M. Pérès, et sans doute aussi parce que le souverain chérifien, excédé des attermolements arabes, du report indéfini du sommet arabe ordinaire, toujours prévu à Ryad, pense que le temps est venu pour les pays arabes modérés de faire mieux entendre leur voix.

Cette attitude ne peut que satisfaire Washington, largement associé aux préparatifs de cette rencontre, alors que M. Bush entame, ce mercredi, une longue visite au Proche-Orient. Il est symbolique que le roi ait rencontré M. Pérès le jour même où il aurait dû se trouver aux Etats-Unis avant qu'il n'ajourne son voyage.

Le resserrement des liens maroco-américains, quelque peu distendus après le traité d'union avec la Libye, jamais admis par Washington, va-t-il aller de pair avec la rupture avec Tripoli ? Ce n'est apparemment pas le souci majeur ici, où les premières déclarations du colonel Kadhafi se paraisaient pas, et égard à son ton habituel, d'une violence excessive. Le dirigeant libyen réfléchira peut-être à deux fois, dit-on, avant de rompre son alliance avec Rabat au moment où il traverse une passe difficile. D'un autre côté, on peut penser que Rabat a moins besoin aujourd'hui qu'il y a deux ans de cette alliance avec Tripoli, dictée par le seul souci de voir arrêter l'aide libyenne au Polisario.

La violente réaction de Damas n'a pas surpris, mais, en privé, on indique : « Le Maroc n'a de façon à recevoir de personne. Le roi l'a souvent dit et répété. »

Reste à savoir si Hassan II, qui a pris un risque politique, sera soutenu au-delà des assurances données en privé par les capitales arabes modérées, dont il apparaît aujourd'hui comme le porte-parole. La réaction jordanienne, plus que réservée à cet égard, n'est pas très encourageante.

FRANÇOISE CHIPAUX.

### Les juifs du Maroc

## Un destin aussi brillant que tragique

A l'automne 1977, lorsque Sadate se rendit à Jérusalem, il n'y eut pas — il n'y a pas encore — de vraie réponse à son geste : « la foie sœur » du rai, ne fit écho outre-Sinaï que « la rémission pour des diplomates », selon les termes de Jean-Paul Sartre.

Le venue de Shimon Pérès chez ce même Hassan II, qui avait tant agi, avant 1977, pour le rapprochement égypto-israélien mais qui, ensuite, recula devant les hurlements des touts, est peut-être un début de réponse juive au voyage de Sadate, en tout cas un pas vers l'esprit chaleureux qui régnait au Caire il y a neuf ans.

Nombre d'Égyptiens musulmans regretteront alors que le démarcage de leur président n'ait pas eu lieu quelques années plus tôt, « car elle nous aurait sans doute permis de garder quelques Israélites chez nous ». Dès sans doute à la fois à la maladresse des gouvernements du Caire et aux intrigues sionistes, le départ de la quasi-totalité des soixante-quinze mille Égyptiens juifs vers d'autres lieux, israéliens ou non, laisse le long du Nil un vide affectif et culturel (et naturellement économique), encore décelable en 1986.

A défaut d'amorcer une nouvelle étape vers la paix israélo-arabe, la venue de Shimon Pérès dans l'Atlas pourrait avoir pour effet d'arrêter le processus de disparition de ce judaïsme marocain, plus vieux même que l'État, et qui vient encore de jouer un rôle dans l'his-

toire de ce pays, en favorisant par tous ses moyens, n'en doutons pas, les rendez-vous d'Ifrane ; de cette action, la communauté juive marocaine devrait au moins tirer une confiance renouvelée en elle-même.

### Les « Israélo-Maghrébins »

La longue, belle et dramatique saga judéo-arabe est close un peu partout. Ce ne sont pas les trois mille juifs de Tunisie, encore cruellement frappés en 1985 à Djerba, ni les quatre mille juifs de Syrie, otages sur leur propre sol natal, qui nous démentiront. Le seul pays arabe où existe encore une communauté israélite active, équilibrée et un tant soit peu influente, est le royaume chérifien. Pourtant, forte de quelques trois cent mille âmes en 1950, elle ne regroupe plus aujourd'hui que de quinze mille à vingt mille personnes.

Mais le libéralisme généralement observé en la matière à Rabat permet à cette petite communauté, à la fois d'être relativement à l'aise chez elle et de rester vivifiée par les vents du monde, grâce notamment à ses contacts avec les immigrés judéo-marocains de France, du Canada et même d'Israël (deux cent mille d'entre eux se dirigèrent vers ce seul État entre 1948 et 1964). Intelligemment, l'adminis-

tration marocaine ferme les yeux sur les échanges humains avec l'État hébreu, alors que d'autres pays arabes traquent, au contraire, les doubles nationaux.

Nous avons même croisé en Israël des étudiants marocains musulmans, venus visiter une nation où les « Marocains » ont bien marqué leur place. L'actuel vice-premier ministre israélien, David Levy, né à Casablanca, qu'il quitta en 1957, à l'âge de vingt ans, est, avec son art de vivre arabe et son efficacité pied-noir, typique de ces « Israélo-Maghrébins », dont les lieux de résidence et de rencontre sont de loin les endroits les plus animés d'Israël.

David Levy est fier de son origine marocaine : il évoque volontiers la culture arabe qu'il a héritée, née après le dièdre siècle de la symbiose arabo-juive dans l'Extrême-Occident musulman, culture encore vivante sous nos yeux au Maroc. L'homme politique israélien de premier plan qu'il est devenu n'en oublie pas pour autant que le destin juif au Maroc fut, souvent, aussi brillant que tragique.

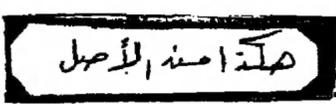
L'islam conquérant, comme partout, imposa aux israélites — mais au Maroc avec, semble-t-il, comme en Perse, une dureté particulière — le statut de dhimmi (le protégé), sans cesse à la merci du premier vrai croyant à mal lui. Au douzième siècle, les souverains almohades persécutèrent carrément

leurs sujets juifs, les obligent notamment à porter un vêtement distinctif. En 1465, la majorité des juifs de Fès furent massacrés. Quatre fois au moins au dix-huitième siècle, le *mishnah* — ghetto — de Meknes fut mis à feu et à sang. La chronique sombre est insupportable, jusque parfois sous le protectorat français (1912-1956) (1).

Cependant, comme le font remarquer les Marocains, lorsque l'intolérance devint en Espagne un outil de gouvernement des rois catholiques, à la fin du Moyen Âge, des milliers de juifs-ibériques préférèrent l'incertitude d'immigrer au Maghreb à la fatale Inquisition de Castille. L'édit du 31 mars 1492, qui ordonne l'expulsion de tout juif se trouvant sur le territoire de l'Espagne catholique, n'a toujours pas été abrogé... Et comment oublier le refus courageux du sultan Mohamed V, père d'Hassan II, d'appliquer à ses compatriotes israéliens les mesures discriminatoires du gouvernement de Vichy, dont Rabat, pourtant, était alors le vassal ? Nul doute que cet esprit-là a dû aussi souffler ces jours-ci sur les cadres d'Ifrane. Quand passera-t-il sur le psychodrame arabo-israélien ?

J.-P. PÉRONCEL-HUGOZ.

(1) Centre national de la recherche scientifique. *Les Relations entre juifs et musulmans en Afrique du Nord (du neuvième et vingtième siècles)*, 1980, 228 p.



هنا امنه الاصل

# Afrique

## AFRIQUE DU SUD : la question des sanctions contre le régime de Pretoria

### Le Congrès accueille fraîchement l'appel de M. Reagan à « résister aux clameurs émotionnelles »

WASHINGTON  
correspondance

A s'en tenir aux premières réactions, celles notamment des dirigeants républicains, un affrontement paraît inévitable entre la Maison Blanche et le Congrès au sujet de l'Afrique du Sud. Le discours du président Reagan, de mardi 22 juillet, a, en effet, sévèrement déçu les parlementaires qui s'attendaient à voir définir une nouvelle politique. M. Lugar, le président de la commission des affaires étrangères du Sénat, a déclaré : « J'espérais entendre un message extraordinaire, mais le président a repris le langage le plus dur de M. Thatcher ». Bon soldat dévoué, il a toutefois ajouté qu'il son avis le président n'avait « pas dit son dernier mot ».

Les démocrates, il fallait s'y attendre, ont réagi encore plus vigoureusement. Au nom du parti, le représentant Gray a dit qu'aux yeux de la majorité noire d'Afrique du Sud « les Etats-Unis étaient associés au système le plus oppressif du monde. Le discours de M. Reagan fait des Etats-Unis et de la Grande-Bretagne les garants de l'apartheid ».

Comme des inscriptions le laissent entendre depuis plusieurs jours, M. Reagan s'est montré extrêmement ferme dans son opposition aux sanctions contre Pretoria. Il a invité le Congrès et l'Europe occidentale à « résister aux clameurs émotionnelles visant à imposer des mesures punitives », ajoutant que les Etats-Unis et l'Occident com-

mettraient un « acte de folie historique » en rompant avec l'Afrique du Sud à propos de l'apartheid. « Nous devons rester et travailler et non rompre et partir », a-t-il dit.

M. Reagan a néanmoins quelque peu durci le ton à l'égard des dirigeants blancs. « Les Etats-Unis ne pourraient maintenir des relations cordiales avec un gouvernement fondé sur le pouvoir reposant sur un refus, fondé sur la race, des droits de la majorité de son peuple ».

#### Favoriser le dialogue

Et il a indiqué ce que son gouvernement souhaitait : la levée de l'état de siège, un calendrier pour l'abandon des lois sur l'apartheid, la libération des prisonniers politiques, notamment celle de Nelson Mandela, et la légalisation des partis politiques noirs. Mais le président s'est bien gardé de citer l'ANC sinon pour déplorer les actes « terroristes » commis par « certains éléments » de cette organisation. « Le gouvernement sud-africain, a-t-il dit, n'a pas une obligation de négocier l'avenir du pays avec des organisations qui voudraient créer un Etat communiste et employer des moyens terroristes pour y parvenir ».

En coordonnant son action avec ses alliés occidentaux, en premier lieu la Grande-Bretagne, Washington entend favoriser le dialogue en vue de créer une « nouvelle Afrique du Sud », une « nouvelle société ». Le président a invité les gouvernements africains de la région à se

joindre à l'effort entrepris par le secrétaire d'Etat, M. Shultz, qui aura à étudier également les moyens d'aider l'Afrique du Sud à jouer un « rôle moteur » dans la vie économique de l'Afrique méridionale, notamment par l'augmentation du commerce, des transports et des investissements dans les pays africains voisins.

A cette fin, les Noirs sud-africains doivent avoir leur place dans les affaires, les syndicats. « Cette vision d'une vie meilleure ne pourra pas se réaliser tant que subsistera l'apartheid », a dit le président, qui a, en même temps, invité les Noirs à prendre patience.

HENRI PIERRE.

### La visite de Sir Geoffrey Howe : une mission « difficile mais non désespérée »

Mandaté par la Communauté européenne, le secrétaire au Foreign Office, Sir Geoffrey Howe, est parti le mardi 22 juillet, pour l'Afrique du Sud, où il doit rencontrer, dès mercredi, le président Pieter Botha.

Cette mission, que Sir Geoffrey a qualifiée, avant son départ de « difficile, mais pas désespérée », a lieu dans un contexte hostile, la plupart des représentants de la communauté noire sud-africaine, notamment l'évêque anglican Desmond Tutu ayant catégoriquement refusé de rencontrer le ministre britannique, en dépit des appels lancés par plusieurs pays européens, notamment la France et le Portugal, pour tenter de le faire revenir sur leur décision.

Le président du Congrès national africain (ANC), M. Oliver Tambo, a cependant adressé une lettre à Sir Geoffrey, dans laquelle il indique : « Je serais honoré de vous rencontrer, mais en dehors du contexte de votre mission actuelle en Afrique du Sud, pour discuter du sujet bri-

de la nécessité d'une action internationale décisive afin de ménager une fin rapide au système d'apartheid ».

#### Arrestations de « terroristes »

Le séjour du secrétaire au Foreign Office intervient au moment où les autorités sud-africaines annoncent avoir arrêté un « grand nombre » de membres présumés de l'ANC, et saisi un lot d'armes de fabrication soviétique. Dans une déclaration rendue publique mardi, le ministre de la loi et de l'ordre, M. Louis Le Grange, indique que ces arrestations de « terroristes » ont eu lieu à la vague d'explosions qui ont eu lieu au mois de juin dans la région de Durban.

Les effets de certaines sanctions internationales commencent, d'autre part, à se faire sentir en Afrique du Sud, notamment en ce qui concerne les exportations de charbon, en rai-

son de l'arrêt des importations du Danemark et de la diminution sensible de celles de la France. La Chambre des mines sud-africaines a indiqué, mardi, que trente-cinq mille mineurs pourraient être licenciés en cas de nouvelles sanctions. Un appel en ce sens a d'ailleurs été lancé, à Addis Abeba, par les ministres des affaires étrangères de l'Organisation de l'unité africaine (OUA), chargés de préparer le vingt-deuxième sommet de l'organisation.

A Londres, le premier ministre M. Thatcher s'est déclarée prête à rencontrer M. Pieter Botha, à l'issue de la mission de Sir Geoffrey à Pretoria. « Je n'exclus pas une telle rencontre », a-t-elle indiqué devant la chambre des Communes, interrogée sur le différend qu'on lui prête avec la reine, sur la question sud-africaine. M. Thatcher a déclaré : « J'entends me pas répondre à des questions directes ou indirectes sur mes relations avec Sa Majesté... » (AFP, Reuters, UPI).

### L'ouverture des Jeux du Commonwealth à Edimbourg Défections, donc déficit...

du Commonwealth, la plupart de ceux d'Afrique et des Antilles et surtout de l'Inde.

Par leur ampleur et la diversité des disciplines sportives, les Jeux du Commonwealth sont normalement deuxième manifestation sportive dans le monde après les Jeux olympiques. Les organisateurs ont beaucoup souligné qu'il reste davantage d'athlètes inscrits (2 100) qu'aux précédents Jeux de Brisbane (Australie), il y a quatre ans, le succès de la « fête d'Edimbourg » est gravement hypothéqué, notamment dans la mesure où la participation est désormais essentiellement anglo-saxonne, pour ne pas dire blanche. La Grande-Bretagne, avec quatre délégations indépendantes - Angleterre, Ecosse, Pays

de Galles et Irlande du Nord, - le Canada, l'Australie et la Nouvelle-Zélande représentent près des deux tiers des effectifs totaux.

Dans les épreuves d'athlétisme, surtout de course de fond et de demi-fond, l'absence des Nigériens et des Kenyas sera péniblement ressentie, même si les spécialistes anglais que sont Steve Cram, Sebastian Coe et Steve Ovett peuvent à eux seuls prétendre assurer le spectacle. La boxe est encore bien plus affectée par le boycottage des pays africains et antillais car, dans certaines catégories, il risque de ne pas y avoir assez de pugilistes pour l'attribution des trois médailles. Le malaise touche aussi les athlètes présents, puisque l'incontenance vendue de ces Jeux, Steve Cram, a reconnu qu'il « comprenait » la décision des pays absents.

de toute évidence, les dirigeants britanniques ont cédé à cette pression dans l'espoir de modifier la position de ces pays. Mais ceux-ci ont maintenu leur décision, et cette satisfaction leur aura été ainsi donnée en pure perte.

En raison du boycottage, le budget des Jeux est également en péril. On redoute une réduction sensible du nombre des spectateurs attendus et plus encore le retrait de plusieurs « sponsors » et « annonceurs publicitaires ».

D'ores et déjà M. Robert Maxwell, coprésident du comité organisateur, a déclaré qu'il allait demander, pour un montant d'environ deux millions de livres (vingt et un millions de francs) une compensation aux gouvernements des pays absents, ainsi qu'à Mme Thatcher... Personnalité du Parti travailliste, magnat de la presse et de l'imprimerie (il est propriétaire du Daily Mirror), M. Maxwell s'était joint récemment à l'organisation alors que celle-ci, avant même le boycottage, semblait avoir beaucoup de peine à prévoir un équilibre de ses comptes.

Le montage financier de ces Jeux a dû être corrigé sur des bases purement commerciales. Le coût total était estimé à quatorze millions de livres, et la somme de deux millions mentionnée par M. Maxwell paraît représenter le déficit minimum escompté pour l'instant. « Si j'ai un déficit », a dit M. Maxwell « elle » (M. Thatcher) doit aussi s'attendre à recevoir la note ».

FRANÇOIS CORNU.

### ALGERIE : les efforts de redressement économique

## Halte au gaspillage et appel à l'épargne

ALGER  
de notre correspondant

Loi de finances complémentaire, hausse de prix, appel à l'épargne en dinars ou en devises, stimulation des exportations, mobilisation des autorités religieuses, tout est mis en œuvre pour enrayer le mécanisme de la crise économique qui frappe l'Algérie depuis que le prix du baril de pétrole s'est effondré.

Un mois avant l'Aïd al Adah, la fête traditionnelle du sacrifice, qui suit de soixante jours la fin du ramadan, et au cours de laquelle chaque musulman en mesure de le faire tue un mouton, le Conseil supérieur islamique, réuni sous la présidence de M. Boualem Bakli, ministre des affaires religieuses, a lancé un appel à la raison qui dénonce des pratiques « en totale contradiction avec la Sunna » (ensemble des règles régissant le comportement des musulmans).

Les mauvaises habitudes telles que les festins dans les zoukous (fondations religieuses dépendant d'une confrérie) et les cinémathèques sont stigmatisées, ainsi que les cérémonies marquant les départs et les retours des pèlerins aux saints de l'Islam, qui ne sont pas conformes aux préceptes de la religion. Le gaspillage est ainsi montré du doigt.

Gaspiillage, surconsommation, adéquation entre production et consommation, sont, depuis six mois, les maîtres-mots de la « mobilisation » de la presse nationale. Placards publicitaires et articles s'efforcent d'inciter les consommateurs à la modération. Ils s'en sont longtemps pris aux produits importés et payés en devises mais les produits made in Algeria sont, à leur tour, visés. Ainsi les lubrifiants font l'objet d'une « campagne de sensibilisation » depuis plusieurs mois, les automobilistes étant invités à « faire des économies » et à « faire leurs vidanges ». La compagnie nationale NAFTAL garantit maintenant son huile pour plus de 8 000 kilomètres et assure que le respect de ses prescriptions « économiserait des millions de dollars au pays ».

L'automobiliste algérien reçoit de nombreux autres conseils. Il lui est ainsi recommandé d'apporter grand soin à ses pneumatiques car « une seule utilisation correcte permettrait une économie de 20 millions de dollars » et « une telle utilisation, suivie d'un rechappage dégrègerait une économie supplémentaire de 25 millions de dollars ».

Mais l'épargne des citoyens intéresse aussi l'Etat, qui fait actuellement la promotion de deux nouveaux produits financiers : l'« Opération orange-vert » est une émission de type obligations-bons du Trésor anonymes ou nominatifs, rémunérés à 7 % net d'impôt, qui doivent permettre aux Algériens de rétablir leurs économies et à l'Etat de développer des secteurs prioritaires, notamment l'agriculture. Tous les moyens sont bons pour faire sortir l'argent de dessous les matelas, la méfiance des particuliers envers des banques étant évidemment proportionnelle à la façon plus ou moins licite dont leurs économies ont été réalisées. Il est difficile à l'Etat de faire réapparaitre cette masse de dinars cachés. L'anonymat véritable serait dès lors une condition sine qua non.

#### Publicités alléchantes

Les comptes-devises sont un autre moyen de drainer l'épargne. La décision a été prise, il y a peu, de permettre aux Algériens d'ouvrir des comptes bancaires en devises étrangères. L'intérêt de ce mécanisme n'est pas à démontrer pour l'Etat, mais il est moins évident pour les particuliers, soumis au contrôle des changes et qui, au mois de mars dernier, ont vu supprimer une bonne partie des allocations touristiques. Bien sûr, la publicité faite pour ces comptes-devises est alléchant. Les journaux publient des appels du Crédit populaire et de la Banque nationale d'Algérie précisant que « la loi donne désormais la possibilité d'avoir un compte-devises et ce quelles que soient l'origine et la destination des fonds versés ».

La encore, la réussite de l'entreprise repose sur la confiance que les Algériens auront dans les banques. Ils ne sont pas censés être en possession de monnaies étrangères qu'ils détournent le plus souvent pour les avoir changées au taux parallèle. Ainsi, un franc français converti officiellement donne quelque 60 centimes algériens, alors qu'au marché noir il vaut entre 2 et 3 dinars.

Parmi les avantages proposés par les banques figure la rémunération du capital déposé. El Moudjahid du 16 juillet précise que, pour « des durées déterminées à l'avance, l'intérêt perçu peut atteindre 12 % » dans la monnaie choisie pour le dépôt. De plus, s'il décide de retirer des sommes en dinars, le titulaire du

compte bénéficiera d'une « prime d'encouragement égale à 40 % de la contre-valeur de son retrait ».

Cette mesure incitative va sans doute éveiller la jalousie de ceux qui perçoivent, le plus régulièrement du monde, des devises étrangères, notamment dans la mesure où la participation est désormais essentiellement anglo-saxonne, pour ne pas dire blanche. La Grande-Bretagne, avec quatre délégations indépendantes - Angleterre, Ecosse, Pays

de Galles et Irlande du Nord, - le Canada, l'Australie et la Nouvelle-Zélande représentent près des deux tiers des effectifs totaux.

Dans les épreuves d'athlétisme, surtout de course de fond et de demi-fond, l'absence des Nigériens et des Kenyas sera péniblement ressentie, même si les spécialistes anglais que sont Steve Cram, Sebastian Coe et Steve Ovett peuvent à eux seuls prétendre assurer le spectacle. La boxe est encore bien plus affectée par le boycottage des pays africains et antillais car, dans certaines catégories, il risque de ne pas y avoir assez de pugilistes pour l'attribution des trois médailles. Le malaise touche aussi les athlètes présents, puisque l'incontenance vendue de ces Jeux, Steve Cram, a reconnu qu'il « comprenait » la décision des pays absents.

En réalité leur exclusion avait été « souhaitée » par plusieurs pays qui menaçaient de boycotter les Jeux et, d'autre part, les dirigeants britanniques ont cédé à cette pression dans l'espoir de modifier la position de ces pays. Mais ceux-ci ont maintenu leur décision, et cette satisfaction leur aura été ainsi donnée en pure perte.

En raison du boycottage, le budget des Jeux est également en péril. On redoute une réduction sensible du nombre des spectateurs attendus et plus encore le retrait de plusieurs « sponsors » et « annonceurs publicitaires ».

Le montage financier de ces Jeux a dû être corrigé sur des bases purement commerciales. Le coût total était estimé à quatorze millions de livres, et la somme de deux millions mentionnée par M. Maxwell paraît représenter le déficit minimum escompté pour l'instant. « Si j'ai un déficit », a dit M. Maxwell « elle » (M. Thatcher) doit aussi s'attendre à recevoir la note ».

En réalité leur exclusion avait été « souhaitée » par plusieurs pays qui menaçaient de boycotter les Jeux et, d'autre part, les dirigeants britanniques ont cédé à cette pression dans l'espoir de modifier la position de ces pays. Mais ceux-ci ont maintenu leur décision, et cette satisfaction leur aura été ainsi donnée en pure perte.

En raison du boycottage, le budget des Jeux est également en péril. On redoute une réduction sensible du nombre des spectateurs attendus et plus encore le retrait de plusieurs « sponsors » et « annonceurs publicitaires ».

D'ores et déjà M. Robert Maxwell, coprésident du comité organisateur, a déclaré qu'il allait demander, pour un montant d'environ deux millions de livres (vingt et un millions de francs) une compensation aux gouvernements des pays absents, ainsi qu'à Mme Thatcher... Personnalité du Parti travailliste, magnat de la presse et de l'imprimerie (il est propriétaire du Daily Mirror), M. Maxwell s'était joint récemment à l'organisation alors que celle-ci, avant même le boycottage, semblait avoir beaucoup de peine à prévoir un équilibre de ses comptes.

Le montage financier de ces Jeux a dû être corrigé sur des bases purement commerciales. Le coût total était estimé à quatorze millions de livres, et la somme de deux millions mentionnée par M. Maxwell paraît représenter le déficit minimum escompté pour l'instant. « Si j'ai un déficit », a dit M. Maxwell « elle » (M. Thatcher) doit aussi s'attendre à recevoir la note ».

En réalité leur exclusion avait été « souhaitée » par plusieurs pays qui menaçaient de boycotter les Jeux et, d'autre part, les dirigeants britanniques ont cédé à cette pression dans l'espoir de modifier la position de ces pays. Mais ceux-ci ont maintenu leur décision, et cette satisfaction leur aura été ainsi donnée en pure perte.

En raison du boycottage, le budget des Jeux est également en péril. On redoute une réduction sensible du nombre des spectateurs attendus et plus encore le retrait de plusieurs « sponsors » et « annonceurs publicitaires ».

#### La « courtoisie aux pieds nus »

Autres victimes de la « politisation » de ces Jeux : Zola Budd, la « courtoisie aux pieds nus », détentrice du record du monde du 5 000 mètres, et Annette Cowley, championne d'Angleterre des 100 et 200 mètres nage libre. Toutes deux sont originaires d'Afrique du Sud et, malgré un appel en justice, elles ont été exclues au dernier moment de la sélection, sous prétexte qu'elles ne remplissaient pas les critères de résidence dans le pays qu'elles représentent.

FRANÇOIS CORNU.

## Le Monde

7, RUE DES ITALIENS,  
75427 PARIS CEDEX 09  
TÉLÉPHONE 43 53 52  
TÉLEX MONDIPAR 650572 F  
TÉL. (1) 42-47-96-81  
TÉL. (1) 42-47-97-27

Édité par la S.A.R.L. Le Monde

Gérant :  
André Fontaine,  
directeur de la publication

Anciens directeurs :  
Hubert Bonnier-Méry (1944-1969)  
Jacques Fauriol (1969-1982)  
André Laurens (1982-1985)

Durée de la société :  
cent ans à compter du  
10 décembre 1944.

Capital social :  
620 000 F

Principaux associés de la société :  
Société civile  
« Les Rédacteurs du Monde »,  
Société anonyme  
des lecteurs du Monde,  
Le Monde-Entreprises,  
MM. André Fontaine, gérant,  
et Hubert Bonne-Méry, fondateur.

Administrateur général :  
Bernard Wozniak

Rédacteur en chef :  
Daniel Vernet

Correspondant en chef :  
Claude Scalet

## Le Monde

### PUBLICITE

5, rue de Montreuil, 75007 PARIS  
Tél. : (1) 45-55-91-82 ou 45-55-91-71  
Télex MONDIPUB 206 136 F

---

**ABONNEMENTS**  
BP 507 09  
75422 PARIS CEDEX 09  
Tél. : (1) 42-47-98-72

3 mois	6 mois	9 mois	12 mois
FRANCE			
354 F	672 F	954 F	1 200 F
TOUS PAYS ÉTRANGERS PAR VOIE NORMALE			
687 F	1 337 F	1 952 F	2 530 F
ÉTRANGER (par messagerie)			
L. - BELGIQUE-LUXEMBOURG PAYS-BAS			
399 F	762 F	1 089 F	1 380 F
IL - SUISSE, TUNISIE			
504 F	972 F	1 404 F	1 800 F

Par voie aérienne : tarif sur demande.

Changements d'adresse : définitifs ou provisoires ; nos abonnés sont invités à formuler leur demande dans semaines avant leur départ. Joindre la dernière bande d'envoi à toute correspondance.

Veuillez adresser l'obligation d'écrire tous les noms propres en capitales d'imprimerie.

Reproduction interdite de tous articles sauf accord avec l'administration

Commission paritaire des journaux et publications, n° 57 437  
ISSN : 0395 - 2037

---

**PRIX DE VENTE À L'ÉTRANGER**

Algérie, 3 DA ; Émirats, 4,20 dir. ; Tunisie, 400 m. ; Allemagne, 1,20 DM ; Autriche, 17 sch. ; Belgique, 30 fr. ; Canada, 1,75 \$ ; Côte d'Ivoire, 210 F CFA ; Danemark, 8 kr. ; Espagne, 320 pes. ; États-Unis, 120 ct. ; France, 120 fr. ; Grèce, 1 700 L. ; Italie, 1 000 Lit. ; Luxembourg, 30 F. ; Norvège, 8 kr. ; Pays-Bas, 2 F. ; Portugal, 110 esc. ; Sénégal, 335 F CFA ; Suède, 8 kr. ; Suisse, 1,80 S. ; USA, 1,25 \$ ; USA (West Coast), 1,50 \$ ; Yougoslavie, 110 mt.

### et Shimon Péron

### MONDE ARABE : Égypte, Liban, « guerre optimiste... »

Le monde arabe est en proie à une crise profonde. L'Égypte, le Liban, la Syrie, l'Irak, tous les pays de la région sont touchés. Les tensions sont à leur comble. Les négociations sont difficiles. Les perspectives sont sombres. Mais il y a encore de l'espoir. Les dirigeants arabes cherchent à résoudre les problèmes par la voie diplomatique. Ils veulent éviter une guerre civile. Ils veulent maintenir la paix. Ils veulent construire une société plus juste et plus équitable. Ils veulent donner un avenir à leur peuple. Ils veulent faire de leur pays une terre de liberté et de prospérité. Ils veulent faire de leur région une zone de coopération et de développement. Ils veulent faire de leur monde arabe un monde uni et solidaire. Ils veulent faire de leur monde arabe un monde qui avance et qui progresse. Ils veulent faire de leur monde arabe un monde qui a un avenir et qui a un espoir.

### étude

Le monde arabe est en proie à une crise profonde. L'Égypte, le Liban, la Syrie, l'Irak, tous les pays de la région sont touchés. Les tensions sont à leur comble. Les négociations sont difficiles. Les perspectives sont sombres. Mais il y a encore de l'espoir. Les dirigeants arabes cherchent à résoudre les problèmes par la voie diplomatique. Ils veulent éviter une guerre civile. Ils veulent maintenir la paix. Ils veulent construire une société plus juste et plus équitable. Ils veulent donner un avenir à leur peuple. Ils veulent faire de leur pays une terre de liberté et de prospérité. Ils veulent faire de leur région une zone de coopération et de développement. Ils veulent faire de leur monde arabe un monde uni et solidaire. Ils veulent faire de leur monde arabe un monde qui avance et qui progresse. Ils veulent faire de leur monde arabe un monde qui a un avenir et qui a un espoir.

# Europe

## GRANDE-BRETAGNE : le mariage du prince Andrew

### « Totalelement surexcitée... »



Ce mercredi 23 juillet, aux environs de midi et demi, une jolie rousse en pen enveloppée et un jeune et fringant lieutenant de vaisseau ont entamé le long chemin de la vie conjugale. Première étape : une « ile déserte » de l'archipel des Açores, Cythère atlantique dont l'anticyclone bien connu devrait garantir aux jeunes époux une lune de miel sans nuage.

Miss Sarah Ferguson et le prince Andrew avaient fait, mardi, un dernier tour devant les micros et les caméras britanniques pour confirmer à ceux qui pouvaient encore en douter leur immense bonheur. « Je suis complètement et totalement surexcitée à l'idée d'épouser l'homme qui va m'attendre au pied de l'autel », s'est écriée la future princesse, alors que son père, le major Ferguson, s'avoue « électrisé ».

Il leur faudra à tous, néanmoins, une bonne dose de flegme pour ne pas mettre à mal l'ordonnement de la cérémonie, programmée à la minute près. De Buckingham Palace à Westminster, en passant par Clarence House, où la fiancée a connu sa dernière nuit officiellement solitaire, toute la famille, accompagnée de plusieurs milliers de cavaliers, se

partage entre six landaux découverts et le carrosse, réservé à la fiancée et à son père.

Le cortège met quinze minutes pour se rendre à l'abbaye de Westminster sous les vivats d'une foule dont les pionniers s'installent avec vingt-quatre heures d'avance pour se réserver les meilleures places.

Dans toute noce, qu'elle soit humble ou prestigieuse, il faut un grinceux. C'est l'hebdomadaire de gauche *New Statesman* qui assume cet emploi en écrivant dans sa dernière édition que la Grande-Bretagne « a l'air exceptionnellement détraqué » à l'occasion de ces épousailles princières. Plus perfidement, le très sérieux *Financial Times* place en exergue de son article consacré à l'événement cet aphorisme de Somerset Maugham : « Un homme se marie pour avoir un foyer, certes, mais aussi pour ne plus être ennuyé par le sexe et toutes ces sortes de choses ». Il faut néanmoins souhaiter à la nouvelle princesse que son époux fera mentir l'explosive Zsa Zsa Gabor, pour qui « un homme est incomplet jusqu'à ce qu'il soit marié ; après, il est fini... »

L. R.

## ESPAGNE : le discours d'investiture

### « Nous ne négocierons pas avec les assassins de l'ETA »

déclare M. Felipe Gonzalez

MADRID de notre correspondant

Stabilité et continuité : tels ont été les deux maîtres mots du discours d'investiture qu'a prononcé devant le Congrès des députés, le mardi 22 juillet durant une heure et demie, M. Felipe Gonzalez, président du gouvernement sortant. M. Gonzalez devait être investi ce mercredi avec les seuls voix des socialistes, qui ont obtenu la majorité absolue des sièges aux élections législatives du 23 juin.

Dans un pays encore secoué par la récente vague d'attentats de l'ETA militaire, M. Gonzalez ne pouvait commencer son intervention sans aborder le thème du terrorisme. Il a réaffirmé le bien-fondé de la politique suivie jusqu'ici par les socialistes, affirmant que « des progrès ont été réalisés dans le démantèlement de l'ETA », et appelant à un consensus entre toutes les forces politiques. Il a répété que les « mesures politiques » envisagées par son gouvernement, telle la « désertion sociale » des terroristes repentis, « n'incluent en aucun cas la négociation avec ce groupe d'assassins ».

Une fois ce tribut rendu à la sanglante actualité espagnole, M. Gonzalez a consacré l'essentiel de son intervention à l'économie et à l'intégration européenne. Dans ce domaine également, la continuité est de mise. « L'assainissement réalisé durant ces dernières années ne sera pas jeté par dessus bord », a souligné M. Gonzalez, pour qui « la condition essentielle d'une relance soutenue de notre économie reste le maintien des équilibres de base ».

Le président du gouvernement a affirmé qu'il entendait mettre dorénavant l'accent sur la lutte contre l'inflation (6 % en 1985), qu'il entend ramener en deux ans « à un niveau européen », et contre le déficit du budget (6 % du PIB en 1985). A cet égard, M. Gonzalez a promis de diminuer les subventions aux entreprises publiques en difficulté, afin de « réduire l'interventionnisme », indiquant par ailleurs que les salaires ne devaient pas croître plus vite que l'inflation.

## Diplomatie

### M. Oreja a évoqué avec MM. Chirac et Raimond les projets du Conseil de l'Europe

M. Marcelino Oreja, secrétaire général du Conseil de l'Europe, a été reçu, le mardi 22 juillet, par M. Jean-Bernard Raimond au Quai d'Orsay, puis par M. Jacques Chirac à l'hôtel Matignon. Avec le premier ministre, il a notamment évoqué l'intensification de la coopération intergouvernementale dans la lutte contre le terrorisme, qui doit faire l'objet d'une conférence ministérielle des vingt et un Etats membres, en novembre prochain à Strasbourg.

« J'attends beaucoup de l'engagement de la France dans la lutte contre le terrorisme », a déclaré M. Oreja après son entretien avec M. Chirac. Il s'est également montré « reconforté » à propos de la participation de la France à la construction du nouveau palais des droits de l'homme.

M. Oreja a, par ailleurs, entretenu ses interlocuteurs du projet de conférence, organisée à Vienne par le Conseil de l'Europe, à la fin de l'année, et destinée à harmoniser les différentes politiques européennes en matière de médias, en particulier de télévision par satellite.

Enfin, il a abordé avec M. Raimond la préparation de la prochaine session du comité des ministres des affaires étrangères des vingt et un, qui se tiendra à Strasbourg les 19 et 20 novembre.

● Examen cardiologique pour M. Pérez de Cuellar. — Le secrétaire général de l'ONU doit subir, mercredi 23 et jeudi 24 juillet, à New-York, une série d'examen de cœur. Il vient d'annuler une visite de dix jours dans différents pays d'Afrique. M. Pérez de Cuellar, dont le mandat expire à la fin de l'année, n'a pas encore indiqué s'il en briguait un second. — (AFP.)

# Asie

## JAPON

### M. Nakasone a formé son cinquième gouvernement

Tokyo (AFP). — M. Yasuhiro Nakasone a formé, le mardi 22 juillet, son cinquième cabinet après le triomphe de son Parti libéral-démocrate (PLD) aux élections du 6 juillet. M. Nakasone, soixante-huit ans, avait auparavant été réélu premier ministre par les deux chambres du Parlement, par 304 voix sur 502 (le *Monde* du 23 juillet).

Le nouveau ministre des affaires étrangères est M. Tadashi Kuramari, soixante-sept ans, ancien directeur de l'Agence de planification économique qui remplace M. Shintaro Abe, soixante-deux ans. Les finances sont attribuées à M. Kiichi Miyazawa, soixante-six ans, ancien ministre des affaires étrangères. Il succède à M. Takeshita, soixante-deux ans. MM. Takeshita et Abe, les deux principaux rivaux de M. Nakasone au sein de son parti, sont promus à la direction du PLD.

Le ministre du commerce international et de l'industrie (MITI) va à M. Hajime Tamura, soixante-deux ans, un ancien ministre des transports et du remplacement de M. Michio Watanabe qui quitte le gouvernement.

Les partisans de M. Nakasone passent de quatre à cinq dans la nouvelle équipe qui comprend vingt-deux ministres au lieu de vingt-et-un seulement. La fraction de M. Takeshita voit porter de six à huit ses portefeuilles, dont un nouveau poste de vice-premier ministre pour M. Shin Kanemaru, soixante et onze ans.

Le cabinet comprend vingt nouveaux ministres, la plupart ayant occupé des postes dans des gouvernements antérieurs. A part M. Nakasone, seul son puissant chef de cabinet Masaharu Gotoda, soixante et onze ans, appartenait à l'équipe formée en décembre dernier.

Voici les principaux membres du nouveau cabinet :

Premier ministre, M. Yasuhiro Nakasone ; vice-premier ministre, M. Shin Kanemaru ; justice, M. Kaname Endo ; affaires étrangères, M. Tadashi Kuramari ; finances, M. Kiichi Miyazawa ; éducation, M. Masayuki Fujio ; santé publique, M. Juro Sakai ; agriculture, forêts et pêcheries, M. Masuzuki Kato ; commerce extérieur et industrie, M. Hajime Tamura ;

## CHINE

### Le correspondant du « New York Times » expulsé

Pékin. — Le correspondant du *New York Times*, M. John Burns, dénoncé depuis jeudi dernier par les autorités chinoises sous l'accusation d'espionnage, a été expulsé ce mercredi 23 juillet, a annoncé l'agence de presse Chine nouvelle. L'intéressé a qualifié cette mesure de « absurde ». La décision d'expulser M. Burns, quarante-et-un ans, de nationalité britannique, a été prise mardi « à la suite d'une enquête de plusieurs jours ». Selon un responsable cité par Chine nouvelle, M. Burns a été livré à des activités incompatibles avec son statut de journaliste en se rendant sciemment dans des zones interdites aux étrangers à la fin du mois de juin, violant ainsi les règlements d'entrée des étrangers en République populaire de Chine et leur sortie du territoire. La dépêche de l'agence ne mentionne toutefois pas les « activités de renseignement » qui avaient justifié officiellement l'arrestation du journaliste.

En poste à Pékin depuis 1984, M. Burns avait été arrêté dans l'aéroport de la capitale alors qu'il s'appretait, en compagnie de son épouse et de ses deux enfants, à quitter la Chine pour prendre un congé à Hongkong. Son arrestation avait pour origine une excursion à moto qu'il avait effectuée récemment dans le Shendzi (nord-ouest du pays), région interdite aux étrangers. Le directeur du *New York Times*, M. Abe Rosenthal, s'était entretenu mardi à Pékin avec des officiels chinois. — (AFP.)

## Baisse de rideau sur un festival de cannes...

LONDRES de notre correspondant

Quelques heures avant un mariage princier qui, retenant l'attention de tout le pays, devait marquer avec éclat la pérennité des traditions, la Chambre des Communes — par une seule voix de majorité — s'est discrètement prononcée tard dans la soirée mardi 22 juillet pour l'abolition de l'une des coutumes les plus notoires du Royaume : le caning dans les écoles, c'est-à-dire l'exécution réglementaire d'une punition à coups de canne.

Par 231 voix contre 230, les députés ont adopté un projet de loi visant à interdire toute forme de châtiment corporel dans les établissements scolaires dépendant du système public à partir du mois d'août 1987.

Ce vote, même s'il a été acquis d'extrême justesse par l'opposition, devrait mettre fin à un débat qui durait depuis quatre ans, depuis une décision de la Cour européenne des droits de l'homme condamnant la Grande-Bretagne pour la survivance d'un mode de sanction jugé aussi barbare qu'anachronique. Le caning restait en principe en vigueur dans la plupart des écoles mais était de plus en plus rarement appliqué. L'an dernier, le gouvernement de M<sup>me</sup> Thatcher, très attaché aux « valeurs » victoriennes en matière d'éducation,

avait proposé un curieux compromis qui n'avait fait qu'accroître la controverse : soit laisser aux autorités locales le soin de choisir ou non l'abolition, soit permettre aux parents d'élèves de demander une exemption ; cette dernière solution avait été considérée comme particulièrement inique.

Cette fois le gouvernement et le Parti conservateur ont laissé les députés de la majorité libres de voter « selon leur conscience ». Mais le ministre de l'éducation a fait savoir que « de l'avis de nombreux pédagogues les punitions corporelles demeurent un instrument valable de discipline ». Plusieurs partisans résolus du caning ont déclaré qu'il s'agissait d'une « dissuasion nécessaire » et que sa suppression donnerait le signal d'un relâchement excessif.

Trente-cinq députés conservateurs, y compris huit membres du gouvernement, ont voté avec l'opposition ; parmi eux, comble d'ironie, l'un des whigs littéralement « fouettés » chargés de faire respecter la discipline de parti au Parlement.

Il y a fort à parier que plus tard, dans leurs leçons d'histoire, les écoliers britanniques retiendront davantage la date du 22 juillet 1986 que celle du 23 juillet, jour du mariage du prince Andrew.

FRANCIS CORNU.

## L'ÉCOLE CENTRALE DE PARIS offre en septembre 1986 un MASTÈRE spécialisé en génie industriel

Il s'agit d'un programme d'un an comprenant des enseignements couvrant les domaines suivants :

- 1) Conduite de projets industriels.
- 2) Management de la production et des services.
- 3) Développement humain et social de l'entreprise.
- 4) Innovation technologique.

La formation comprend par ailleurs un stage de 4 mois en entreprise débouchant sur un travail personnel d'étude ou de recherche. Les enseignants sont des professeurs permanents de l'ÉCP et des responsables d'entreprises associés au programme. L'admission a lieu sur titres pour les titulaires d'un diplôme d'ingénieur ou de gestion ou d'un DEA ou diplôme équivalent.

Informations et dossier d'inscription, s'adresser :  
M<sup>me</sup> Paulette Guillotin - École Centrale Paris  
Grande Voie des Vignes, 92295 Châtenay-Malabry Cédex  
Tél. : 46-61-33-10 - poste 1189

ÉCP : Grand établissement sous tutelle du ministère de l'Éducation Nationale.

# Amériques

## ÉTATS-UNIS : face à la montée des « hispaniques »

### Faut-il (enfin) faire de l'anglais la langue officielle ?

Faut-il faire de l'anglais la langue officielle des États-Unis ? Cela n'est pas une plaisanterie. La langue des passagers du *Mayflower*, qui débarquèrent au début du dix-septième siècle sur la côte est de l'Amérique, n'a pas encore ce statut. C'est bien ce qui agace — le mot est faible — un nombre croissant d'anglophones, inquiets de l'arrivée en masse, depuis une quinzaine d'années, de nouveaux immigrants asiatiques et hispaniques.

Les partisans de l'*English first*, soucieux de maintenir ce qu'ils considèrent comme un élément indispensable de l'unité nationale, ne restent pas inactifs. Ils s'organisent. Ils ont créé une association, US English, qui compterait quelque deux cent mille membres. Son président, M. Hayakawa, est, curieusement, un fils d'émigrés japonais né au Canada.

Sous l'impulsion de US English, des campagnes de signatures sont en cours dans plusieurs Etats américains en vue de soumettre à un référendum populaire la question de la reconnaissance de l'anglais comme langue officielle dans les législatures locales. A ce jour, une telle disposition n'existe que dans six Etats. En Californie, plus d'un million de signatures ont été ainsi recueillies, ce qui est suffisant pour que les électeurs aient à se prononcer à ce sujet le 4 novembre prochain, à l'occasion du renouvellement de la Chambre des représentants.

Le texte qui sera soumis au vote demande que soient prises « toutes les mesures pour assurer que le rôle de l'anglais, en tant que langue commune de l'Etat de Californie, soit préservé et renforcé ». Il insiste pour que ne soit votée « aucune loi qui diminuerait ou ignorerait le rôle de l'anglais », et il est fortement souligné qu'il est le « langage commun » de tous les citoyens. En Floride, une tentative similaire est en cours. US English s'efforce de sensibiliser l'opinion dans une douzaine d'autres Etats. En revanche, le projet, agité aussi par cette organisation, d'un

amendement constitutionnel officialisant la langue d'Hemingway et de Saul Bellow semble en panne.

Selon le recensement de 1980, environ vingt-six millions de citoyens américains, soit à peu près un sur dix, n'indiquaient pas l'anglais comme première langue d'usage. La moitié d'entre eux appartenaient à la communauté hispanique. Or les Américains anglophones ont le sentiment que les Latino-Américains refusent l'assimilation, en particulier linguistique. Des études ont, en tout cas, montré que chez eux l'apprentissage de l'anglais n'entraîne pas, dans d'autres communautés, l'oubli ou l'abandon à terme de la langue maternelle.

L'accroissement, ces dernières années, de l'immigration en provenance de divers pays d'Amérique latine et d'Asie augmente les craintes de ceux qui, aux Etats-Unis, redoutent de ce fait une désintégration sociale. Les chiffres sont, à cet égard, impressionnants. La population hispanique a doublé en quinze ans, passant de 9 millions d'habitants en 1970 à 18 millions aujourd'hui. Dans le même temps, les Asiatiques, qui étaient 1,5 million en 1970, ont vu leur nombre tripler. De 1960 à 1979, un visa sur quatre a été accordé à un Asiatique.

### « Pas de cacophonie ! »

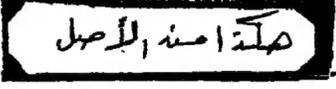
Par certains côtés, les craintes que suscite cette nouvelle immigration dans la communauté blanche anglophone rappellent les frayeurs qu'inspiraient en leur temps les nouveaux arrivants venus d'Irlande. On souhaitait alors se prémunir contre les virus du catholicisme et de l'anarchie. On met en garde aujourd'hui contre le risque de « tiers-mondisation » de certaines villes américaines et contre le coût de l'aide sociale apportée à cette population, généralement démunie à son arrivée. « Ils ne parlent pas l'anglais. Il faudra que l'aide sociale les prenne en charge dès

qu'ils seront sortis de l'école. Qui paiera ? C'est nous. » Ces propos d'un sénateur américain sont significatifs d'un état d'esprit qui se répand et que les représentants des communautés hispaniques et asiatiques dénoncent comme une manifestation de xénophobie et de racisme.

Ce mouvement d'opinion se traduit par des attaques de plus en plus fréquentes contre l'éducation bilingue. Celle-ci, déjà pratiquée auparavant, a été légalisée par un arrêt de la Cour suprême en 1974. Quatre-vingts langues sont ainsi enseignées, aux côtés de l'anglais, dans les districts scolaires où 5 % au moins des effectifs appartiennent à une communauté ethnique non anglophone. L'actuel gouvernement, hostile au développement de ce système, n'a pratiquement pas augmenté les crédits depuis 1980. En septembre 1985, le secrétaire à l'éducation, M. Bennett, a publiquement déclaré que l'éducation bilingue était un « échec », et il s'est fait l'avocat ardent de « l'immersion » totale des nouveaux immigrants dans un bain d'anglais.

« En tant que citoyens, nous avons besoin d'un langage commun », estime M. Bennett, qui ajoute : « Ce langage commun, aux Etats-Unis, c'est l'anglais. Notre histoire commune est écrite en anglais. Nos ancêtres communs, à travers les âges, se sont adressés à nous en anglais. » Un tel déclin pour les minorités ethniques n'est pas propre aux hommes politiques républicains. L'un des plus farouches adversaires du bilinguisme est un démocrate, M. Richard Lamm, gouverneur du Colorado, un Etat où la communauté hispanique est en forte expansion. Le gouverneur Lamm a l'habitude de résumer en ces termes sa position : « Nous pouvons fermer les yeux sur la couleur, mais nous ne pouvons pas nous boucher les oreilles. Notre pays doit ressembler à un arc-en-ciel, mais il ne doit pas tolérer la cacophonie. »

MANUEL LUCBERT.



كنا من اجل

Asie

M. Nakasone a formé son cinquième gouvernement

Le Premier ministre japonais, M. Nakasone, a formé son cinquième gouvernement...

Politique

La nouvelle politique du logement

M. Méhaugnerie ménage aussi les locataires

Centriste oblige, M. Pierre Méhaugnerie s'est efforcé de satisfaire la gauche...

La navigation de M. Pierre Méhaugnerie ressemble de plus en plus à une remontée contre le vent...

Le ministre de l'équipement et du logement a refusé toutes les aggravations souhaitées par certains membres de sa majorité...

tre, comme le demandait M. Mémin, qu'après le juge doit pouvoir aussi imposer une modification du loyer.

Ces fameuses normes, annonce M. Méhaugnerie, seront d'ailleurs allégées. Le ministre précise que les logements de la catégorie IV (les moins confortables) continueront d'être régis par la loi de 1948...

La « mise aux normes »

D'elle-même la majorité a adouci aussi le projet initial. C'est à la demande de M. André Fanton (RPR, Calvados)...

Les locataires de plus de soixante-trois ans ou dont les ressources sont faibles ne pourront pas voir leurs baux modifiés...

Augmentations limitées. La législation des HLM est elle aussi profondément modifiée par ce projet. D'abord la liberté de fixer les augmentations de loyer...

demandées par toutes les associations d'HLM, s'il y a des abus et si la campagne contre le gouvernement continue.

Les socialistes s'étonnent de cette liberté « sous contrôle » alors que, selon M. Robert Chapuis (PS, Ardèche), le ministre « refuse tout contrôle des propriétaires privés ».

M. Jacques Badet (PS, Loire), lui-même responsable national d'organisation d'HLM, ne comprend pas que le ministre après avoir annoncé la liberté, « annonce maintenant un nouveau blocage des loyers ».

Au moins dans le cas des HLM, le ministre du logement a pu se présenter en défenseur des locataires face à des gestionnaires, qui souvent se situent à gauche, et qu'il soupçonne de vouloir abuser de la liberté qu'il leur octroie.

THÉRY BRÉHER.

Le PCF estime que la droite et le PS se livrent à des « spectacles lamentables »

A l'issue de sa réunion hebdomadaire, le bureau politique du Parti communiste a publié, le mardi 22 juillet, un communiqué consacré aux « derniers développements de la situation du pays ».

« Alors que la droite et le PS ne négligent aucune occasion de rompre des lances devant les projecteurs, note le bureau politique, tout débat de fond avec les communistes qui pourrait sérieusement mettre en cause la politique du pouvoir est écarté ».

avec la volonté de rassembler (...) et d'assurer l'élection d'un député communiste. M. René Piquet, membre du bureau politique chargé de l'aide à la promotion des militants et président du groupe des élus communistes français à l'Assemblée européenne, conduira, comme en mars dernier, la liste du PCF.

Le bureau politique estime que « ce refus systématique d'un véritable débat pluraliste », refus dont, selon lui, le PS a déjà été l'initiateur lors des élections européennes de 1984 et des législatives de 1986...

PRÉCISION. - Contrairement à ce que nous indiquions dans nos éditions datées du 18 juillet à l'occasion du voyage de M. François Mitterrand à Bouzeron (Saône-et-Loire), M. François Gayet n'est pas démissionnaire du Mouvement des radicaux de gauche...

Les « victimes » de l'alternance

(Suite de la première page.)

Yvette Roudy apprend... le crawl. Beaucoup d'autres, dès leur départ, ont fait une razzia dans les librairies. Le Parisien, de Patrick Stusskind, fait un malheur dans leurs rangs, à commencer par Laurent Fabius.

Mais ne nous y trompons pas. Jean Le Garrec n'a pu être conservé de ses cinq ans de cabinet que « certains dossiers que je connais un peu, et le privilège de me faire appeler M. le ministre par les huissiers de l'Assemblée ».

« Laisser les choses reposer un peu ». Mais tout n'est pas quitté avec une égale désinvolture les attributs du pouvoir. Ainsi, l'association Allons z'êtes a pu pour première idée d'offrir à son fondateur, Jack Lang, une voiture et un chauffeur.

Une providence, ces associations, pour les quelques ministres qui ont souhaité garder un pied-à-terre. A commencer par Laurent Fabius, qui est hébergé dans 160 mètres carrés boulevard Raspail par l'association Solidarité moderne, créée quelques mois avant le 16 mars et présidée par M. Jean Durand, président du Crédit industriel de Normandie.

remarquée aux obsèques de Coluche. Il est parti pour Venise où il fait partie du jury de la Biennale des plasticiens - qui couronne, le monde est petit, le Buren des colonnes - un ast d'avion privé, et il est à Munich, invité par le ministre bavarois de la culture ; puis le revoli, à Santander, pour une université d'été, à la demande du vice-président du gouvernement espagnol ; et encore, à Lisbonne, convié par le président de la République soi-même, Mario Soares, pour un symposium sur « la culture et la démocratie ».

« On me remet des placets, autant sinon davantage qu'avant », plaide l'intéressé, qui proteste bien fort : « Je n'ai pas envie d'être pendu aux basques de ceux qui ont la charge du secteur ! »

« L'alternance ». Pour sa part, Pierre Bérégovoy a déjà quitté les locaux dans lesquels, le lendemain du 16 mars, il a entreposé quelques semaines ses dossiers d'ancien ministre.

« Ce sont des avocats immobiliers ou routiers ne s'attendant pas à l'aspect le plus douloureux du métier d'ex. Le métro, qui qu'on en dise, s'apprend plus facilement que le silence. Pour une Georgina Dufour qui affirme que « le vrai pouvoir, c'est donner la vie, ce n'est pas gouverner un pays », pour un Jean Laurain, ancien secrétaire d'Etat aux anciens combattants, qui a du mal à discerner une « différence de nature » entre le « métier de ministre et celui de député, combien de frustrés du projet de loi, de servés de la conférence de presse, d'orphelins de l'arbitrage ! Laurent Fabius, qui a déjà reçu trois fois son ex-gouvernement au grand complet - à l'exception du démissionnaire d'avril 1985, Michel Rocard - pour un petit déjeuner à l'Hôtel Lutetia, se a prévenu : « Quand on a beaucoup occupé l'actualité, il faut laisser les choses reposer un peu. » Sage parole !

ex » s'est déroulée sans heurt au sein du groupe socialiste de l'Assemblée. L'autorité inflexible de Pierre Joxe est acceptée par tous, et quand le terrible président du groupe lâche à Yvette Roudy un grinçant : « Si tu avais été là au début de la réunion, tu saurais de quoi on a parlé », nul ne s'offusque. L'allure de « néo-conseil des ministres » des toutes premières réunions du groupe s'est estompée. La fameuse réunion dite de « l'après-Teheran », où les « ex » s'étaient entre-interpellés comme si le sort du pays était encore suspendu à leurs paroles, n'a pas été imitée. Il est vrai que les petites équipes, survivances de leurs cabinets, que certains avaient gardés autour d'eux au cours des premières semaines, se sont égarées. Les anciens collaborateurs se sont tous recasés.

« Les premiers temps, marquer un député, à la entendre parler, on sentait bien qu'il y avait quelque chose de différent pour préparer leurs notes. C'est fini. On se voit encore, à déjeuner ou le week-end, mais guère plus. Certains, avec des précisions de consignes, se sont retrouvés dans les arrière-salles quelques hauts fonctionnaires de leurs administrations, mais pas de quoi hurler au shadow-cabinet.

Heureux effet de l'alternance, en revanche, leurs anciens interlocuteurs « socio-professionnels » ont gardé le contact avec eux. Avant 1981, dit Jean Auroux, c'est nous qui les sollicitions. Aujourd'hui, ce sont eux. Responsables de groupements de toutes sortes, de syndicats professionnels, en restant en relation avec l'opposition d'aujourd'hui, préparent la future alternance.

Avec certains des nombreux patrons cloyés au ministère de l'industrie et qu'elle continue de rencontrer de cocktail en cocktail, Edith Cresson a conservé des liens tellement affectueux que plusieurs d'entre eux ont déjà confié à cette ambassadrice de charme de délicates missions à l'étranger. Il s'agit essentiellement, croit-on comprendre, de recouvrement de créances pour le compte d'industriels français. De son courrier du matin, Edith Cresson exhume aussi la lettre d'un patron de PME qui souhaite impérieusement sa présence à l'inauguration d'une usine.

Ces multiples occupations ne vont pas empêcher la quasi-totalité des anciens ministres de s'octroyer, « pour la première fois depuis cinq ans, de vraies vacances ». Et l'impitoyable Thomas Fabius, quand ses parents lui demandent ce qu'est un député, pourra continuer à répondre : « Un député, c'est quand on voit plus souvent ses enfants. »

De vraies vacances ! Entre ces deux extrêmes donc, on trouve tout. Depuis Jean-Marie Belloc, qui souhaite « apprendre à se taire tout en restant présent, pour rester dans le coup », jusqu'à Michel Delabarre, repêché à l'envi qu'il faut « accepter de faire un travail de bénédictin ». L'ancien ministre du travail, s'il a poussé le renoncement monacal jusqu'à « s'inscrire volontairement à la commission des lois et pas à la commission des affaires sociales », a néanmoins coté au démon lors du débat sur l'autorisation administrative de licenciement, où on l'a vu s'opposer à Philippe Séguin.

Jean Le Garrec, incontestablement parmi les parlementaires les plus assidus des « ex », se fait un devoir d'assister à « ces séances de nuit où « vous moulinez de l'amendement » sous la houlette de Pierre Bérégovoy, il se défend vigoureusement de « marquer » ses successeurs avec acharnement : « Oui, c'est vrai, j'ai rédigé un communiqué au moment de la dévaluation. Ensuite, nous avons tenu une conférence de presse avec Michel Delabarre, j'ai fait deux « Parlons vrai » sur Europe 1. Mais c'est vraiment tout ! » Il faut bien, en tout cas, s'offrir quelques compensations : les séances de commission où l'on peut « faire danser les nouveaux. dit Jean Auroux, pas un d'entre nous ne se priverait de cette gâterie ! ».

Au prix de ces petites frustrations intimes, la réinsertion du club des « ex » s'est déroulée sans heurt au sein du groupe socialiste de l'Assemblée. L'autorité inflexible de Pierre Joxe est acceptée par tous, et quand le terrible président du groupe lâche à Yvette Roudy un grinçant : « Si tu avais été là au début de la réunion, tu saurais de quoi on a parlé », nul ne s'offusque. L'allure de « néo-conseil des ministres » des toutes premières réunions du groupe s'est estompée. La fameuse réunion dite de « l'après-Teheran », où les « ex » s'étaient entre-interpellés comme si le sort du pays était encore suspendu à leurs paroles, n'a pas été imitée. Il est vrai que les petites équipes, survivances de leurs cabinets, que certains avaient gardés autour d'eux au cours des premières semaines, se sont égarées. Les anciens collaborateurs se sont tous recasés.

Heureux effet de l'alternance, en revanche, leurs anciens interlocuteurs « socio-professionnels » ont gardé le contact avec eux. Avant 1981, dit Jean Auroux, c'est nous qui les sollicitions. Aujourd'hui, ce sont eux. Responsables de groupements de toutes sortes, de syndicats professionnels, en restant en relation avec l'opposition d'aujourd'hui, préparent la future alternance.

DANIEL SCHNEIDERMAN.

Amériques

Il (enfin) fait de l'anglais la langue officielle

Une difficulté subsiste toutefois. Les socialistes ne sont pas entendus quand ils demandent que les logements concernés soient « mis aux normes » avant de pouvoir ne plus être régis par cette loi de 1948.

MIEUX S'EXPRIMER MIEUX COMMUNIQUER

Un programme nouveau : Réflexion et techniques d'expression, pour surmonter l'obstacle de la communication et acquérir en quelques mois des techniques de réflexion constructive, l'aptitude à l'expression écrite et orale.

Doc. gratuite à l'IFEP-Dépt. TECHNIQUES D'EXPRESSION, Service M-1059, 35, rue Collange, 92303 Paris-Levallois. Tél. : (1) 42-70-73-63 (Org. privé).

Rapatriés

M. Santini révoque le président de l'ONASEC

Le secrétaire d'Etat aux rapatriés, M. André Santini, vient de révoquer M. Georges Morin, le président de l'Office national à l'action sociale, éducative et culturelle pour les rapatriés (ONASEC), dont la gestion par les socialistes avait été critiquée dans un rapport de l'Inspection générale de l'Administration (le Monde du 5 juillet). Le décret mettait fin aux fonctions de M. Morin, ancien directeur de cabinet de M. Louis Merzax à la présidence de l'Assemblée nationale, a été publié au Journal officiel du 22 juillet.

Commentant cette décision, M. Morin a déclaré : « Malgré les multiples pressions dont j'ai été l'objet, je n'ai pas accepté de démissionner de mes fonctions tant que le moindre soupçon pouvait entacher mes quinze mois de présidence exercée à titre bénévole. Je prends acte du fait que le secrétaire d'Etat aux rapatriés a lui-même déclaré d'une part que « pas une continue n'avait disparu », d'autre part que « l'honnêteté personnelle de M. Morin

n'était pas en cause ». Mais je n'admets pas que l'on continue, contre toute raison et en des termes indignes, à accuser, sans preuve, l'ONASEC des pires turpitudes. On ne fait donc pas aujourd'hui une telle attitude en procédant à ma révocation. Cet acte arbitraire ne grandit pas ceux qui s'y sont livrés, et il appartiendra à la justice administrative de juger de sa légalité. »

M. Morin est remplacé à la présidence de l'ONASEC par l'actuel préfet de l'Oise, M. Louis Morel, ancien président de l'Office interdépartemental d'HLM de la région parisienne et ancien directeur central des renseignements généraux, qui connaît les problèmes des rapatriés pour avoir appartenu, en 1962, au cabinet du ministre d'Etat chargé des affaires algériennes, M. Louis Joxe, puis à celui du secrétaire d'Etat chargé des mêmes fonctions, M. Jean de Broglie. Ancien élève de l'Ecole nationale de la France d'outre-mer, M. Morel a d'ailleurs commencé sa carrière administrative en Algérie.

Le Monde

MAGAZINE SPÉCIAL SICOB

Parution le 15 septembre 1986

Renseignements publicités : 45-55-91-82, poste 4196

# Société

L'affaire du Carrefour du développement

## Les irrégularités comptables de M. Chalier avaient été signalées aux responsables

Dans le cadre de l'enquête sur le Carrefour du développement, les policiers se sont rendus, le mardi 22 juillet, chez un imprimeur de Beurepaire, la commune de l'Isoère dont M. Nucchi est le maire. On ignorait, mercredi en fin de matinée, les résultats de cette visite.

Après la publication ce mercredi par le Canard enchaîné d'un rapport de la direction des douanes alertant en juin 1985 le cabinet du secrétaire d'Etat au budget, M. Henri Emmanuelli, sur les irrégularités comptables dans la gestion de M. Yves Chalier, chef de cabinet de M. Christian Nucchi, rapport resté apparemment sans suites, la question de savoir qui était au courant commence à se poser sérieusement.

Selon l'hebdomadaire, la direction nationale des enquêtes douanières (DNED) a attiré l'attention des responsables du budget après avoir découvert un trafic de fausses factures de la société TTCI (Tous transports et commerces internationaux) travaillant comme transporteur de matériels - y compris d'armes - pour le ministre de la coopération. M. Christian Heber, gérant de la TTCI, a facturé des services pour

540 000 F et 1 440 000 F au ministère, réglés par la trésorerie générale de Paris. Il a reconnu, indique le document datant de mai 1985, avoir retiré immédiatement les fonds en liquide, prélevés une « commission » de 130 000 F et avoir restitué le reste - soit 1 850 000 F - « au chef de cabinet du ministre de la coopération et du développement pour réamortisation occulte des responsables de la gendarmerie du Burundi ».

D'après le Canard enchaîné, le directeur de cabinet de M. Emmanuelli convoque alors M. Yves Chalier, qui affirme qu'il s'agit de « financer le sommet de Bujumbura », puis tire le signal d'alarme.

Ce document, montrant que certaines mécanismes de contrôle avaient fonctionné, tend à amoindrir la thèse privilégiée par les socialistes dans l'affaire du Carrefour du développement d'un ministre dont la confiance aurait été abusée par son chef de cabinet. Une nouvelle fois, il apparaît que M. Chalier n'a pu organiser comme il l'a fait le sommet de Bujumbura de sa seule initiative.

## Une fabrique de fonds spéciaux ?

L'association Carrefour du développement était-elle devenue une mécanique à fabriquer des fonds spéciaux ? Au fil de l'enquête et des révélations, il apparaît, en tout cas, qu'elle a bien mérité son surnom de « pompe à fric ». On ignore toujours où sont passées les sommes dispersées, mais il semble acquis que le circuit ait en tout cas été essentiellement la constitution d'une « caisse noire ». Sur ordre de qui et pour quoi faire ? La question risque de rester encore longtemps sans réponse.

Dans ce contexte, le sommet franco-africain de Bujumbura, au Burundi, en décembre 1984, paraît avoir donné lieu à un exercice financier de haute volée : surfacturations de prestations effectives, facturation d'opérations inexistantes par des « sociétés-taxi » remboursées à l'organisme payeur la somme versée, en espèces, diminuée de leur « commission ». Selon un récapitulatif des cent cinquante prestations fournies par différentes entreprises, signé du ministre de la coopération, M. Christian Nucchi, le sommet a coûté 50 671 911 francs, auxquels sont ajoutés 16,5 millions de francs pour des « contrats directs et mission d'équipement », soit au total plus de 67 millions de francs. Même avec une bonne dose d'indulgence, on ne peut que juger ce coût exorbitant.

Dans sa lettre de treize pages - manuscrite mais non signée - à l'actuel ministre de la coopération, M. Michel Aurillac, M. Yves Chalier, ancien chef de cabinet de M. Nucchi, reconnaît que ces dépenses peuvent paraître « très élevées », notamment en ce qui concerne le transport et les munitions et armements. Il les justifie cependant par la situation géographique du Burundi et par la nécessité de former la brigade d'intervention polyvalente (BIP) et d'équiper la police burundaise.

M. Yves Chalier « mecène »

En outre, nombre de dépenses, ajoutées à celles de la liste officielle : « Il a fallu beaucoup d'argent en espèces pour certaines activités parallèles : envoi au Burundi d'agents spéciaux et d'équipement de ces agents en matériels spéciaux et notamment d'écoute (affaire des Libyens) ». M. Chalier ne précise pas davantage : peut-être cette « affaire des Libyens » est-elle à rapprocher des informations parvenues peu avant le sommet sur un risque d'infiltration de commandos de Tripoli.

Autres dépenses payées en espèces, selon lui, une prime de 3 000 F accordée à quelque trois cents personnes ayant participé à la préparation du sommet, le convoyage de voitures officielles de Mombassa (principal port du Kenya) à Bujumbura et « une grande quantité de petits cadeaux et de pourboires », distribués après la réunion.

« Où trouver ces espèces ? » se demande M. Chalier en relevant, à juste titre, que « la comptabilité publique ne permet pas de se procurer des espèces sans justificatifs ». Au début, affirme-t-il, « le premier ministre n'a accordé que 11 millions de francs sur réserve spéciale. Il faut attendre plusieurs mois pour avoir une rallonge ».

L'ancien chef de cabinet se lance, alors, dans une explication étonnante au terme de laquelle il apparaît comme une sorte de « mécène » ayant avancé à l'Etat 5,5 millions de francs en liquide pour lui permettre de joindre les deux bouts du sommet. Cette somme correspondait, assure-t-il, à un « avoir mis à sa dis-

position par des hommes d'affaires libanais pour organiser en France un centre de formation pour Africains, notamment dans les domaines de la gestion et de l'informatique ». Malheureusement, il n'a pas pu retrouver, par la suite, ces baillères de fonds et le justificatif de l'avoir, comme la liste des personnes ayant bénéficié de primes a disparu lors du cambriolage au siège de Carrefour du développement, fin avril...

Lorsque le gouvernement a régularisé les dépenses du sommet en avril-mai 1985, M. Yves Chalier a relancé le centre de formation et récupéré, indique-t-il, les 5,5 millions de francs avancés, par l'intermédiaire d'un arrangement avec deux entreprises ayant participé aux travaux.

Si cette dernière précision a permis aux enquêteurs de découvrir une anomalie de taille il est évident qu'elle n'est pas la seule. M. Chalier, en particulier sur l'avoir libanais, ne les ont guère convaincus. Elles sont, en effet, apparues rapidement dépassées par les nouveaux éléments obtenus en suivant les sorties de fonds du compte de Carrefour du développement.

Parmi les trois mille chèques tirés sur le compte de l'association, la brigade financière achève son tri. Les destinataires sont nombreux : parmi ceux-ci la Promotion française, association fondée par M. Chalier pour acheter le château d'Orrie (quinze chèques entre mai 1985 et janvier 1986, pour 4,5 millions de francs), le compte commun à MM. Nucchi et Chalier (trois chèques en juillet-août 1985 pour 83 000 francs), la SOCOTRA, société de transit (plus de 6 millions de francs entre octobre 1984 et le 21 janvier 1985). Le Canard enchaîné de ce mercredi démontre le dernier versement, montrant comment la SOCOTRA, après avoir reçu, sur fausse facture, 1 561 500 francs de l'association, adresse un avoir de 1 361 500 francs au ministère de la coopération. M. Chalier, selon l'hebdomadaire, encaisse en espèces le montant de l'avoir, la différence de 200 000 francs représentant la « commission » de M. Philippe Leroy, dirigeant de la SOCOTRA.

Mais surtout, huit chèques au moins sont rédigés à l'ordre de M. Nucchi. Tirés sur le compte de Carrefour du développement à la BNP de la place Vendôme, ils s'échelonnent entre le 12 août 1985 (25 000 francs), le 7 janvier 1986 (80 000 francs) et le 3 février 1986 (10 000 francs). Tous signés par M. Chalier et portant au dos la signature de l'ancien ministre, ils se montent au total à 249 000 francs. D'autres chèques tirés sur un autre compte auraient également été destinés à l'ancien ministre.

Où sont les fonds ?

Qu'est-il advenu de ces fonds ? Mystère. Le député de l'Isère affirme, en tout cas, qu'il ne s'est jamais rendu à la banque pour encaisser ces chèques. Son avocat, M. Philippe Lemaire, juge « très vraisemblable » que la signature de M. Nucchi ait été là aussi limitée, et il envisage d'étendre la plainte pour faux déposé le 30 juin dans le cadre de l'épave de la garantie de l'Etat à l'emprunt par le château.

S'ils décident de privilégier la piste politique, les enquêteurs seront sans doute tentés de se pencher de plus près sur le passage de la lettre de M. Chalier intitulée « les commandes et activités du ministre financées par Carrefour du développement ». Il omettait la liste suivante d'opérations : « Troupe de

Bénin à Beurepaire en décembre 1983 : 200 000 F ; journée des ambassadeurs africains à Beurepaire (juin 1983 et 1985) ; à Sainte-Cécile-les-Vignes (juin 1984 et 1985) : 1 000 000 F ; fête à Beurepaire en décembre 1984 (deuxième anniversaire de la prise de fonctions) et décembre 1985 (troisième anniversaire) : 1 000 000 F ; soirée Manu Dibango à Beurepaire en 1985 : 80 000 F ; meeting : 300 000 F ; affiches électorales (C. Mucci-L. Mermaz) : 400 000 F ; invitation à Paris d'une soixantaine de personnes de Beurepaire pendant deux jours en décembre 1985 : 120 000 F ; Médiation, entraînement du ministre pour passage à la TV par la société M. : 700 000 F ; paiement pendant six mois d'un secrétariat à Beurepaire de trois personnes plus une chargée de mission : 100 000 F ; sur ordre de Guy Penne, paiement pendant cinq mois de M. J. R., qui n'a jamais travaillé ni à l'association ni au ministère : 30 000 F ; paiement pendant deux mois (janvier-février 1985) de deux conseillers techniques du cabinet du ministre : 60 000 francs ; location d'un appartement pour le ministre avenue de la Bourdonnais : 5 000 francs par mois pendant dix-huit mois : 90 000 francs. Total : 4 080 000 francs.

Cette liste doit, évidemment, être prise avec prudence. M. Chalier y mêle indistinctement des actions très honorables comme la réception de deux ambassadeurs africains dans les communes administrées par MM. Nucchi et Penne à d'autres à première vue moins justifiées. On peut, en outre, s'interroger sur les conditions dans lesquelles a été rédigée cette lettre, écrite à la troisième personne, sans doute début mai alors que M. Aurillac ne l'a trouvée dans sa boîte aux lettres que le 13 juin, selon son cabinet. M. Chalier peut enfin avoir intérêt à chercher à « mouiller » ses supérieurs pour se protéger.

L'ancien ministre n'entend pas, en tout cas, répondre point par point sur ces éléments tant qu'il n'aura pas pu prendre connaissance de l'ensemble du document. Il a déjà démenti avoir reçu « quelque argent des ambassadeurs africains dans les communes administrées par MM. Nucchi et Penne ».

Reste une question. M. Chalier a-t-il pu emporter dans sa fuite des documents intéressants ? « S'il est intelligent et s'il a su se couvrir, c'est l'affaire Flatio Sharon. Sinon, c'est l'affaire Stavisky », affirme un enquêteur. Le mandat d'arrêt délivré par le juge d'instruction, M. Jean-Pierre Michaux, ne semble pas pour l'instant avoir été transmis à Interpol. Les policiers française et étrangères collaborent mais il n'y a pas de mandat dit international, qui rendrait la demande d'extradition automatique s'il était retrouvé. Pour le moment, la trace de l'ancien chef de cabinet continue à se perdre à Londres, le matin du 3 mai, après une nuit passée au Novotel de Hammermith.

CORINE LESNES.

(Publicité)

L'Association des maîtres de conférences docteurs d'Etat en lettres (63, rue Pascal, Paris 13e) invite tous les collègues docteurs et doctés à rejoindre ses rangs, en toute indépendance d'esprit, philosophie et politique, pour obtenir enfin des pouvoirs publics la reconnaissance officielle de leur haute qualification, et une promotion équitable, fondée sur des critères objectifs de qualité et de compétence, au profit d'une meilleure formation des universitaires français et de l'enseignement supérieur. (Assoc. loi 1901.)

Pour le meurtre de Bernard Laroche

## Jean-Marie Villemain est renvoyé devant la cour d'assises des Vosges

La chambre d'accusation de la cour d'appel de Nancy a rendu, mardi 22 juillet, un arrêt rejetant la demande de mise en liberté de Jean-Marie Villemain et ordonnant son renvoi devant la cour d'assises des Vosges.

Le père de Grégory restera donc à la prison Charles-III de Nancy, où il se trouve depuis près de seize mois à la suite de son incarcération pour « homicide volontaire avec préméditation » après le meurtre, en mars 1985, de son cousin, Bernard Laroche, qu'il tuait pour l'assassin de son fils. Le procès de Jean-Marie Villemain pourrait avoir lieu au mois de décembre ou au début de l'année prochaine, selon l'un des avocats de la défense, M. François Robinet.

La chambre d'accusation, qui avait mis en délibéré sa décision après avoir examiné le dossier le 17 juillet, a suivi l'avocat général, qui avait requis le maintien en détention en arguant des « nécessités de l'ordre public ».

En revanche, la Chambre d'accusation n'a pas retenu contre Christine Villemain, qui resta incarcérée pour le meurtre de son fils, l'accusation de « tentative et complicité d'assassinat ». Jean-Marie Villemain comparaitra donc seul devant la Cour d'assises des Vosges.

## Nouvelle expulsion vers l'Espagne d'un réfugié basque

BAYONNE de notre correspondant

Trois jours après l'expulsion de M. Txema Barona, un autre réfugié basque, M. Juanito Nafarrete, a été remis, mardi vers 13 heures, à la police espagnole (nos dernières éditions du 23 juillet). Il avait été arrêté six heures plus tôt, près de Biarritz, alors qu'il regagnait son domicile à Arbonne. Tous les accès du village avaient été barrés par la police de l'air et des frontières. Comme dans le cas précédent, la préfecture des Pyrénées-Atlantiques a fait état « d'informations aux termes desquelles l'intéressé se préoccupe de commettre des attentats terroristes » pour justifier la procédure d'urgence absolue.

Tout comme M. Barona, M. Juanito Nefarrete disposait d'une autorisation de séjour de trois mois qui avait été renouvelée en juin dernier ; comme lui, et alors qu'il résidait sur le sol français depuis neuf ans, il n'avait jamais eu maille à partir avec la police française. « Tout se passe comme si l'on voulait pousser à la clandestinité ceux qui sont en règle avec la loi », a déclaré M. Christiane Sando, avocat des réfugiés basques. Le tribunal de Bayonne prononce des peines de deux à trois mois de prison avec sursis contre les Basques qui n'ont pas leurs papiers en règle et, d'autre part, l'adminis-

tration expulse ceux qui sont dans la légalité.

Autre similitude avec le cas de M. Barona : M. Nafarrete ne ferait l'objet d'aucune poursuite de la part de la justice espagnole.

Doit-on en conclure que le gouvernement français a décidé d'obliger les réfugiés basques qui ne sont pas recherchés outre-Pyrénées à regagner le territoire espagnol ? Et à bénéficier des mesures de réinsertion mises en place il y a deux ans par M. Felipe Gonzalez ? Avec la possibilité, pour la police espagnole, d'obtenir d'eux quelques renseignements intéressants durant les dix jours qu'ils passent entre les mains de celle-ci ?

Enfin, si les réactions de l'opinion publique, tant au nord qu'au sud des Pyrénées, étaient relativement modérées, Paris pourrait, dans un deuxième temps, s'en prendre à du plus gros « gibier », qu'on préfère, pour l'instant, expulser vers l'Amérique latine ou vers l'Afrique. Peu de voix se sont élevées contre ces mesures, et ce ne sont pas les mille manifestants de Saint-Sébastien le 20 juillet dernier, ni les cinq cents d'aujourd'hui à Saint-Jean-de-Luz, pas plus que les cinq voitures françaises incendiées en Pays basque espagnol, qui pourraient entraver cette nouvelle stratégie.

PHILIPPE ETCHEVERRY.

Sous les auspices de la Fédération autonome

## Création d'un syndicat national des commissaires

Le Syndicat national des commissaires de police est né, mardi 22 juillet, sous les auspices de la Fédération autonome des syndicats de police (majoritaire chez les policiers en tenue). Ce nouveau syndicat a demandé son affiliation à la FASP pour « lier le combat syndical des commissaires à celui de leurs subordonnés », a expliqué son secrétaire général M. Jean Durand, commis-

saire divisionnaire. Au firmament déjà chargé du syndicalisme policier, le SNCP entend abandonner toute conception « aristocratique » de la fonction de commissaire et battre en brèche le quasi-monopole du Syndicat des commissaires et hauts fonctionnaires (82 % des voix aux dernières élections professionnelles de ce corps).

Le SNCP veut imposer son « dynamisme » et son « progressisme » face à son rival syndical, en ce qui ne voit qu'un « amicalisme chronique et politisé ». M. Jean Durand souhaite engager l'action de son syndicat en dehors de tout « apriorisme politique » pour peser sur les réformes intéressant l'ensemble de la police nationale. Il regrette que l'organisation rivale ait « brillé par son absence » à l'occasion des « grandes réformes » mises en œuvre par les gouvernements issus des élections législatives de mai 1981, qu'il s'agisse de la formation des personnels, de la restructuration de la délinquance ou de la modernisation de la police.

Le commissaire Durand, qui, après avoir exercé plusieurs postes

de commandement dans les CRS, a été, en 1984, conseiller de M. Joseph Franceschi, secrétaire d'Etat à la Sécurité publique, se déclare dans le même temps « gêné » par certaines initiatives de M. Pasqua, notamment quand l'actuel ministre de l'Intérieur parle de « couvrir » a priori les « excès » de quelques policiers.

La « moralisation » du corps des commissaires est l'un des objectifs que se fixe le nouveau syndicat. Le syndicalisme des commissaires ne doit plus, insiste M. Durand, « s'occuper de manipuler les tableaux d'avancement » ou de coopter les chefs de service. Il faut aussi mettre fin aux « droits fœdaux » que représentent les vacances supplémentaires et autres frais de justice, s'il s'agit d'être des rentrées

d'argent importantes à certains commissaires, ces « privilèges exorbitants » contribuent en effet à « couper » les responsables hiérarchiques de leurs subordonnés.

L'appartenance à la FASP, qui devra être confirmée par le prochain congrès de cette fédération, permettra au nouveau syndicat de représenter le corps des commissaires au sein des commissions techniques paritaires ministérielles. En raison de leur faible poids numérique (2 000 commissaires par rapport aux 120 000 fonctionnaires de police), les commissaires ne participent pas, jusqu'à présent, à ces instances, où est pourtant traité l'essentiel des problèmes des corps de fonctionnaires de police.

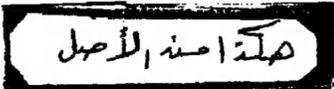
La constitution d'une « grande fédération » syndicale policière, qui unirait la FASP (majoritaire chez les policiers en tenue) au Syndicat national des policiers en civil (SNAPC, majoritaire chez les enquêteurs et les inspecteurs), sert de toile de fond à la création du syndicat des commissaires. Regroupant les différents corps de policiers, des gardiens de la paix aux commissaires, cette « fédération » (le Monde du 15 mars) imposera une « vision générale de l'institution policière au service des citoyens et en toute indépendance par rapport au pouvoir politique », comme l'ont répété M. Bernard Deleplace, secrétaire général de la FASP, et les représentants du SNAPC, MM. Jean-Louis Liorca et Jean-François Caillaux. Dans l'immédiat, ajoute M. Deleplace, l'adhésion du nouveau syndicat des commissaires à la FASP va permettre de corriger quelques « penchans anti-hiérarchiques » des policiers de la base à l'égard de leurs supérieurs.

E.I.

## ENVIRONNEMENT

● Fuite de pyralide dans les Vosges. - Les quatre-vingts employés du fabricant de textile Heiss, à Darney (Vosges), ont été évacués, mardi 22 juillet, à la suite d'une fuite de pyralide provoquée par un échouement dans un transformateur. Aucun des employés n'a été intoxiqué ni incommodé au cours de l'incident, précise-t-on à la préfecture d'Epinal, mais trois employés qui se trouvaient près du transformateur accidenté furent cependant l'objet de nouveaux examens de contrôle.

● Deux séismes en Californie. - Deux séismes, respectivement de magnitude 6,2 et 5,2, ont secoué, le 21 juillet, à 7 h 42 et 7 h 59, la région montagneuse de Bishop, située à quelque 350 kilomètres à l'est de San-Francisco. Déjà, une secousse de magnitude 5,5 s'était produite la veille dans la même région, et avait été suivie de plus de 200 répliques. Le 21 juillet, deux lignes électriques et téléphoniques, des réseaux d'égout ont été coupés.



# Société

## MÉDECINE

### Le projet d'un ancien directeur de la Ligue arabe

## Une clinique pour les « VIP » du Proche-Orient à Paris

Détruire Londres, Munich et Boston en attirant les étrangers fortunés qui doivent être hospitalisés : le projet d'une clinique très haut de gamme à Paris prend tournure. Le terrain est trouvé et les capitaux réunis ; la construction commencera au début de 1987. Les deux cents lits prévus seront mis en service deux ans plus tard.

A l'origine de cette idée d'un hôpital franco-arabe, devenu Clinique internationale de Paris (CIP), un ancien directeur du bureau de la Ligue arabe à Paris, M. Abdel Amer. Ce juriste égyptien a été nourri de culture française : instruit dans son pays par les frères des écoles chrétiennes, M. Amer se souvient de son étonnement lorsqu'il a vu, en 1979, le chef de l'Etat tunisien, M. Bourguiba, ami de la France, se faire hospitaliser en Allemagne fédérale à l'issue d'une visite officielle à Paris. « Je me suis rendu compte dépendant que c'était normal, dit-il aujourd'hui. Il n'y avait pas dans la capitale française d'établissement de soins qui réunisse à la fois l'équipement médical et chirurgical au meilleur niveau et les conditions d'hébergement adaptées à un chef d'Etat ».

C'est cette fuite vers les cliniques de Suisse, de Londres, de Munich ou des Etats-Unis que M. Amer et son beau-frère, M. Régis Mouchy, neurologue à la Pitié-Salpêtrière à Paris, ont décidé d'enrayer. La clientèle existe, en effet. Les deux promoteurs visent en priorité les « VIP » du Proche-Orient.

### Un tourisme médical

Les membres de la classe dirigeante des pays arabes se tournent surtout vers la Grande-Bretagne et les Etats-Unis en cas d'hospitalisation, jusqu'en 1981. A cette date, un mouvement de boycottage, conduit par l'Arabie saoudite et Bahreïn, s'est déclenché contre les praticiens anglais, dont les tarifs étaient jugés excessifs, même pour un émir. Les clients des pays arabes ont alors pris le chemin de l'Inde et de l'Allemagne fédérale. La compagnie aérienne ouest-allemande Lufthansa a organisé, au départ des capitales du Golfe, une compagnie sur le thème : « Venez

vous faire soigner en Allemagne ». En 1985, quatorze mille Arabes fortunés ont pratiqué ce « tourisme médical ».

Ouvrir un hôpital à Paris exigeait plus d'un feu vert officiel. « M. Gabriel Palaz (directeur général de l'Assistance publique de 1989 à 1995) m'a d'abord objecté qu'il s'agissait de supprimer quinze mille lits en quinze ans », raconte M. Amer. Mais quand je lui ai demandé où il hospitaliserait une personnalité de tout premier rang, avec collaborateurs, famille et gardes du corps, il a bien dû s'avouer démuné ».

En 1981, M. Jacques Barrot, ministre de la santé, donne son accord. La décision ne sera pas emise en cause par le gouvernement de gauche. Les promoteurs du projet soulignent qu'aucune opposition ne se fait jour, ni de la part du ministre communiste de la santé, M. Jack Ralite, ni ensuite de M. Edmond Hervé. Le ministre des finances, M. Pierre Bérégovoy, utilise l'entrée de capitaux étrangers pour l'opération. La commission nationale de l'hospitalisation donne un avis favorable.

### 430 millions de francs

En juin dernier, M. Jacques Chirac, depuis qu'il a rencontré M. Abdel Amer en 1979, s'est déclaré « séduit par le projet ». Forts de son appui, les deux promoteurs ont fait progresser le dossier. Ils tentaient à une implantation intra muros. Le terrain Citroën, qui de Javel, initialement convoité, a été abandonné, au profit de la ZAC Champemart.

Ce quartier offre tous les avantages : nœud de communications à l'intérieur de la capitale, proximité du périphérique qui conduit à Roissy, voisinage de grands palais parisiens (hôtels Concorde-Lafayette et Méridien). Un bail de soixante-dix ans a été signé en août 1985 et un acompte sur les charges foncières de 18,2 millions de francs versé.

Car l'argent est là. M. Amer, qui a créé, outre la Chambre de commerce franco-arabe, la première banque franco-arabe avec le Crédit Lyonnais — dont la participation de 40 % est passée à 30 %, après une cession partielle à la Banque française du commerce extérieur — a réuni le montage financier. Coût global : 430 millions de francs. Un emprunt a été lancé auprès des « futurs utilisateurs ».

Les vingt-cinq banques arabes installées à Paris ont prêtés 80 %, et des banques françaises le solde. La Findev (Finances et développement, créée en 1983 par l'ancien PDG de Paribas, M. Pierre Moussa, appartenant au groupe de banques d'investissements américains Dillon Read) a avancé l'argent nécessaire au fonds propre : 45 % des 430 millions de francs. En définitive, l'opération ne fait appel à aucun fonds publics ni en France ni dans les Etats arabes, ce qui tendrait à l'exonérer de certaines critiques selon lesquelles elle comporterait un sérieux risque financier.

Le projet, en effet, n'a pas suscité que des applaudissements, même s'il a franchi avec succès le difficile parcours de la mise au point technique et politique. La conception a été confiée aux architectes du centre omnisport de Beaulieu à Paris, MM. Andraud et Parat. Des « grands patrons » de la médecine et de la chirurgie parisienne, cardiologues et neurologues notamment, ont promis leur concours à la Clinique internationale de Paris. Quatre cents emplois seront créés, dont un grand nombre offerts à des agents trilingues (français, anglais, arabe). Le protocole d'accord signé le 8 juin avec le ministre de la santé prévoit que l'établissement participera au « rayonnement de la médecine et des industries biomédicales françaises ». En clair, la France ne se contentera pas de vendre le béton des hôpitaux des pays arabes ; elle placera aussi désormais son savoir-faire et sa technologie.

L'Union régionale hospitalière privée ne s'en obstine pas moins à demander au premier ministre, maire de Paris, le retrait du projet, « dont le poids pèsera un jour sur les finances publiques ». Pour M. Gérard Vincent, président du Syndicat national des cadres hospitaliers et directeur de l'Hôtel-Dieu à Paris, l'objection est d'un autre ordre. Selon lui, c'est au sein du service public qu'une telle réalisation aurait sa place. « Le service public, plaide-t-il, fonctionne avec les plus grands noms de la médecine et de la chirurgie française. Pourquoi seraient-ils incapables de répondre à la clientèle visée qui, de surcroît, lui assurerait des revenus dont tous les autres patients bénéficieraient ? ».

CHARLES VIAL.

## SPORTS

### Le Tour de France cycliste

## Saint-Bernard Hinault

Tandis que Jannie Longo remportait au sprint sa troisième victoire d'étape dans le Tour féminin, mardi 22 juillet à Villard-de-Lans, les professionnels se reposaient à L'Alpe-d'Huez. Hinault et Lemond ont profité de cette unique journée de détente à moins d'une semaine de l'arrivée pour tenir leur traditionnelle conférence de presse.

L'ALPE-D'HUEZ de notre envoyé spécial

Une conférence de presse insolite puisqu'elle a eu lieu dans la chapelle Notre-Dame-des-Neiges, l'église de la station transformée pour la circonstance en salle de rédaction. Bernard Hinault, Greg Lemond et leur directeur sportif, Paul Koechli, sont installés devant une longue table empruntée à la Cène, juste sous les grandes orgues. Ils sont prêts à répondre à toutes les questions, mais lesquelles ? Il y a quinze jours que l'on parle de cohabitation, de coexistence pacifique ou d'union sacrée entre les deux leaders de la formation La Vie Claire.

Dimanche dernier, jour du Seigneur, le français avait suivi son chemin de croix sur les pentes du Granson. Avec un G, comme Golgotha. Et, le lendemain, il était reparti à l'assaut. Littéralement ressuscité.

Une attaque inspirée par une sorte d'illumination presque miraculeuse. Cette offensive dans laquelle il surprime habileté, imposant le rythme de son choix, Hinault travailla pour ses propres intérêts tout en faisant le jeu de son partenaire. Génial ! S'il gagne le Tour — l'hypothèse reste plausible, c'est là qu'il aura construit sa victoire. Et si Lemond conserve le maillot jaune, il pourra dire merci à son équipier, véritable saint-bernard des montagnes, car leurs efforts conjugués auront précipité la défaite de Zimmermann, l'adversaire commun.

« Alors, la messe est dite ? » — Non, réplique Hinault en souriant. La course ne prendra fin que la ligne d'arrivée franchie, et la décision interviendra probablement au cours de l'étape contre la montagne de Saint-Etienne. Là, ce sera chacun pour soi. Une lutte loyale et le plus fort s'imposera.

« Vous accusez sur Lemond un retard de 2 mn. 45. Le handicap n'est pas insurmontable. Imaginez que vous ayez repris 2 mn. 30 à 10 kilomètres du but. Quelle serait votre attitude ? » — Je ne freinerai pas. Ça, c'est sûr !

Capable d'une grande mansuétude, Hinault n'est tout de même pas un enfant de chœur. Ni un Judas. Il fera le maximum pour protéger l'Américain, il se tentera rien pour contrarier sa marche victo-

rieuse vers les Champs-Élysées. Mais si l'occasion se présente de reprendre l'avantage, il saura la saisir. Et il le dit clairement. Il a sans doute commis des péchés d'orgueil. L'hypocrisie, jamais.

JACQUES AUGENDRE.

### TOUR DE FRANCE FÉMININ VILLARD-DE-LANS VILLAR-DE-LANS (65 km) (Deuxième étape)

1. Longo (Fr.), 1 h 41 mn 54 s ; 2. Simonnet (Fr.), à 1 s, suivie du peloton. Classement général. — 1. Canins (It.), 19 h 51 mn 31 s ; 2. Longo (Fr.), à 11 mn 7 s ; 3. Thompson (E.-U.), à 12 mn 23 s ; 4. Schunacker (RFA), à 22 mn 29 s ; 5. Simonnet (Fr.), à 23 mn 13 s.

### Hommage à la Colombie

Une plaque commémorative réalisée sur l'initiative de la Société du Tour de France et de la municipalité de l'Alpe-d'Huez en souvenir des victimes de la catastrophe d'Armero en novembre 1985, a été inaugurée mardi à l'Alpe-d'Huez. M. Alain Carignon, ministre délégué chargé de l'environnement et M. Roberto Junguito, ambassadeur de Colombie en France, ainsi que les coureurs et les sauveteurs se sont associés à cet hommage rendu au peuple colombien.

### Meeting d'athlétisme de Paris

## L'argent ne fait pas les records

Un record du monde ne se bat pas sur commande. Autrement dit, il ne suffit pas de mettre sur la table — dessous, ça ne se fait plus — un gros paquet de dollars (10 000 en l'occurrence) pour graver dans les tablettes de l'athlétisme une nouvelle performance.

Les organisateurs du meeting de Paris qui ont investi six cent mille francs pour constituer un jury de 125 millions de francs pour constituer mardi soir au stade Jean-Bouin un plateau de champions n'ont ainsi pas réussi à renouveler leur opération de 1985 qui avait permis au pentathlon soviétique Sergueï Bubka de devenir le premier homme à franchir 6 mètres avec une catapulte. Bref, champions olympiques à Los Angeles, la Roumaine Marica Puica et le Marocain Saïd Aouita se sont, mardi soir 22 juillet, lancés en vain à la poursuite du record du Mille (4 mn 16 s 71) et du 3 000 mètres (7 mn 32 s 1). Peut-

exploit toutefois pour la Roumaine qui a enchaîné les 1 609 mètres par un 5 000 mètres à nouveau victorieux.

Les records de France étaient plus modestement tarifés à 10 000 F. Petite récompense à grands efforts. La Nordiste Joëlle Debrouwer a en effet été dépossédée de ses records du Mille (4 mn 39 s 1) et du 5 000 mètres (15 mn 52 s 60) par la Nipnoise Florence Giolitti (4 mn 28 s 72) et La lyonnaise Annette Sergeant (15 mn 32 s 92), le duo de charme qui s'était approprié une semaine auparavant à Nice les records des 800 mètres et des 3 000 mètres. Les voilà maintenant qui règnent sur tout l'empire du demi-fond féminin à l'exception du 1 500 mètres.

Le policier parisien Jean-Louis Prignon et le Savoyard Paul Arpin n'ont, eux, gagné qu'un billet

d'avion pour les championnats d'Europe de Stuttgart fin août en ayant réalisé les minima qualificatifs (28'10'') pour le 10.000 mètres.

Pour 20 000 dollars, l'Américain Edwin Moses s'est contenté de paraître. C'est dire que le champion olympique (1976 et 1984) et mondial (1983) du 400 mètres haie a signé sa 113<sup>e</sup> victoire consécutive dans cet exercice où il n'a pas été battu depuis le 26 août 1977, en réalisant au passage le meilleur temps de l'année (47'66). Mais cet ingénieur électronique à la barbe de prophète ne tyrannise pas uniquement les records en tout genre. C'est un athlète magique, mélange détonnant de nonchalance et de puissance, qui avale la piste comme un élixir de jeunesse. Qui, dès lors, pourra un jour l'empêcher de boucler son parcours d'obstacles en moins de 47 secondes ?

A.G.

## RELIGIONS

### Le sommet judéo-chrétien de Genève

## La construction du carmel d'Auschwitz est arrêtée

Les cardinaux Macharski, archevêque de Cracovie (Pologne), Danneels (Bruxelles), Decourtray (Lyon), Lustiger (Paris) ont participé, le mardi 22 juillet à Auschwitz, avec des personnalités juives européennes, parmi lesquelles M<sup>rs</sup> Theo Klein et le grand rabbin Sirat, à une réunion de conciliation, à la suite de la polémique ouverte par la construction à Auschwitz d'un carmel. Ils ont adopté « une déclaration d'Auschwitz » que nous publions intégralement.

Les symboles comptent pour beaucoup dans les avancées et les reculs du dialogue judéo-chrétien. Encouragé par l'épiscopat catholique polonais, l'aménagement en carmel d'un bâtiment désaffecté du camp d'extermination d'Auschwitz suscitait depuis près d'un an l'indignation des communautés juives d'Europe occidentale notamment.

Après la visite du pape à la grande synagogue de Rome, le 13 avril dernier, la reconnaissance à Genève, par quelques-unes des plus hautes autorités catholiques et juives d'Europe, du symbole intangible et inviolable, d'Auschwitz, comme « monument et mémoire de la Shoah », représente un nouveau pas dans ce dialogue.

Même si le lieu de Genève se prête à l'idée de compromis, ce sommet judéo-chrétien du 22 juillet n'a rassemblé en rien, selon ses participants, à une « négociation ». Aucune partie n'a demandé de concession à l'autre. Cette rencontre a eu lieu dans un climat d'information et de compréhension réciproques.

Archevêque du diocèse de Cracovie où se trouve le site d'Auschwitz,

le cardinal Macharski a admis, au cours de la discussion, que sa position avait évolué et a exprimé son accord pour que les travaux du carmel soient stoppés. « En l'état du dialogue, rien ne sera changé à ce qui existe actuellement. La nef centrale restera désaffectée, dans son état antérieur à l'arrivée des carmélites, soulignant ainsi le caractère provisoire de l'établissement ».

L'affaire est débloquée, mais elle n'est pas terminée. Ce bâtiment d'Auschwitz, dont les carmélites voulaient faire un lieu de prière et d'expiation, était celui où les nazis entreprenaient à la fois les gaz, qui servaient à tuer, et les derniers effets de leurs victimes. Pour les juifs, il est « le symbole même du symbole de la solution finale qui représente Auschwitz ». Il doit rester le lieu de l'éternel silence ».

Si les juifs souhaitent le départ des carmélites, ils sont satisfaits de la position prise à Genève par le cardinal Macharski. Le plus difficile est fait : ouvrir le dialogue qui, dit le communiqué final, doit continuer « pour que soient définitivement établies des modalités satisfaisantes dans le respect de ce lieu unique situé en terre polonaise chrétienne. Chacun est appelé à participer à cet effort de respect mutuel et de compréhension par sa réflexion, son recueillement, et pour les croyants, par la prière du cœur ».

Il ne s'agit pas de brûler les étapes et l'on peut s'interroger sur l'opportunité d'initiatives, comme le pèlerinage organisé le 21 septembre à Auschwitz par des juifs libéraux et quelques chrétiens français, qui risqueraient de compromettre l'actuel effort de rapprochement.

HENRI TINOCO.

### « Zakhor, souviens-toi »

Voici le texte de la déclaration d'Auschwitz, signée par les autorités catholiques et juives présentes. Il est adressé « aux hommes et aux femmes de notre temps. A ceux et à celles des temps futurs ».

« Les sites isolés d'Auschwitz et de Birkenau sont reconnus aujourd'hui comme les lieux symboliques de la solution finale au nom de laquelle les nazis ont procédé à l'extermination (Shoah) de six millions de juifs dont un million et demi d'enfants, seulement parce qu'ils étaient juifs. »

« Ils sont morts dans l'abandon et l'indifférence du monde. Recueillons-nous dans la mémoire de la Shoah et dans le silence de notre cœur. »

« Que la prière qui montera de nos lèvres multiples nous aide aujourd'hui et demain à mieux respecter le droit à la vie, à la liberté et à la dignité des autres, de tous les autres. »

« Souvenons-nous que chacun de ceux qui ont été assassinés à Auschwitz et à Birkenau : juifs, Polonais, Tziganes, prisonniers de guerre russes pouvaient chaque jour s'écrier avec le prophète Sphania (Is. 18) : « Ce jour-ci est un jour de fureur, un jour de détresse et d'angoisse, un jour d'extermination et de désolation, un jour de nuée et de brouillard. »

## Le Monde

PUBLICITÉ FINANCIÈRE

Renseignements : 45-55-91-82, poste 4330

### Le 11<sup>e</sup> congrès international de psychiatrie de l'enfance

## Tristes enfants du divorce

La psychanalyse vole parfois au secours du bon sens. M<sup>me</sup> Judith Wallerstein, freudienne orthodoxe, par ailleurs épouse du président de l'Association internationale de psychanalyse, l'a montré le 22 juillet à Paris, dans le cadre du 11<sup>e</sup> congrès international de psychiatrie de l'enfant, en montrant, à l'égard de l'enfant, que le divorce a de sérieuses conséquences sur la santé mentale des enfants.

M<sup>me</sup> Wallerstein sait de quoi elle parle : elle conduit depuis près de quinze ans une étude « dans la classe moyenne, blanche et californienne » pour tenter de situer les conséquences des séparations et des divorces sur les enfants. Il s'agit — point important — d'une étude continue (« longitudinale »), les médecins suivant les sujets concernés (parents et enfants) aussi longtemps que possible. Quinze ans après le lancement de ce programme d'étude, le contact est maintenu avec 90 % des cent trente-et-un enfants du départ. On peut ainsi continuellement réactualiser les conclusions et suivre les effets à long terme du divorce. Il s'agit aussi d'une étude exemplaire menée au nord de San-Francisco, dans une zone où les taux de divorce sont parmi les plus élevés du monde.

### Cinq années d'espoir déçu

« Avant dix-huit ans, précise M<sup>me</sup> Wallerstein, un enfant a près d'une chance sur deux de voir ses parents se séparer, une sur quatre de voir l'un de ses parents se remarier et une sur cinq de voir divorcer une seconde fois. »

Principale conclusion : l'âge et le sexe des enfants sont des paramètres importants dans l'histoire des con-

séquences psychiques ultérieures dont ils peuvent être les victimes. « Les enfants qui souffrent le plus de l'absence du père, a expliqué M<sup>me</sup> Wallerstein, sont les petits garçons lorsqu'ils ont entre six et huit ans au moment de la séparation des parents. Celle-ci est pour eux l'équivalent d'un véritable deuil. Le besoin du père augmente pendant l'adolescence à tel point que beaucoup quittent le foyer familial pour le retrouver. Dans de nombreux cas d'ailleurs, les pères ne comprennent pas véritablement l'intensité du besoin de l'enfant. Ce dernier peut alors en arriver à s'inventer un père. Beaucoup aussi rebâtissent l'histoire de leur famille de manière toute fictive, trouvant avec le temps des raisons diverses pour justifier la séparation de leurs parents. »

À écouter M<sup>me</sup> Wallerstein, on vient à penser que les cicatrices du divorce sont indélébiles. « Tous, dit-elle, ont beaucoup de difficultés à imaginer pouvoir être heureux en couple. Les jeunes filles ont une véritable peur d'être trahies. Jeunes, elles supportent mieux la séparation que les garçons. Mais elles sont ensuite plus vulnérables. Ce sont alors des femmes très conservatrices, en quête d'un mariage durable. » Cinq ans après la séparation, les enfants croient encore le plus souvent à une possibilité de retrouvailles des parents. Et il faut en moyenne attendre dix ans pour qu'ils acceptent le fait. Au total, près de 40 % de ces enfants souffrent à un moment ou à un autre d'un épisode dépressif. Les dangers et les risques encourus sont encore plus grands s'il y a un remariage et un divorce. Ce problème n'a rien de spécifiquement américain. En

France, selon certaines estimations, on compte déjà à l'âge de cinq ans, 6 % d'enfants dont la mère est divorcée, 10 % à l'âge de dix ans.

J.-Y. NAU.

Cette estimation figure dans le dossier « Du divorce et des enfants » par Odile Bourguignon, Jean-Louis Rallu et Irène Thiéri (Presses universitaires de France). Ce dossier analyse d'autre part les résultats actualisés de l'étude californienne.

## SCIENCES

• Une plaque commémorative sur le Titanic. — Au cours de leur plongée du 20 juillet à bord du petit sous-marin Alvin, le docteur Robert Ballard et ses deux coéquipiers ont fixé sur la poupe de l'épave du Titanic une plaque de bronze à la mémoire des mille cinq cent treize personnes qui ont trouvé la mort, le 15 avril 1912, lors du naufrage du paquebot. La campagne d'exploration commença le 13 juillet s'achèvera le 28 juillet. — (AFP).

• Examen franco-allemand pour le centrale de Cattenom. — La centrale nucléaire française de Cattenom (Moselle), qui inculque fort les Luxembourgeois et les Allemands situés dans son voisinage, sera examinée par des experts français et ouest-allemands avant son démarrage. Cette « ascusation » devrait avoir lieu au cours du mois d'août. C'est ce qu'a annoncé à Bonn le ministre ouest-allemand de l'environnement, M. Walter Wallmann. Cet examen avait été décidé lors des entretiens que M. Wallmann a eus avec M. Alain Madelin, ministre français de l'Industrie. En revanche, Paris n'a pas encore accepté de soumettre la centrale à l'examen de l'Agence internationale de l'énergie atomique (AIEA).



Le Monde

ARTS ET SPECTACLES

Francis Girod tourne « Descente aux enfers »

Les nuits chaudes de Cap-Haïtien

C'est en Haïti, où la population se remet d'une dictature de trente ans, que Francis Girod vient de filmer Descente aux enfers. Une histoire de David Goodis adaptée par Jean-Loup Dabadie, interprétée par Claude Brasseur et Sophie Marceau, tournée dans les soubresauts de l'après-Duvalier.

Le plus courant des billets de banque d'Haïti est celui de 5 gourdes. En effigie, le portrait de Jean-Claude Duvalier, président à vie. Au-dessous, la mention suivante : « Ce billet est payable au porteur en monnaie légale des Etats-Unis d'Amérique au taux de 5 gourdes pour 1 dollar. »

C'est dans ce pays à peine sorti, depuis le 7 février, de vingt-neuf années de tyrannie, que se sont retrouvés une cinquantaine de techniciens et de comédiens français requis pour le tournage du film de Francis Girod, Descente aux enfers. D'avril à juin, cette équipe s'est trouvée mêlée aux hasards de la libération et du « déshouage », cette égaration nécessaire et impossible à laquelle aspire le peuple haïtien.

Descente aux enfers sera un film cher, 25 millions de francs, dont le montage financier a été malaisé. « Un film ne doit coûter que ce qu'il coûte », expliquait un jour Sergio Leone. Cette formule sibylline, Ariel Zeitoun, producteur (Coup de foudre, Souvenirs, souvenirs), la fait siennes : le film marque tout d'abord son prix, et on ne peut prétendre l'abaisser par trop sans pervertir la création. Ce qui rend cette histoire simple extraordinaire, c'est son cadre extraordinaire : Zeitoun et Girod résisteront aux suggestions de tournage moins éloigné, en Corse ou à Enghien. Un seul coproducteur, la « Cinq » (6 millions), et des partenaires financiers : AAA, le distributeur (4 millions) et quatre Sofica fédérés (4 millions). En crédits et en financement propre, Zeitoun

apporte 11 millions et conserve la plupart des droits du film.

Le roman de David Goodis, Descente aux enfers : à la Jamaïque, un couple mal uni, lui alcoolique, elle frigide. Un crime, un faux coupable, des désirs insoumis : il se retrouve, peut-être. L'associé est frêle, c'est comme toujours le climat qui compte surtout, déchéance, incompréhension, moiteur. Francis Girod (Le Trio infernal, la Banquière, le Bon Plaisir), qui aime les livres et les atmosphères troubles, écrit avec Jean-Loup Dabadie, passé de sa période rose à une noirceur nouvelle, une véritable transposition du roman, dont ils rajouissent l'héroïne. La très jeune femme et l'écrivain de cinquante ans viennent en Haïti pour se comprendre, et le sang versé de part et d'autre, la violence, figurent une union enfin possible. On pense davantage à Huston, à Tennessee Williams qu'à Hugues Rebelle, délectable et licencieux auteur 1900 des Nuits chaudes du Cap-Français, entièrement situé dans la voluptueuse Ile de Saint-Domingue avant qu'elle ne s'appelle Haïti en son bord occidental.

Vaudou et misère

Pour Francis Girod, cette « murder story » est l'histoire d'une passion. La déraison qu'il affectionne n'est plus de mise, non plus que la tendre ironie de Dabadie pour ses quinquagénaires et leurs états d'âme des films de Sauter. Pour être réussi, leur film devra briller de cet éclat noir que le metteur en scène recherche dans le pays qu'il a adopté pour cadre. Pourquoi cette Ile, dans la poussière d'Iloilo carabes possibles ? Pourquoi Haïti en effervescence alors que chaleur humide, végétation lourde et orages tropicaux existent des Bahamas à la Désirade, de Marie-Galante à Tobago ? Dès la lecture du livre, Girod comme son héros choisit Haïti pour que le vaudou et la misère encadrent.

Le totalitarisme mou et corrompu de « Jean-Claude » prévaut alors dans l'Ile, comme l'analphabétisme, la dépendance économique et la mortalité infantile. C'est bien là que Girod veut tourner, dans ce pays découvert à vingt ans alors que, assistant d'un film tourné sur la France, il y fit escale. C'est là déjà qu'il avait espéré tourner l'Etat sauvage, mais il n'en obtint pas le droit et dut se rabattre sur la Guyane. Pour cette Descente aux enfers, il parcourt les Caraïbes sans trouver meilleur contexte et plus grande démesure qu'à la fois de Toussaint Louverture, proclamé premier République noire du monde en 1804 et vouée depuis à une succession de



A gauche : Claude Brasseur dans les rues de Jacmel. Ci-dessous : Claude Brasseur, Sophie Marceau, Sergio Leone et Francis Girod.

dictatures souvent sanglantes, évoquées en particulier par Anatole France dans le Chat moine. L'Ile, c'est aussi la disposition de son peuple pour la peinture, dont les « tap-tap » (transports collectifs) bariolés sont les témoins sans nombre, son goût pour la musique, ce « kompa » qui est à Haïti ce que le reggae est à la Jamaïque.

Ariel Zeitoun hâta cependant à tourner là-bas sous l'ancien régime. Vient février, l'émancipation populaire, le lâchage américain et la fuite des Duvalier. Et aussi des troubles, quelques exécutions, des barrages insurrectionnels un peu partout. Partiront-ils néanmoins ? Girod et Zeitoun en prennent le parti, et les nouveaux dirigeants du pays n'y voient que des avantages. Haïti, qui se targue à bon droit d'avoir vu naître de vrais écrivains - Roumain, Alexis, Roy, Depestre, Metellus - a toujours compté une minorité d'intellectuels doués pour le débat, que l'autocensure ou l'exil ont rendu experts en dialectique.

Un Aubelin Jolicoeur en est un exemple : personnage des Comédiens de Graham Greene, ce dandy en costume immaculé, complaisamment appuyé sur une canne à pommeau, tient table ouverte à l'Orléans de Port-au-Prince, l'un de ces magnifiques hôtels coloniaux aux alentours du Raffles de Singapour ou de l'American Colony de Jérusalem. Pétri d'humanité classiques, grand négociant d'art naïf local, Jolicoeur a intimement connu le régime déchu ; un temps secrétaire d'Etat dans le nouveau gouvernement, fortement contesté notamment par les politiciens haïtiens expatriés, il a eu le temps de soutenir l'entreprise Zeitoun-Girod et d'en faciliter l'organisation matérielle. Il fut, il est

Catherine Deneuve). Claude Brasseur et Sophie Marceau sont ses premiers choix. Lui sort de films médiocres et revient au théâtre à la rentrée avec Roger Planchon. On conçoit son adhésion au personnage épris et tourmenté d'Alan. Lola, sa jeune épouse, ce sera celle qui fut deux fois sa fille dans les Boum. Sophie Marceau « vaut » 500 000 entrées ; venue à des emplois d'adulte avec Corneau, Fiat et Zakawski, elle devra déployer une sensualité neuve. Le choix des autres interprètes témoigne du goût de Girod pour l'imprévu : Marie Dabois, ici nue par l'avidité et le play-boy des Chariots dans un véritable emploi ambigu, Betsy Blair, en souvenir de Marty et de Grande rue, Hippolyte Girardot, l'« amant magnifique », les Africains Sidiki Bakaba, Jean-Baptiste Tiemele, Bearon.

On a vécu sans difficulté à Port-au-Prince, où l'environnement est confortable ; plus laborieusement à Jacmel. Le temps est lourd, la ville nue. La révolution gronde, l'équipe s'interroge sur l'accueil qui lui sera fait en ces heures singulières ; de mémoire d'homme, personne n'a jamais réalisé de film en Haïti. On se retrouve chaque soir dans les mêmes lieux : places chaudes, ni journaux ni téléphone. L'arrivée à Cap-Haïtien, l'ancien Cap-Français où s'échoua le navire de Christophe Colomb en 1492, insufflé un air nouveau : la mer est belle et la France franchit victorieusement les premiers tours de la Coupe du monde de football. Malgré deux jours sur un flot désert pour brochure touristique, on assista entre deux prises à la victoire de la France sur le Brésil grâce à un téléviseur à piles grand comme une boîte d'allumettes.

De la révolution haïtienne, à laquelle le film ne pourra que faire allusion, les collaborateurs de Francis Girod n'ont rien vu ou pres-



vrai, l'ami de Pierre Brasseur, père du principal interprète de Descente aux enfers. Et pour une fois que la France, bien peu présente sur l'Ile depuis trente ans, semble se rappeler son existence...

Il a fallu tout importer. Les interprètes, d'abord. Francis Girod, qui envisage depuis peu avec passion et profit au Conservatoire, est un metteur en scène de stars (Romy Schneider, Gérard Depardieu,

moments forts, dont un stagiaire haïtien, elle conserve ses rites et ses coutumes comme à Billancourt ou à Epinay. Les clivages professionnels se retrouvent dans la place choisie par chacun pour les repas, tandis que les pauses apéritives et les expéditions nocturnes s'imposent comme sur l'Importe quel tournage. Le matériel est introuvable : on fera voyager en bateau un camion chargé des groupes électrogènes d'autant plus nécessaires que l'électricité « saute » souvent. Pas de laboratoire à proximité, pas de projection de rushes le soir. Girod tourne, tourne en confiance : le directeur de la photo, le Belge Charlie Van Damme récemment engagé par Delvaux et Ressais, travaille cette fois en lumière naturelle.

On avait redouté que le tournage en Haïti de Descente aux enfers se soit un défi, comme le fut celui de Fort Saganne en Mauritanie. Mais non : à tout apporter avec soi, on a limité les risques. On dit pourtant, dans le cinéma, qu'il ne faut jamais tourner sur une Ile...

Du moins le pays a-t-il su conquérir certains membres de l'équipe : tel cuisinier d'y acquiescer une maison, tel autre d'y revenir l'hiver prochain. Le lent apprentissage de la démocratie y suivra son cours, en perspective d'élections prévues dans un an et demi. D'ici là, le 18 décembre 1986, Descente aux enfers sera sur les écrans : on saura le jour même si les fervents efforts des cinéastes ont éveillé la curiosité et l'émotion du public.

OLIVIER BARROT.

Le Contrat Comme à guignol

Une turpie au début, une turpie à la fin. Au début, on tue des gentils (des flics), à la fin, des méchants. Au milieu, Arnold Schwarzenegger, le bel Arnold, le barbare, le Terminator, un cœur qui bat sous les biceps gros comme des ballons de rugby. La preuve, il venge la mort du fils de son ancien chef. Lui, il a été exécuté du FBI pour cause de bavure, ça ne connaît pas sa force, ses biceps-là.

Donc, il s'infiltre chez les méfieux, c'est très dangereux, il croise la route d'une femme un peu fatale, il aperçoit le film moulu dans son petit tricot de corps, les ballus ricochent sur son torse comme des noyaux de castagne... C'est extrêmement brutal, violent, sanglant, mais tout à fait délectable. On ne croit pas une seconde à cette histoire convenue, mais le réalisateur John Irvin a du rythme, de l'aplomb, de la virtuosité. On passe d'un poursuit à une cascade, les vitres explosent, les crânes sautent. On bat des mains comme à guignol. Et l'on perçoit avec plaisir sur le visage marmoréon du héros le début du commencement d'un sourire d'ironie.

Vous allez voir, si ça continue. Arnold, il va jouer la comédie. DANIELE HEYMANN.

Les Beatles en vidéo. - Il n'est jamais trop tôt... Le 2 juin 1987, sera célébré le vingtième anniversaire de l'album des Beatles : SGT. Papper's Lonely Hearts Club Band. A cette occasion, les treize chansons de l'album seront à messes en vidéo, présentées à la télévision puis vendues en coffret de cassettes.

« Anne Trister », de Lea Pool Une femme qui se cherche

Elle a vingt-cinq ans, elle est juive, elle s'appelle Anne Trister. La mort de son père, en Israël, la rend vide ; comme le désert où un cimetière isolé a recueilli le vieil homme. Alors, Anne laisse tout ; sa mère, la Suisse où elle vit, ses études de peintures aux Beaux-Arts, un homme. Elle va s'installer à Montréal, chez Alix Moisan, une femme psychologue, mariée, très active. Anne loue un grand bâtiment désaffecté. Sur les murs, elle peint en trompe-l'œil des motifs, des volumes, un environnement qui pourrait être un nouvel espace pour sa vie, une façon de repousser le désert. Ce n'est pas facile et, par ailleurs, Anne aperçoit qu'elle aime Alix. Passionnément.

Déjà remarquée pour son premier long métrage, la Femme de l'hôtel, couronné dans plusieurs festivals internationaux, Lea Pool, réalisatrice québécoise d'origine suisse, s'affirme ici comme l'analyste privilégiée des pulsions féminines. Le

monde froid, net, bien organisé de Montréal, est soudain traversé d'éclairs avec l'apparition d'Anne Trister : (la merveilleuse, l'étonnante Albane Guille).

Alix (Louise Marleau, déjà interprète de la Femme de l'hôtel, pourrait venir de chez Bergman) à quarante ans, se découvre, au-delà d'un besoin de protection maternelle, une disponibilité qu'elle ne se connaissait pas. Le film avance sur la mise en scène d'un conflit entre le rêve, le fantasme, et la réalité de l'amour et du désir des femmes. Rien de débraillé dans les images et les dialogues. Rien d'échéché non plus. Les sentiments les plus fous seront, en fin de compte, les plus durables. Comme le dit la scène finale où, à travers l'espace, Anne enfin soulagée et Alix apaisée, vont se rejoindre.

JACQUES SICLIER.

\* Voir les films nouveaux.

Jean-Luc Godard veut Nixon

En pleine préparation de son Roi Lear (dont l'auteur-scénariste Norman Mailer tient la vedette, avec

toute sa famille), Jean-Luc Godard a, pour l'un des rôles du film, pris contact avec... l'ancien président Richard Nixon. Dans un style purement godardien, il s'agit d'une opération d'« opération d'opération », une séquence d'une vingtaine de minutes au cours de laquelle Nixon et Mailer débattraient de « pouvoir et de la perte du pouvoir ».

Né Jean-Luc Godard n'est entouré de l'ex-président Nixon n'ont vraiment entamé le dialogue...

« Le bonheur a encore frappé » Néant

Deux mystères entourant ce premier film crânement calamiteux d'un cinéaste de vingt-sept ans, Jean-Luc Troignon : 1) il a été sélectionné à Cannes dans la section Perspectives du cinéma français ; 2) il a été en partie financé par le ministère de la culture. A part ça, rien. De l'humour et du bien-être, bien sûr, introduit avec une subtilité, intraduisible. C'est l'histoire d'un mec, minable, employé dans une usine d'armement (Jean-Luc Bideau), de sa femme, lamentable, caennaise d'un ciné porno, de sa mère, ivrogne et paraplégique, de son fils, drogué et chômeur, de sa fille, handicapée et entouré d'un best-seller autobiographique intitulé Quand les couilles auront des dents. Ça se voudrait effreux, sale et méchant. Ça n'est que foireux, pâle, néant. Triste comme une croûte de nez. D. H.

Abraham Polonsky bien vivant

Sur la foi de sources qui semblaient irréfutables, et qui, d'ailleurs, ont induit en erreur d'autres journalistes, j'ai indiqué, dans ma critique de Willie boy (Le Monde du 18 juillet), que le réalisateur Abraham Polonsky était décédé en 1980. Bertrand Tavernier, de retour des Etats-Unis, m'informe qu'il a rencontré Abraham Polonsky bien vivant (il enseigne dans une université de Californie) et qu'il prépare avec lui un film sur le maccarthysme. Comment réparer une telle bavure ? En adressant des excuses au cinéaste, bien sûr, et en se réjouissant que l'avenir lui apparaisse. J. S.

Advertisement for the film 'Nazarin' by Luis Bunuel, featuring a black and white image of a man and text including 'V.O. / REFLET LOGOS ELYSEES LINCOLN • PARNASSIENS NAZARIN Un film de Luis BUNUEL (Prix international Festival de Cannes 1959) Francisco RABAL'.

Handwritten text in a box: « من الأمل »

Gao Xiang est chinois. Il ne vient pas de la porte d'Italie, mais de Nankin - Institut de recherches sur les littératures étrangères...

Nous sommes en 1986, Gao Xiang a obtenu une prolongation de son visa. Il trouve que Paris a changé d'aspect, que le niveau de vie de la moyenne bourgeoisie a augmenté...

Le Chinois d'Avignon

Les gens choisissent pour se nourrir les produits de qualité supérieure. Le nombre de spectacles qui se donnent à Paris le laissent stupéfait...

Gao Xiang est gai, volubile, curieux. Il découvre les tumultes d'Avignon et s'en amuse. Il demeure discret sur les spectacles, par timidité...

Lui-même a traduit la Cantatrice chauve : « Le tac au tac des répliques, c'est un peu comme les dialogues comiques dans les farces traditionnelles... »

Le Théâtre de l'Absurde est connu en Chine. Gao Xiang en rejette d'un grand rire le pessimisme, les angoisses petites-bourgeoises...

Les Chinois sont assez subtils pour détecter la critique sociale là où on ne l'attend pas. Ils y tiennent. Pourtant, l'an dernier, les responsables culturels ont fait venir Marcel Maréchal pour qu'il monte à l'identique ses Trois Mousquetaires...

COLETTE GODARD.



POLYPHÈME Dominant les arcades, les toits de la ville, le géant floué par le rusé Ulysse sort de son sommeil séculaire. Bientôt, son visage sans lèvres aux yeux vides rejoindra le corps balourd...

Les musiques africaines

Les traditions bouleversées

Le groupe éthiopien Roha Band n'est pas venu. On attendait beaucoup, à Avignon, les deux stars Mahmoud Ahmed et Neway Debebe...

autre image que celle de la famine ; c'est dommage pour le festival, qui, après s'être ouvert l'an dernier à l'Inde...

portait ce costume-là. Il jouait tranquillement dans une forge, aidant, par les notes claires de sa senza, le forgeron à fabriquer des bracelets de bronze...

FIGURES

Moke, Cheri Samba

Les imagiers féroces de Kinshasa

Sculptures en ciment peint du Nigeria et peintres autodidactes du Zaïre, l'Afrique apporte étonnante ! Hyperréalisme, chronique des mœurs, arts des temples et de la rue...

se retrouve vite abandonné, à la rue. Il dort sur les trottoirs, ne survit qu'en fouillant les poubelles. Moke commence à peindre avec ses doigts sur du carton...

tout, par terre, dans ses cahiers (il vendait aux copains). Quand il est arrivé à Kinshasa tout seul, en 1972, contre l'avis de ses parents...

Michel Lepareur peintre expose à la GALERIE V. VALAT 38, rue Jean-Jaures 26240 Saint-Vallier

MUSÉE DE L'HOMME Palais de Cheillon Côté Femmes

MUSÉE RODIN 77, rue de Varanne (7<sup>e</sup>) - St Vrain Jean CLAREBOUDT / Condition V

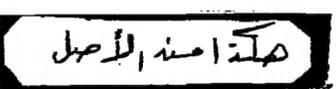
Mer d'huile et huiles sur toile. Beaux Arts Magazine vous offre avec son numéro de juillet, un guide format de poche de 64 pages...

Les différents groupes qui ont suivi Nkake le même soir représentent un peu cette nouvelle génération de musiciens qui émergent partout au Zaïre...

EXPOSITIONS

- Centre Pompidou: Sauf mardi, de 12 à 22 h... GEORGES MÉLIÈS - KEIICHI TAHARA... ALEXANDRE TRIVIERE... MUSEE D'ART MODERNE... MUSEE D'ART MODERNE... MUSEE D'ART MODERNE...

EXPOSITIONS. ALEXANDRE TRIVIERE. Musée de la Ville de Paris... AVALON. Palais de la République... AVIGNON. Palais de la République... BAYONNE. Musée Bonnat... BELLAÏ. Festival national Jean Giraudoux... BORDEAUX. Musée de la Ville de Bordeaux... BOULOGNE-SUR-MER. Musée de la Ville de Boulogne-sur-Mer... BOURG-EN-BRESSE. Musée de la Ville de Bourg-en-Bresse... CALAIS. Musée de la Ville de Calais... CANNES. Musée de la Ville de Cannes... DIJON. Musée de la Ville de Dijon...



La Cité de la musique

Un pari pour le XXI<sup>e</sup> siècle

La Cité de la musique, qui doit s'élever en bordure du parc de La Villette, va bientôt commencer à sortir de terre. Le ministre de la culture vient de confirmer sa réalisation. Elle devra remplacer le vieux Conservatoire de la rue de Madrid, à bout de souffle. Une occasion de rénover l'enseignement de la musique en France.

L'architecte Christian de Portzamparc et Marc Bleuse, le directeur du Conservatoire national de musique, passeront des vacances sans cauchemars : la Cité musicale, c'est officiel, sera bien construite à la Villette.

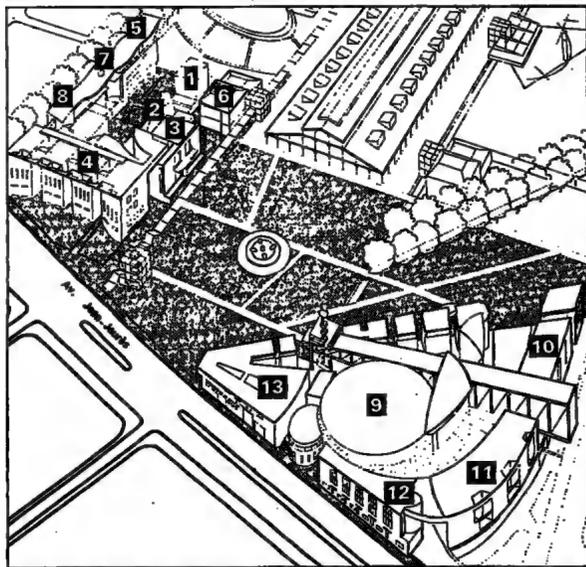
Si le programme se prend pas trop de retard, elle devrait ouvrir ses portes en 1992. Il est plus que temps. Les derniers concours disputés par les élèves violonistes se sont déroulés salle Gaveau, louée pour la circonstance. Impossible en effet de faire passer une audition dans le vieux local de la rue de Madrid. L'acoustique y est déplorable, les murs minces comme des feuilles de papier à musique. L'orgue, qui a besoin d'être revu de fond en comble, campe dans les anciens locaux de gymnastique. Les rares volumes satisfaisants — pour la musique de chambre — sont situés dans l'ancien collège des jésuites où Gabriel Faure installa le Conservatoire en 1911.

A l'époque, il avait six cents élèves. Ils sont aujourd'hui mille deux cent cinquante. Alors, au fil des ans, on a poussé les murs, exhausé les toitures. Au-dessus de la bibliothèque, une grosse voute métallique cache quatre studios microscopiques, surchauffés dès l'apparition du moindre rayon de soleil. Au fond de ce qui reste du jardin s'élève une cantine préfabriquée, style CES Paillieron.

Du côté de la rue d'Edimbourg, une sorte de HLM musical abrite quatre salles par étage. La cacophonie qui s'échappe des fenêtres pourtant closes est sans doute pittoresque pour le passant. Pas pour le malheureux étudiant qui doit se concentrer sur son instrument. Un studio d'enregistrement est bricolé dans le balcon de l'unique salle capable d'accueillir un public. Il est préférable, pour tenter l'expérience, d'attendre une heure tardive, où les voitures se font rares dans la rue.

La maquette de la future Cité de la musique trône dans le bureau de

Marc Bleuse, responsable de cette institution assouffie de crises périodiques, asphyxiée par le manque d'espace et qui chaque année doute davantage d'elle-même. « Cette maison connaît depuis longtemps une fâcheuse décadence », dit d'ordinaire Marc Bleuse. L'exiguïté des locaux nourrit des pesanteurs psychologiques.



Au début du siècle, le Conservatoire participait pleinement à l'évolution de la vie musicale. A partir des années 30, une coupure se produit, aggravée par le manque de crédits. « Le Conservatoire avait été un centre d'une école musicale florissante », précise Marc Bleuse. « Il détenait un trésor que les musiciens ont voulu préserver. L'enseignement de plus en plus coupé de la vie s'est fossilisé. A partir de 1960, le nombre des élèves s'est brusquement accru. Il est devenu indispensable de leur offrir des disciplines nouvelles et complémentaires. L'absence de moyens n'a pas permis de répondre à cette attente. Quand je suis arrivé ici, en 1984, il n'y avait aucun moyen d'enregistrement. Ni son ni vidéo. On m'a bien signalé la présence d'un magnéto-

phone, mais il avait été volé. Inutile de préciser qu'un souffre séparait le Conservatoire du monde professionnel. Néanmoins, tous les « grands » d'aujourd'hui, Pierre Boulez en tête, sont passés par le rue de Madrid, même à contrecoeur.

Vers 1960, André Malraux et Marcel Landowski relancent l'enseignement musical en France. De nos-

Bleuse, je peux en justifier chaque parcelle. Le coût du projet s'élève à 630 millions de francs. Mais sur cette somme, 150 millions proviennent de la vente du terrain de la rue de Madrid et de la concession d'un futur parking.

La première ambition de Marc Bleuse est de rétablir un pont entre l'enseignement donné au Conserva-

toire et la vie professionnelle. « Pour cela, il faut que les élèves puissent travailler dans des conditions d'auditions réelles, devant un public. Ici, les locaux sont si exigus que bon nombre d'assistants sont obligés de recevoir les élèves chez eux. Nous devons constamment jongler avec les horaires et Pierre Boulez a dû renoncer à monter l'Américain de Varèse, faute de place. »

Un théâtre à l'italienne

A La Villette, trois classes « publiques » apporteront aux élèves l'expérience de situations professionnelles. L'une de deux cent cinquante places est destinée à l'orgue et à la musique de chambre. Pour l'art lyrique, un petit théâtre à l'italienne de quatre cents places sera construit, avec fosse d'orchestre, cage et dessous de scène.

Enfin, un atelier de 400 m<sup>2</sup> permettra de présenter des spectacles mêlant plusieurs disciplines, œuvres contemporaines originales et danse comprises. En outre, la cité disposera de deux plateaux d'orchestre (270 m<sup>2</sup> et 170 m<sup>2</sup>) avec quatre salles de répétition et d'un autre destiné au jazz. Neuf salles sont prévues pour l'enseignement de la musique de chambre. Les choristes auront à leur disposition quatre amphithéâtres (l'un de deux cent cinquante places, les autres de cinquante places).

La composition sera enseignée dans des salles de cours aux équipements phoniques très performants. Son enseignement intégrera les technologies les plus pointues regroupées dans un ensemble de 350 m<sup>2</sup> spécialement équipé. Une médiathèque multimédia de 1 000 m<sup>2</sup>, un centre audiovisuel, lieu privilégié de l'initiation à l'enregistrement et à la reproduction et un gymnase, complètent ces installations.

En dépit de son renouveau, la musique ancienne est négligée rue de Madrid pourtant riche d'un musée où tous les instruments de musique occidentale sont représentés, génération après génération. Faute de place, encore une fois, une bonne part d'entre eux sont entassés dans les caves du bâtiment. D'autres sont en caisse, à Fontainebleau.

Le musée sera, à La Villette, entièrement réorganisé. « Il ne se contentera pas de présenter une typologie des instruments de musique », précise Marc Bleuse, « le public pourra suivre leur évolution à travers les âges, mais il pourra aussi les entendre. Il sera ponctué de « loges » où, à heures fixes, les élèves interpréteront des œuvres. A côté du musée proprement dit, un ensemble de laboratoires de restauration, de centres de documentation organologique feront de ce centre, un outil incomparable. Il sera largement ouvert au public et devra fonctionner en liaison étroite avec les professionnels de la facture instrumentale. »

Le creuset d'un renouveau

An centre de la Cité de la musique, orgueil de l'architecte, la salle des concerts, parallélogramme rectangulaire inscrit dans une ellipse, pourra accueillir de huit cents à mille deux cents personnes. Christian de Portzamparc, qui a longuement consulté Pierre Boulez à ce sujet, a prévu un grand sol plat qui peut recevoir cinq configurations d'orchestre différentes. Cette salle sera partagée entre le Conservatoire de musique et l'IRCAM. Sans états d'âme.

« Aujourd'hui », constate Marc Bleuse, « les musiciens d'avant-garde sont moins dogmatiques et les amateurs de musique traditionnelle

s'ouvrent à d'autres formes musicales. Le Conservatoire doit être le creuset du renouveau musical en France. Pour cela, il faut qu'il existe un lieu nouveau où ce brassage doit s'opérer. La Cité de la musique sera ce lieu. »

Si l'architecte, c'est selon Goethe, une « musique pétrifiée », Portzamparc pratique, lui, un art de mouvement. A l'est de l'avenue Jean-Jaurès, des constructions basses, les locaux d'enseignement, fragmentés, éclatés. A l'est, un ensemble plus dynamique, les salles de répétitions et de concert, avec le musée qui se développe de part et d'autre d'un passage en forme de coque. C'est l'acoustique qui a déterminé la forme des bâtiments, affirme l'architecte. Mais la somme des bâtiments, imbrication savante de creux, de défilés, de décrochés, sacrifiée à une savante et très subtile esthétique que ses destructeurs qualifient sans doute de formalisme. Une immense géométrie qui unit la ville au parc et se poursuit, au-delà, vers le Zenith la Cité des sciences.

Espérons seulement que le fonctionnement de ce laboratoire sera à la hauteur de son ambition : préparer le vingt et unième siècle de la musique française. Histoire de faire mentir Rousseau : « Le Français, écrit-il, paraît être de tous les peuples celui qui a le moins d'aptitude à la musique. »

EMMANUEL DE ROUX.  
\* On peut consulter le beau livre consacré à la Cité de la musique, publié aux éditions Champ-Vallon, avec de très nombreuses illustrations, 50 pages, grand format, 115 F.

**USA LANGUAGE**

Prenez l'accent américain

L'anglais tel qu'on le parle en Amérique

Stages d'été : juin - juillet - août

Sessions 2 semaines

Petits groupes

Professeurs Américains

**COUNCIL**

Centre Franco-Américain

1, place de l'Odéon, 75006 Paris

Tél. : 46 34 16 10

EXPOSITIONS

- DUNKERQUE.** Christoforo. Rétrospective. Jusqu'au 20 septembre. Musée de la Ville. Horaires : 10h-18h.
- FRANCE NELLE.** Haltungsformen. Jusqu'au 17 août. Musée d'Art Contemporain, avenue des Beaux-Arts (28-59-21-65).
- GEORGES BRUNO.** Œuvres peintes. Musée des Beaux-Arts, place du Général-de-Gaulle (28-66-21-57). Jusqu'au 1<sup>er</sup> septembre.
- EVREUX.** Hans Hartung. Musée de l'Ancien Evreux, 6, rue Charles-Corbicaux (33-39-34-35). Jusqu'au 15 septembre.
- LYON.** Futuristes lyonnais, 1890-1914. Musée des Beaux-Arts, 20, place des Terreaux (78-28-07-66). Jusqu'au 15 septembre.
- MONTAUBAN.** Vedova, Sayon, Garcia-Cassella. Galerie FIAC, 14, rue de l'Hôtel-de-Ville (63-63-18-04). Jusqu'au 7 septembre.
- NANTES.** Giuseppe Penone. Musée des Beaux-Arts, 10, rue Croix-Noire (40-74-53-26). Jusqu'au 30 septembre.
- NANTES.** Claude Lorraine. Musée de la Ville, 17, rue de la République (40-89-34-33). Jusqu'au 17 août.
- NEMOURS.** L'Hôtel de Nemours, rue de la République (64-28-40-37). Jusqu'au 15 septembre.
- NICE.** L'Espagne abstraite. Musée d'Art Moderne, 24, avenue Jean-Médéric (40-62-18-43). Jusqu'au 30 septembre.
- NOUVELAC.** Trésors d'Art sacré du Cher. Abbaye (48-96-23-64). Jusqu'au 30 septembre.
- POULIGUEL.** Calder à la Roche-Jeanne, mobiles, gouaches, bijoux. Ancienne école, bourg de Pouliguel (Cote-d'Or). Jusqu'au 15 août.
- PONT-AVEN.** C'est au. Galerie de la Ville (98-06-14-43). Jusqu'au 30 septembre.
- REIMS.** Klaus Rühle. Palais du Tau, 2, place du Cardinal-Lupo (26-47-74-39). Jusqu'au 15 septembre.
- RENNES.** De Bassano à Gronow, peintures françaises et italiennes des XVII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> siècles. Musée des Beaux-Arts, 29, quai Emile-Zola (99-79-44-16). Jusqu'au 15 septembre.

- STRASBOURG.** Gaston Pucci, design et architecture 1975-1985. Musée de la Ville, 19, rue de la Pépinière (88-32-46-07). Jusqu'au 17 août.
- TANLAY (Yonne).** James Ensor, peintures, dessins, gravures. Musée de la Ville, 13, rue de la Pépinière (86-52-26-27). Jusqu'au 30 septembre.
- TOULON.** Berlin aujourd'hui. Musée de la Ville, 20, boulevard du Général-Leclerc (94-93-15-54). Jusqu'au 7 septembre.
- TOULOUSE.** Talon, miroir du temps. Musée de la Ville, 13, rue de la Pépinière (61-22-21-83). Jusqu'au 9 août.
- LA TOUR D'AIGUES.** Trésors du Centre de la Tour d'Aigues (90-77-46-00). Du 24 juillet au 24 août.
- TOURS.** Magist : A proximité des poètes. Centre de création contemporaine, rue Racine (47-66-50-00). Jusqu'au 28 septembre.
- TROYES.** Caaky. Musée d'Art Moderne, place Saint-Pierre (25-80-57-30). Jusqu'au 15 septembre.
- USSEL.** Peinture triplée. Hôtel de ville d'Usel (55-72-27-27). Jusqu'au 9 août.
- UZERCHE.** Espagne-estampes : Arroyo, Barro, Bouffon. Salle d'exposition de l'ancien collège. Jusqu'au 28 juillet.
- VALENCE.** Néolithique, premières civilisations agricoles. Musée de Valence, 4, place des Ormesaux (75-43-93-00). Jusqu'au 31 août.
- VALENCIENNES.** L'Académie de peinture et sculpture à Valenciennes au XVIII<sup>e</sup> siècle. Musée des Beaux-Arts, boulevard Wattain (27-46-21-09). Jusqu'au 28 septembre.
- VAL-DE-VEZLE (Marne).** Roger Auzan. Église (26-61-64-94). Jusqu'au 31 juillet.
- VASSIVIERES-EN-LEMOUSIN.** Martin Sankly/Groupe Tonon. Château de Vassivière (55-69-20-45). Jusqu'au 31 août.
- VEZELAY.** Arpad Szenes. Ancien docteur des Minimes. Jusqu'au 30 septembre.
- VILLENEUVE-D'ASCQ.** A. Barrois et M. Dejardin - E. Frenin - E. Deparis - J. Meyrier. Musée M. Néronnet, 1882-1960. Musée d'Art Moderne, allée du Musée, sortie Château (20-05-42-46). Jusqu'au 21 septembre.

Le sort de l'Opéra de la Bastille

Les propos différents, sinon contradictoires, tenus par M. Léotard et M. Chirac concernant le sort de l'Opéra de la Bastille (*Le Monde* du 18 juillet et du 22 juillet) surprennent les milieux musicaux. Et cela d'autant plus qu'une négociation était engagée avec la direction du budget pour chiffrer le coût de la solution proposée par M. Léotard (soit entre 320 millions et 350 millions de francs de fonctionnement pour l'Opéra de la Bastille et le palais Garnier, qui garderait sa vocation lyrique, la salle Favart étant dévolue à une exploitation privée).

Rappelons que l'enjeu est considérable : c'est la dernière chance, à vocation humaine, pour que Paris dispose d'un opéra moderne (pour lequel 720 millions de francs ont déjà été dépensés et 1 528 millions engagés) et conforme à ses besoins. Même en réalisant 700 millions de francs de travaux au palais Garnier, les installations techniques demeureraient insuffisantes et anachroniques et l'exploitation resterait un gouffre financier, sans que soit ajouté un siège à la salle. Faire de la Bastille un auditorium semble un pari aussi dangereux que coûteux : y a-t-il une chance pour qu'une salle de concert de 2 700 places soit rentable à long terme, et tout le système des lieux de concerts parisiens en serait destabilisé. En revanche, rien n'empêche de donner des concerts et des ballets en alternance avec les représentations lyriques dans une salle d'opéra. La solution de compromis préconisée par M. Léotard semble donc la plus sage, et elle seule préserve l'avenir.

Notons que l'arrêt du chantier de la Bastille, décidé jusqu'au 31 juillet, coûte 750 000 francs par jour de fermeture.

J. L.

24 JUILLET / 12 AOÛT

**L'ÉTÉ MUSICAL DE VICHY**

réalisé par le Grand Théâtre de Bordeaux / Direction : Gérard Boireau

avec les Orchestres Symphoniques de Rouen et de Vichy

le Ballet et chœurs du grand théâtre de Bordeaux

Directions : Paul Ethuin et Alain...

Partez donc musique en...

A vos longues journées consacrées à vos sports favoris, à vos vacances, à vos rendez-vous avec vos amis, n'oubliez pas de vous divertir avec nos interprètes pour ensoleiller vos vacances.

<b>24 JUILLET</b>	Grand orchestre symphonique Weber / Mendelssohn / Grieg Salle : Bruno Ripstein, piano	Alain Merles / Marthe Masquet Carole Clin / Christian Assé
<b>26 JUILLET</b>	Concert symphonique Mozart / Dvorak / Bartok	
<b>28 JUILLET</b>	Présentation de l'Edi Musical 1986 Jeanette Schneider, piano	
<b>29 JUILLET</b>	CASSE-NOSETTE / Ballet en 2 actes Musique de P. Tchaïkovsky Sylviane Bayard / Dominique Drey / L'Opéra de Vichy Cyril Attouf / Dominique Drey / L'Opéra de Vichy Chœurs du Grand Théâtre de Bordeaux	
<b>5 AOÛT</b>	L'ENFANCE DU CHRIST d'Hector Berlioz Hélène Jonnad / Gérard Garcia Philippe Kahn & Jean-Jacques Boncompagni	
<b>9 AOÛT</b>	NABUCCO / Opéra en 4 actes de G. Verdi / Création à Vichy Marie Abbes / Dominique Drey / L'Opéra de Vichy Kary Boncompagni / Philippe Kahn	
<b>12 AOÛT</b>	LE... Musique de A. Adam Noëlle Fontès / Dominique Drey de l'Opéra de Paris Jean-Charles GB / Emilie Internationale Chœur de Vichy	

Direction Artistique : DIDIER GOILLIOT

AVEC LE CONCOURS DE LA MUNICIPALITÉ DE VICHY

RENSEIGNEMENTS : PARIS 14.41.42.61.82.36 - VICHY 79.76.71.94

**vichy**

صكنا من الأصل



هذه ايامنا للاهل

ARTS ET SPECTACLES

CINEMA

Les films marqués (\*) sont interdits aux moins de treize ans, (\*\*) aux moins de dix-huit ans.

La Cinéma-thèque

CHAILLOT (47-84-24-34)
MERCREDI 23 JUILLET
16 h, Les Amants de demain, de M. Bitton ; 19 h, Hommage aux cinéastes étrangers : Frankfurt ; Der ort der laudung, de K. Wytorsky ; 21 h 30, Hommage à Heineke Gotha : la Femme de la brune (V.a., s.t. angl.).

JEUDI 24 JUILLET
16 h, La Fugue de J. Natanson ; 19 h, Hommage aux cinéastes étrangers : Berlin ; Le Pain, de J. Irwin ; M. Fromberg ; Die Geier-Wally, de E. A. Dupont ; 21 h, Hommage à Heineke Gotha : le Fardes de la vie (V.a., s.t. angl.).

VENREDI 25 JUILLET
16 h, Gaspard de Beau, de A. Hugon ; 19 h, Hommage aux cinéastes étrangers : Amsterdam ; 21 h, Hommage à Heineke Gotha : La marié partie dans son sommeil (V.a., s.t. angl.).

SAMEDI 26 JUILLET
15 h, Hommage aux cinéastes étrangers : Copenhague ; Révo noir ; les Roses blanches, de U. Gad ; 17 h, Helsinki ; les Condémnés de Nanni, de E. Kara ; 19 h, Milan ; La terre qui tremble, de P.W. Murray ; 21 h, Hommage à Heineke Gotha : l'Amour.

DIMANCHE 27 JUILLET
15 h, Cycle : les grandes restaurations de la Cinéma-thèque française ; les Misérables, de A. Capellani ; 19 h, Hommage aux cinéastes étrangers : Madrid ; El bailarín y el trabajador, de L. Marquina ; 21 h, Hommage à Heineke Gotha : la Danseuse d'Inde.

LUNDI 28 JUILLET
Relâche.

MARDI 29 JUILLET
16 h, Nez de cuir, de Y. Allégret ; 19 h, Hommage aux cinéastes étrangers : Alger ; Naha, de F. Balafout ; 21 h 30, Hommage à Heineke Gotha : la Mariée partie dans son sommeil (V.a., s.t. angl.).

JEUDI 24 JUILLET
15 h, La Tentation, de F. Niblo ; 17 h, Angel in Exile, de A. Dwan et P. Ford (V.a., s.t. fr.) ; 19 h, Vie privée, de L. Maltz.

VENREDI 25 JUILLET
15 h, Tol'able David, de H. King ; 17 h, Derrive le miroir, de N. Ray (v.a.) ; 19 h, Ma chérie, de C. Dubrunel.

SAMEDI 26 JUILLET
15 h, Blind Husbands, de E. von Stroheim ; 17 h, l'Âge vier, de A. Kirovova (V.a., s.t. fr.) ; 19 h, l'Éducation sentimentale, de A. Astruc ; 21 h, l'Ève et après, de A. Robbe-Grillet.

DIMANCHE 27 JUILLET
15 h, The Power of the Press, de F. Copra ; 17 h, Sex Jack, de K. Wakatsuki (V.a., s.t. fr.) ; 19 h, Opérette, de C. Chabrol ; 21 h, les Dimanches de Ville-d'Avray, de S. Bourgeois.

LUNDI 28 JUILLET
15 h, l'Œuvre bleue, de M. Tourneur ; 17 h, la Brune brûlée, de Leo McCarey (V.a., s.t. fr.) ; 19 h, les Camarades, de R. Allio.

MARDI 29 JUILLET
Relâche.

Tous les jours à 14 h 30, 17 h 30, 20 h 30 : Le cinéma yougoslave (programmation détaillée au 42-78-37-39).

Les exclusivités

ABSOLUTE BEGINNERS (Brit., v.a.) : Lacroix, 9 (45-44-57-34).

AFTER HOURS (A., v.a.) : Ciné Beaubourg, 3 (42-71-52-36) ; UGC Odéon, 6 (42-25-10-30) ; UGC Rive Gauche, 6 (45-74-94-94) ; UGC Champs-Élysées, 6 (45-62-20-40) ; V.F. : UGC Boulevard, 9 (45-74-85-40) ; Gaumont Paris, 14 (43-36-30-40).

AGILE DE FER (A., v.a.) : Ciné Beaubourg, 3 (45-08-96-53) ; Paramount Opéra, 9 (47-42-56-31) ; Galiléa Rochecouper, 9 (48-78-11-77).

L'AMANT MAGNIFIQUE (Fr.) (\*) : Quintette, 9 (46-33-79-38).

L'ANNEE DU DRAGON (A., v.a.) : Grand Pavois, 15 (45-54-46-85).

LES ANGES SONT PLÉS EN DIEUX (Afr. du Sud, v.a., v.f.) : Impérial, 2 (47-42-72-52) ; Métropole, 6 (47-70-72-86) ; Galaxie, 13 (45-80-18-03) ; Parisiennes, 14 (43-20-30-19).

LES BALISEURS DU DESERT (Tunis.) : Utopia, 5 (43-26-84-63).

BIRDY (A., v.a.) : Cinémas, 6 (45-62-10-82) ; V.F. : Opéra Night, 2 (42-96-62-56).

BLACK MIC-MAC (Fr.) : Richelieu, 2 (42-33-56-70) ; Saint-Michel, 3 (43-26-79-17) ; George V, 9 (45-62-41-46) ; France, 9 (47-70-33-88) ; Nation, 12 (43-04-64-77) ; Montparnasse, 14 (43-27-52-37).

LE BONHEUR A ENCORE FRAPPÉ (Fr.) : UGC Biarritz, 8 (45-74-94-94) ; UGC Boulevard, 9 (43-35-23-44) ; UGC Convention, 15 (45-74-94-94).

BRAZIL (Brit., v.a.) : Épis-de-Bois, 3 (43-37-57-47).

CAMORRA (It., v.a.) (\*) : Le Triomphe, 6 (45-62-45-76).

CASH-CASH (A., v.a.) : Ciné Beaubourg, 3 (42-71-52-36) ; Reflex Logos, 3 (43-34-42-34) ; UGC Odéon, 6 (42-25-10-30) ; UGC Rotonde, 6 (45-74-94-94) ; UGC Biarritz, 8 (45-62-20-40) ; 14-Juillet Bastille, 11 (45-74-94-94) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15 (45-74-94-94) ; V.F. : Richelieu, 2 (43-35-23-44) ; UGC Convention, 15 (45-74-94-94) ; UGC Boulevard, 9 (45-74-94-94) ; UGC Gobelins, 13 (43-36-30-40).

CONVENTION, 15 (48-28-42-27) ; Maillet, 17 (47-48-06-06) ; Wexler, 18 (45-22-46-01).

DAKOTA HARRIS (A., v.f.) : Galiléa Boulevard, 2 (45-08-96-45).

D.A.R.V.I. (A., v.a.) : Forum, 10 (42-97-32-70) ; 14-Juillet Odéon, 6 (43-25-59-83) ; Marignan, 9 (43-39-92-82) ; V.F. : Paramount Opéra, 9 (47-42-56-31) ; Favette, 13 (43-31-56-86) ; Montparnasse Paris, 14 (43-20-12-06) ; Convention Saint-Charles, 15 (45-74-94-94) ; Pathé Clichy, 18 (45-22-46-01) ; Gramont, 20 (46-36-10-96).

LE DIABLE AU CORPS (Fr.) (\*) : Forum Orient-Express, 10 (42-33-42-26) ; UGC Danton, 6 (45-74-94-94) ; Saint-Lazare Pasquier, 9 (43-63-16-16) ; UGC Biarritz, 8 (45-62-20-40) ; UGC Boulevard, 9 (45-74-94-94) ; Bastille, 11 (43-07-54-40) ; UGC Convention, 15 (45-74-94-94).

QUI TROP EMBRASSE... (Fr.) : Studio 41, 9 (47-00-63-60).

RECHERCHE SUSAN, DOESPÈRE-RECHERCHÉ (A., v.a.) : Épis de Bois, 3 (43-37-57-47).

RÉGIME SANS PAIN (Fr.) : République, 11 (48-05-51-33).

ROMEO ET JULIETTE (Brit., v.a.) : Vendôme, 2 (47-42-97-52).

ROSE BONHOM (A., v.a.) : George V, 9 (45-62-41-46).

LA ROSE POURPRE DU CAIRE (A., v.a.) : Studio de la Harpe, 5 (46-34-25-25).

RUNAWAY TRAIN (A., v.a.) : Parisiennes, 14 (43-35-21-21).

LE SACRIFICE (Franco-italien) : v.a. : Saint-André-des-Arts, 6 (43-26-48-18) ; Pégase, 9 (47-05-12-15).

SALVADOR (A., v.a.) : Le Triomphe, 6 (45-62-45-76).

SOLEIL DE NUIT (A., v.a.) : Publics Marignan, 9 (45-62-41-46) ; Opéra Night, 2 (42-96-62-56).

LE SOULIER DE SATIN (Franco-italien) : v.a. : République Cinéma, 11 (48-05-51-33).

STOP MAKING SENSE (A., v.a.) : Escorial Panorama, 13 (47-07-28-04), h. s. p.

THE DREAM IS ALIVE (A., Gode), 11 (43-21-41-01).

THE SHOP AROUND THE CORNER (A., v.a.) : Action Chrétienne, 6 (43-29-11-30).

TENUE DE SOIRÉE (Fr.) (\*) : Capri, 2 (45-08-11-69) ; Marignan, 9 (43-39-92-82) ; Miroir, 14 (43-20-89-52).

37° LE MATIN (Fr.) : Gaumont Opéra, 9 (47-42-56-31) ; Saint-Michel, 3 (43-26-79-17) ; Gaumont Ambassade, 9 (43-39-92-82) ; Gaumont Convention, 15 (45-74-94-94).

TROIS HOMMES ET UN COUFFIN (Fr.) : Capri, 2 (45-08-11-69) ; George V, 9 (45-62-41-46) ; Galaxie, 13 (43-20-12-06) ; Montparnasse, 14 (43-20-12-06) ; Mayfair, 16 (45-25-27-06).

HAVRE (Fr.) : Studio 43, 9 (47-70-60-40).

HIGHLANDER (Brit., v.a.) : George V, 9 (45-62-41-46) ; Espace Galiléa, 14 (43-27-95-94) ; V.F. : Lumière, 9 (42-46-69-07).

L'ESTRÈME OFFICIELLE (Arg., v.a.) : République, 11 (48-05-51-33) ; Desfer, 14 (43-21-41-01).

HITCHER (A., v.a.) (\*) : Hauteville, 6 (46-33-79-38) ; Ambassade, 9 (43-39-92-82) ; George V, 9 (45-62-41-46) ; V.F. : Impérial, 2 (47-42-72-52) ; Richelieu, 2 (43-35-23-44) ; Montparnasse Paris, 14 (43-20-12-06) ; Gaumont Convention, 15 (45-74-94-94).

LA LOUPE DE MURPHY (A.L.) (\*) : Rex, 2 (42-35-83-93) ; Paramount Opéra, 9 (47-42-56-31).

LE LIÉU DU CRIME (Fr.) : Lacroix, 6 (45-44-57-34) ; Élysées Lincoln, 6 (43-39-36-36) ; UGC Convention, 15 (45-74-94-94) ; V.F. : Impérial, 2 (47-42-72-52) ; Richelieu, 2 (43-35-23-44) ; Gaumont Convention, 15 (45-74-94-94).

MAINE OCEAN (Fr.) : Luxembourg, 6 (46-33-97-77).

NEUF SEMAINES ET DEMIE (A., v.a.) (\*) : Cinémas, 6 (46-33-10-82) ; Le Triomphe, 6 (45-62-45-76) ; V.F. : Lumière, 9 (42-46-69-07).

POURVU QUE CE SOIT UNE FILLE (Fr.-It.), Cinoche (Hep.), 6 (46-33-10-82) ; Cinoche (Hep.), 6 (46-33-10-82).

PRINELLE BLUES (Fr.) : Forum Orient-Express, 10 (42-33-42-26) ; UGC Danton, 6 (45-74-94-94) ; Saint-Lazare Pasquier, 9 (43-63-16-16) ; UGC Biarritz, 8 (45-62-20-40) ; UGC Boulevard, 9 (45-74-94-94) ; Bastille, 11 (43-07-54-40) ; UGC Convention, 15 (45-74-94-94).

RECHERCHE SUSAN, DOESPÈRE-RECHERCHÉ (A., v.a.) : Épis de Bois, 3 (43-37-57-47).

RÉGIME SANS PAIN (Fr.) : République, 11 (48-05-51-33).

ROMEO ET JULIETTE (Brit., v.a.) : Vendôme, 2 (47-42-97-52).

ROSE BONHOM (A., v.a.) : George V, 9 (45-62-41-46).

LA ROSE POURPRE DU CAIRE (A., v.a.) : Studio de la Harpe, 5 (46-34-25-25).

RUNAWAY TRAIN (A., v.a.) : Parisiennes, 14 (43-35-21-21).

LE SACRIFICE (Franco-italien) : v.a. : Saint-André-des-Arts, 6 (43-26-48-18) ; Pégase, 9 (47-05-12-15).

SALVADOR (A., v.a.) : Le Triomphe, 6 (45-62-45-76).

SOLEIL DE NUIT (A., v.a.) : Publics Marignan, 9 (45-62-41-46) ; Opéra Night, 2 (42-96-62-56).

LE SOULIER DE SATIN (Franco-italien) : v.a. : République Cinéma, 11 (48-05-51-33).

STOP MAKING SENSE (A., v.a.) : Escorial Panorama, 13 (47-07-28-04), h. s. p.

THE DREAM IS ALIVE (A., Gode), 11 (43-21-41-01).

THE SHOP AROUND THE CORNER (A., v.a.) : Action Chrétienne, 6 (43-29-11-30).

TENUE DE SOIRÉE (Fr.) (\*) : Capri, 2 (45-08-11-69) ; Marignan, 9 (43-39-92-82) ; Miroir, 14 (43-20-89-52).

37° LE MATIN (Fr.) : Gaumont Opéra, 9 (47-42-56-31) ; Saint-Michel, 3 (43-26-79-17) ; Gaumont Ambassade, 9 (43-39-92-82) ; Gaumont Convention, 15 (45-74-94-94).

TROIS HOMMES ET UN COUFFIN (Fr.) : Capri, 2 (45-08-11-69) ; George V, 9 (45-62-41-46) ; Galaxie, 13 (43-20-12-06) ; Montparnasse, 14 (43-20-12-06) ; Mayfair, 16 (45-25-27-06).

HAVRE (Fr.) : Studio 43, 9 (47-70-60-40).

HIGHLANDER (Brit., v.a.) : George V, 9 (45-62-41-46) ; Espace Galiléa, 14 (43-27-95-94) ; V.F. : Lumière, 9 (42-46-69-07).

L'ESTRÈME OFFICIELLE (Arg., v.a.) : République, 11 (48-05-51-33) ; Desfer, 14 (43-21-41-01).

HITCHER (A., v.a.) (\*) : Hauteville, 6 (46-33-79-38) ; Ambassade, 9 (43-39-92-82) ; George V, 9 (45-62-41-46) ; V.F. : Impérial, 2 (47-42-72-52) ; Richelieu, 2 (43-35-23-44) ; Montparnasse Paris, 14 (43-20-12-06) ; Gaumont Convention, 15 (45-74-94-94).

LA LOUPE DE MURPHY (A.L.) (\*) : Rex, 2 (42-35-83-93) ; Paramount Opéra, 9 (47-42-56-31).

LE LIÉU DU CRIME (Fr.) : Lacroix, 6 (45-44-57-34) ; Élysées Lincoln, 6 (43-39-36-36) ; UGC Convention, 15 (45-74-94-94) ; V.F. : Impérial, 2 (47-42-72-52) ; Richelieu, 2 (43-35-23-44) ; Gaumont Convention, 15 (45-74-94-94).

MAINE OCEAN (Fr.) : Luxembourg, 6 (46-33-97-77).

NEUF SEMAINES ET DEMIE (A., v.a.) (\*) : Cinémas, 6 (46-33-10-82) ; Le Triomphe, 6 (45-62-45-76) ; V.F. : Lumière, 9 (42-46-69-07).

LE LIÉU DU CRIME (Fr.) : Lacroix, 6 (45-44-57-34) ; Élysées Lincoln, 6 (43-39-36-36) ; UGC Convention, 15 (45-74-94-94) ; V.F. : Impérial, 2 (47-42-72-52) ; Richelieu, 2 (43-35-23-44) ; Gaumont Convention, 15 (45-74-94-94).

MAINE OCEAN (Fr.) : Luxembourg, 6 (46-33-97-77).

LUMBSCH (A.), Champ, 9 (42-54-51-60) ; mar. lun. : Le Claf peut attendre ; jeu, sam. : To be or not to be ; ven. dim. : la Folle ; Opéra ; Action Chrétienne, 6 (43-29-11-30) ; jeu, lun. : Angel ; ven. mar. : That Uncertain Feeling ; jeu, dim. : l'Immeuble de Barbe-Bleue ; mar. dim. : Séducteur à trois.

PROMOTION DU CINÉMA (v.a.), Studio 28, 19 (46-06-36-07) ; mar. : Salvador ; jeu. : le Grand Soufflet ; ven. : l'Amour ; sam. : l'Épave ; dim. : l'Amour ; mar. : Black mix ; jeu, dim. : l'Amour.

R. ROHMER République-Cinéma, 11 (48-05-51-33) ; ven. 13 h 40 : Perceval le Galois ; jeu, 16 h : le Marquis d'O ; jeu, 20 h : les Nuits de la plume ; jeu, 21 h : Pauline à la plage.

RUSSIE ANNÉE 28 (v.a.), 14-Juillet-Parma, 6 (43-26-56-00) ; mar. : les Martins de Crumod ; jeu. : Tolstoï ; ven. : Oksana ; sam. : Alexandre Nevsky ; dim. : le Turco ; lun. : l'Étendue de Corbi ; mar. : En gagnant mon pain.

C. SAUBRA (v.a.), République-Cinéma, 11 (48-05-51-33) ; dim. 12 h 20 : Vivre vite ; sam. 13 h : Cris Corvau.

TARMOVSKI (v.a.), République-Cinéma, 11 (48-05-51-33) ; mar. 18 h : Nostalgia ; jeu, 18 h 40 : l'Étendue d'Ivan ; sam. 15 h 40 : Stalker ; dim. 14 h (43-21-41-01) ; jeu, 22 h : Nostalgia ; jeu, 17 h 30 : Sokaris ; jeu, dim. 21 h : Stalker ; jeu, 21 h, dim. 15 h 40 : Alexandre Nevsky ; sam. 16 h 20 : l'Étendue d'Ivan ; sam. 15 h 30 : le Koolhaas composer.

GENE TIERNEY (v.a.), Action-Écoles, 5 (43-25-72-07) ; mar. : la Main gauche (Buck, Wilder, Robbins) (+ le 24, 25, 26) ; jeu, 14 h : la Route au talon ; ven. : les Forçons de la nuit ; dim. : le Château du dragon ; lun. : Pêcheur mortel.

LA TRILOGIE DE LA GUERRE DES ÉTOILES (A., v.a.), UGC Normandie, 7 (45-63-16-16) ; V.F. : Rex, 2 (42-36-82-93) ; UGC Convention, 15 (45-74-94-94).

F. TRUFFAUT, Desfer, 14 (43-21-41-01) ; mar. 16 h, sam. 13 h 40 : l'Argent de poche ; sam. 18 h : le Peau d'âne ; mar. 18 h, dim. 14 h : Les quatre cents coups ; mar. 18 h : Jules et Jim ; lun. 12 h : l'Homme qui aimait les femmes ; lun. 14 h : Tirez sur le pianiste ; mar. 16 h : La mariée était en noir ; jeu, 14 h : les Deux Anglaises et le continent.

VIVE LA REPRISE (v.a.), Studio Beethoven, 7 (47-83-64-66) ; 14 h : l'Amour ; 16 h : le Maître de peur ; 17 h 35 : Les quatre cents coups ; 19 h 35 : Orson ; 21 h 45 : Drole de drame.

Les grandes reprises

AILLIERS, L'ÉTRIER EST PLUS VERTÉ (A., v.a.) : Champ, 9 (43-54-51-60) ; Reflex Balzac, mar., jeu, 8 (45-61-10-60).

A. LESTY EPÉEN (A., v.a.) : Action Chrétienne, 6 (43-29-11-30) ; Mac Mahon, 17 (43-00-24-81).

AMADEUS (A., v.a.) : Grand Pavois, 15 (45-54-46-85) ; Kino Panorama, 15 (45-06-50-50) ; Boite à films, 17 (46-22-44-67-41).

ARSENIC ET VIEILLES DENTELLES (A., v.a.) : Action Écoles, 5 (43-25-72-07).

L'AVVENTURA (It., v.a.) : Latina, 6 (42-78-47-86).

BANANAS (A., v.a.) : Ciné Beaubourg, 3 (42-71-52-36) ; Biarritz, 8 (45-62-20-40).

BARRY LYNDON (A., v.a.) : Gaumont Hautes, 10 (42-97-49-70) ; Publics Saint-Germain, 6 (43-26-48-18) ; Publics Champs-Élysées, 6 (43-26-48-18) ; Belphegor Montparnasse, 15 (45-44-25-02) ; V.F. : Gaumont Opéra, 9 (47-42-56-31) ; Victor Hugo, 16 (47-27-95-94).

BLAKE RUNNER (A., v.a.) : UGC Ermitage, 6 (42-25-10-30) ; UGC Ermitage, 6 (42-25-10-30) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15 (45-74-94-94) ; V.F. : Rex, 2 (42-36-82-93) ; UGC Montparnasse, 14 (43-20-12-06) ; UGC Convention, 15 (45-74-94-94) ; UGC Gobelins, 13 (43-36-30-40) ; Images, 18 (45-22-46-01).

LES CADAVRES NE PORTENT PAS DE COSTARDS (A., v.a.) : Boite à films, 17 (46-22-44-67).

CENDRILLON (A., v.a.) : Orient Express, 10 (42-33-42-26) ; Rex, 2 (42-36-82-93) ; 14-Juillet Odéon, 6 (43-25-59-83) ; Ambassade, 9 (43-39-92-82) ; UGC Gare de Lyon, 13 (43-43-01-59) ; Nation, 12 (43-04-64-77) ; Favette, 13 (43-31-56-86) ; Mistril, 14 (43-39-92-82) ; Gaumont Paris, 14 (43-20-12-06) ; Gaumont Convention, 15 (45-74-94-94) ; Pathé Clichy, 18 (45-22-46-01).

COMMENT ÉPOUSER UN MILLIONNAIRE (A., v.a.) : Studio de la Contrée, 5 (46-34-25-25).

LE COITEAU DANS L'EAU (A., v.a.) : Penthos, 9 (43-54-10-4).

LA DAME DE SHANGHAI (A., v.a.) : Château Victoria, 11 (45-08-94-14).

LA DÉCHIRURE (A., v.a.) : Rialto, 19 (45-62-45-76).

DÉLIVRANCE (A., v.a.) : Templiers, 3 (42-72-94-56).

LE DIABLE AU CORPS (Fr.) : Logos, 5 (43-54-42-34).

L'EMPIRE DES SENS (Jap., v.a.) (\*\*\*) : V.F. : Gaumont Opéra, 9 (47-42-56-31).

L'IMPORTANT C'EST D'AIMER (Fr.) : Cinoche, 6 (46-33-10-82) ; St. Ambroise (H.P.), 11 (47-00-89-16) ; Boite à films, 17 (46-22-44-67).

JAMES BOND CONTRA DE NO (Arg., v.a.) : Colisée, 8 (43-59-28-46) ; V.F. : Lumière, 9 (42-46-69-07) ; Montparnasse, 14 (43-20-12-06) ; Wexler, 18 (45-22-46-01) ; Gambetta, 20 (46-36-10-96).

LIEN DE PARENTÉ (Fr.) : Espace Galiléa, 14 (43-27-95-94).

MAD MAX II (A., v.a.) : Forum Orient-Express, mar., jeu, 11 (43-35-23-44) ; George V, 9 (45-62-41-46) ; V.F. : Ciné Beaubourg, 3 (42-71-52-36) ; Saint-Ambroise, 11 (47-00-89-16).

MEURTRE DANS UN JARDIN ANGLAIS (Ang., v.a.) : Studio Galand (h. s. p.), 5 (43-54-72-71) ; Saint

# Radio-télévision

Les programmes complets de radio et de télévision, accompagnés d'articles de présentation, de jugements, d'illustrations et de la liste commentée de tous les films, sont publiés chaque semaine dans notre supplément du samedi daté dimanche-lundi. Les émissions signalées ci-dessous par un triangle noir sont celles qui ont fait l'objet d'un article dans le dernier supplément. Les carrés placés après le titre des films expriment notre appréciation : □ A éviter □ A peut voir ■ Ne pas manquer ■■■ Chef-d'œuvre ou classique.

## Mercredi 23 juillet

### PREMIÈRE CHAÎNE : TF 1

- 20 h 35 Feuilletton : Les aventures du jeune Patrick Pécourt.
- D'après le roman de Justus Pfau, réal. Gero Erhardt.
- Avec Hendrik Martz, Peter Bogartz, Jean-Claude Bouillon.
- Un film d'espionnage à fond écologique. Du James Bond familial et allemand.
- 21 h 30 Théâtre : le Printemps.
- Spectacle historique de D. Guénon. Mise en scène de D. Guénon. Réal. P. Casaville. Avec D. Bernard, J.-M. Breyer, R. Coudamin, L. Davy, Première partie.
- Le Printemps est une sorte de revue historique qui commence en 1492 et s'arrête en 1546 à la mort de Luther. Les personnages sont uniquement définis par leur rôle historique, par leur place dans la construction du récit. Le ton général est une profération uniforme. Les mouvements sont simples, dessinent des tableaux d'imagerie naïve et le récit est passionnant grâce à la beauté du texte, à sa poésie.
- 23 h 15 Journal.
- 23 h 30 Carnet de bord.

### DEUXIÈME CHAÎNE : A 2

**150** sur tout l'éclairage de jardin et toutes les armoires de rangement.  
jusqu'à 30 juillet  
**Samaritaine**

- 20 h 35 Téléfilm : Marie Love.
- Réal. Jean-Pierre Richard. Scénario Jean-Pierre Richard et D. Van Cauwelaert. Avec B. Camurat, R. Mirman, F. Christophe, C. Rich, H. Saurin.
- Rencontre inspirée d'un jeune énarque de gauche et d'une charmante strip-teaseuse dans un village de Mayenne. Une amusante satire des mœurs politiques, et un bon exemple de la création de fiction sur Jeanne 2 en cette période de rareté. D'après Van Cauwelaert. Jeune écrivain au talent reconnu, ne rate pas ses débuts à la télévision.
- 22 h 5 Jazz à Antibes.
- Réal. J.-C. Averty.
- En direct du Festival d'Antibes-Juan-les-Pins, The Klezmer et Ivy Gitlis. Ray Barreto Orchestra et Bernard Lavilliers, Eddie Palmieri Orchestra.
- 23 h 30 Journal.

### TROISIÈME CHAÎNE : FR 3

- 20 h 36 Variétés : Francofolies.
- Es diffusé de La Rochelle. Avec Mann Dibaou, Kalam, Touré Kanda, Renaud, Indochine, Gold, Véronique Sanson, Alain Souchon, Bernard Lavilliers.
- Une des grandes manifestations de la chanson franco-phone, créée en 1985 à l'initiative de Jean-Louis Foulet.

## Jeudi 24 juillet

### PREMIÈRE CHAÎNE : TF 1

- 14 h 45 Les habits du dimanche.
- 15 h 35 Quarté.
- 15 h 45 Croque-vacances.
- Rémi : M<sup>me</sup> Pepperoni ; variétés (Partenaires particuliers) ; bricolage ; infos-magazine ; le roi Arthur ; croque-vacances ; l'équipe.
- 17 h 20 Boîte à mots.
- 17 h 25 Série : Nick Vertains.
- On commente voler la tour Eiffel, 1<sup>re</sup> partie (rediff.).
- Réal. C. Boissol, avec Ph. Nicard, A. Prucnal, M. Biraud.
- 18 h 20 Mini-journal, pour les jeunes.
- 18 h 30 Feuilletton : Danse avec moi (rediff.).
- 19 h 5 La vie des Botes.
- 19 h 40 Le masque et les plumes.
- 20 h Journal.
- 20 h 35 Série : L'homme à poigne.
- Feuilleton allemand en sept épisodes d'après un roman de Hans Fallada. Réal. W. Staudte. Avec G. Knuth, R. Huwald, E. Skrotzki, D. Biener.
- La décomposition d'une famille berlinoise au début de la première guerre mondiale, traitée sous la forme d'un mélodrame populaire.
- 21 h 30 INA nuit d'été.
- Cette semaine, après Ora'l'aux, l'essai de Michael Goumitz sur palette graphique, on verra dans la série Voyage sentimental : La grande allure, un documentaire d'auteur du Québécois Pierre Perrault et bien sûr les drôles de dialogues entre clarinète et Claude Thébaud sur le cinéma.
- 23 h Journal.
- 23 h 15 Carnet de bord.
- Sur le Tour de France à la voile.

### DEUXIÈME CHAÎNE : A 2

- 14 h 20 Série documentaire : Un monde différent.
- Parc naturel d'Elosha, réal. F. Rossi (rediff.).
- Dans le Sud-Ouest africain, cette réserve naturelle abrite l'une des concentrations de vie animale les plus riches du monde.
- 15 h 20 Sports été.
- Basket-ball : championnats du monde (finale) ; Cyclisme : Tour de France (20<sup>e</sup> étape) ; course contre la montre à Saint-Etienne.
- 18 h 25 Série : Capitot.
- 18 h 50 Jeu : Des chiffres et des lettres.
- 19 h 15 Émissions régionales.
- 19 h 40 Le Journal du Tour.
- 20 h Journal.
- 20 h 35 Cinéma : Les trois mousquetaires □
- Film français d'André Hunebelle (1953), avec G. Marchal, Borvill, G. Cervi, J. Martinelli, J. François, Y. Sanson, D. Godet, M. Sabourat.
- D'Artagnan, chevalier gascon sans fortune monté à Paris, devient l'ami de trois mousquetaires du roi qui l'aident à sauver l'honneur d'Anne d'Autriche. La première partie, très étonnante, du roman d'Alexandre Dumas. Une suite de belles images en couleurs, de dialogues, de chevauchées... pour les enfants surtout. On recommande Georges Marchal.
- 22 h 30 J'aimé à la folie... la musique populaire.
- Magazine d'Y. Genat. Tournée des festivals d'été.
- Avignon, Villeneuve-les-Avignon, Salon-de-Provence, Montpellier, Châteauneuf et Nîmes, avec Bernard Lavilliers et Jacky.
- 23 h 36 Journal.

- quié et de Michel Crépeau, maire de La Rochelle. Quelques-uns des meilleurs moments de ce festival.
- 21 h 25 Thalassa.
- Magazine de la mer de G. Pernoud. Dans le sillage du Kuron.
- 22 h 5 Journal.
- 22 h 30 Cinéma : La Guerre des demoiselles □
- Film français de Jacques Nichet (1981), avec J.-P. Roussillon, R. Souza, J.-Q. Chatelain.
- En 1830, un juge étranger au pays est envoyé en Arrière pour faire cesser une guérilla des paysans, défendus leur droit aux forêts, contre les maîtres des forges. Cette chronique historique, production régionale avec la participation de FR 3, fait découvrir, à travers un événement réel, la vie, la nature et l'aspect légendaire du monde arriérois. Le film est inédit sauf en province.
- Avant-dernières pensées : idylle, subside, méditation, d'Érik Satie, par Philippe Derwent au piano.
- 0 h 10 Prélude à la nuit.
- 0 h 15 Journal des festivals (rediff.).

### CANAL PLUS

- 21 h, Je suis photographe ■ film de Dino Risì ; 22 h 50, On n'est pas des anges □ film de Michel Lang ; 0 h 40, Adieu Bonaparte ■ film de Yousef Chahine ; 2 h 35, Jazz à Juan-les-Pins 1984, Miles Davis et son orchestre.

### LA « 5 »

- 20 h 30, Série : Ripôle ; 21 h 25, Série : L'inspecteur Derrick ; 22 h 30, Magazine scientifique : Big Bang ; 23 h 35 à 2 h 40, rediffusions.

### TV 6

- 20 h, Tonic 6 ; 23 h, NRJ 6 (rediff.) ; 0 h, Tonic 6.

### FRANCE-CULTURE

- 20 h Pour ainsi dire.
- 21 h Avignon ultra-son : journal du festival ; à 21 h 20, chœur de Villeneuve-les-Avignon : musique populaire et musique ancienne d'Espagne ; à 22 h 20, la pièce du jour ; à 22 h 30, Cappuccino ; à 23 h 40, vidéo magas ; à 0 h 10, formation de l'acteur ; à 0 h 25, des yeux pour entendre ; à 0 h 35, couleur locale.

### FRANCE-MUSIQUE

- 19 h 5 Concert à Montpellier (en direct de la salle Mollière) : œuvres de Prokofiev, Donizetti, Franck, par André Grimmondi, flûte, et Jean-Marie Linaud, piano.
- 20 h 30 L'air du soir : œuvres de Saint-Saëns, Poulenc, Chabrier.
- 21 h 45 Concert (en direct de la salle Jacques-Cœur à Montpellier) : Hymne à la justice, de Maguaretta ; Variations sur un thème de Haydn, de Brahms ; Symphonie n° 3 avec orgue en ut mineur op. 78, de Saint-Saëns, par le Nouvel Orchestre philharmonique de Radio-France, dir. M. Janowski ; sol. F.H. Houbart, orgue.
- 0 h Jazz : Ribour Trio.

### TROISIÈME CHAÎNE : FR 3

- 17 h 45 Reprise : Thalassa (diff. le 23 juillet).
- 18 h 15 Série : Cheval mon ami.
- Fantasia, émission de Jean-Paul Blondaut.
- 18 h 45 Journal des festivals.
- 19 h Le 19-20 de l'information.
- 19 h 15 Actualités régionales.
- 19 h 55 Dessin animé : Les ottrachats.
- 20 h 5 Les jeux.
- 20 h 30 Cinéma 76 : Bleu-noir.
- Scénario de R. Jean. Réal. J. Cornet. Avec P. Barge, D. Rivière, S. Deschamps, J. Anasse, Ph. Rouleau, H. Courtesau, M. Audibert.
- Après la lecture d'un roman, Marc demande à son amie de redactylographier le livre et de le renvoyer à l'éditeur sous un autre titre. La réponse de l'éditeur est négative...
- 22 h 20 Série : Contes d'Italie.
- La signora, de D. Rena. D'après un scénario de A. Ghirelli, P. Squitieri et U. Pirro. Avec L. Mastelloni, I. de Benedetti, L. Satri, E. Kaza, M. Jacquemont.
- A la fin de la seconde guerre mondiale, Pepino rentre dans son petit village, plein d'espoir à l'idée de retrouver sa femme. Il découvre la maison dévastée, dans le placard, un uniforme américain. Tragic-dramatique. Un des plus médiocres de la série !
- 23 h 15 Prélude à la nuit.
- Un tas de petites choses, piano à quatre mains d'André Caplet, par Philippe Corve et Edouard Exergon.
- 23 h 25 Journal des festivals (rediff.).

### CANAL PLUS

- 14 h, Ça va faire mal □ film de Jean-François Davy ; 15 h 30, Le justicier de nuit □ film de Jack Lee Thompson. En clair jusqu'à 20 h 30 ; 18 h, Série : Dancin'Days ; 18 h 25, Top 50 ; 19 h 5, Série : Rawliffe ; 20 h, Les triplets ; 20 h 5, Jeu : Les affaires sont les affaires ; 22 h 35, Charlie Bravo ■ film de Claude Bernard-Aubert ; 23 h 20, Sous de saag ■ film de Brian de Palma ; 23 h 50, La Bèvre de l'or ■ film de Charlton Heston ; 1 h 25, Boxx ; Rémission de Madison, en direct de New-York.

### LA « 5 »

- 18 h 40, Fenillets : Flamingo Road ; 19 h 40, Série : Star Trek ; 20 h 30, Série : China ; 21 h 25, Série : Kojak ; 22 h 25, Musique : Clap, sur clap ; 23 h 25 à 3 h 10, rediffusions.

### TV 6

- 14 h, Tonic 6 ; 17 h, Synthèse 6, invité : Alain Bashung ; 19 h, NRJ 6 ; 20 h, Tonic 6 ; 22 h, Profil 6, invité : Duras Duran ; 23 h, NRJ 6, (rediff.) ; 0 h, Tonic 6.

### FRANCE-CULTURE

- 20 h Ne va pas à El Kowach I, dramatique de Günther Eich (2<sup>e</sup> partie). Avec P. Michel, S. Clément.
- 21 h Avignon ultra-son : journal sonore du festival ; à 21 h 20, Musique africaine (Ethiopie) ; à 22 h 20, La pièce du jour ; à 22 h 30, Cappuccino ; à 23 h 50, Dossier : le Japon au féminin ; à 23 h 40, vidéo magas ; à 0 h 10, Formation de l'acteur ; à 0 h 25, Des yeux pour entendre ; à 0 h 35, Couleur locale.

### FRANCE-MUSIQUE

- 20 h 30 L'air du soir : œuvres de Haendel, Stravinski, Ravel, Wiener.
- 21 h 30 Concert (en direct du Zénith) : Keith Jarrett, au piano, J. de Johnette, batterie, Gary Peacock, basse.
- 0 h Jazz : Serge Lazarevitch Trio.

# Informations « services »

## MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 4275

1	2	3	4	5	6	7	8	9
I								
II								
III								
IV								
V								
VI								
VII								
VIII								
IX								
X								
XI								

### HORIZONTALEMENT

- Une femme toujours à la page.
- Permet de ne pas perdre sa ligne ou de conserver sa bouteille.
- Se prend d'un bon pas pour se tirer d'un mauvais. Inversé : quand on le reçoit, on peut faire le frais de la conversation.
- Fait toujours des repas d'affaires. Nom de baptême.
- Nous enlève un poids mais nous donne une charge. Étendus dans la campagne.
- Permet de tirer droit. Article. A donc bien transpiré.
- Au cœur de la cité. Met donc en lieu sûr le fruit de son travail.
- Échange de coups. Vaut le « coup » ou ne vaut pas grand-chose.
- IX. Abréviation universitaire.
- X. N'est donc pas borné.
- XI. Peut craindre d'être dépeuplé quand il est argenté. Personnel.

### VERTICALEMENT

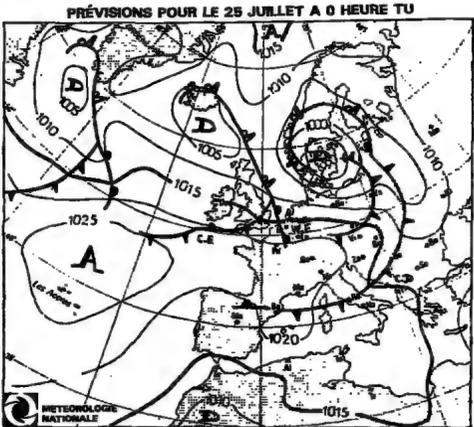
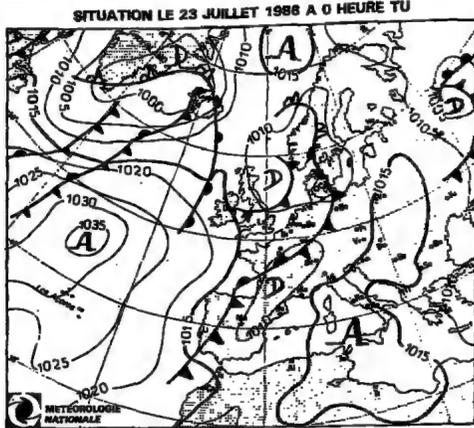
- Donne un air comme il faut.
- Mauvaise mère. Négation.
- L'une tombe souvent bien, l'autre toujours mal. Fait réfléchir.
- Comme un cratère. Ordre de départ.
- Crie. Réunion de tiers.
- Note. Peut crier ou est très doux.
- Conclut une affaire.
- Assemblage de morceaux. Préposition.
- N'a donc aucune expérience de la vie.

## PARIS EN VISITES

- VENDREDI 25 JUILLET**
- « Les appartements royaux du Louvre », 15 heures, devant Saint-Germain-l'Auxerrois (C.-A. Messer).
  - « Le quartier des Halles », 14 heures, portail sud de Saint-Eustache (Paris passion).
  - « Nouveaux souterrains et caves gothiques entre les Halles et le Marais », 14 h 30, métro Châtelet, sortie place Sainte-Opportune, lampes de poche (M. Bannasat).
  - « Une heure au Père-Lachaise », 10 heures, 11 h 30, 14 h 30 et 16 heures, porte principale (V. de Langlade).
  - « La chapelle dite exploitaires », 15 heures, 36, rue Pasquier (Paris et son histoire).
  - « L'Opéra, chef-d'œuvre de Garnier », 14 h 30, hall d'entrée (M. Polver).
  - « Présence de l'architecture : Saint-Séverin et son quartier », 11 h 30, entrée égise (M. Guillemin).
  - « De l'église Saint-Eustache à la fontaine des Innocents », 15 heures, devant Saint-Eustache (M<sup>me</sup> Brossat).
  - « Du Palais-Royal à la place des Victoires », 15 heures, grille d'entrée Conseil d'Etat (M. Dusart).
  - « Mystérieuse abbaye de Saint-Germain-des-Prés (I. Haulier), ou 14 h 30 (G. Bouteau).
  - « Les souterrains gothiques du collège des Bernardins et ses alentours », 15 heures, devant l'église Saint-Julien-le-Pauvre (M. Ragueneau).
  - « Hôtels de Marais (sud), place des Vauges », 14 h 30, métro Saint-Paul (Résurrection du passé).
  - « Le Marais : des salons de l'Anselme à l'hôtel de la Brinvilliers », 14 h 30, 2, rue de Sully (P.-Y. Jalet).
  - « Hôtels de l'île Saint-Louis », 14 h 30, métro Pont-Marie (Les Filaires).

Le Monde  
DES LIVRES

## MÉTÉOROLOGIE

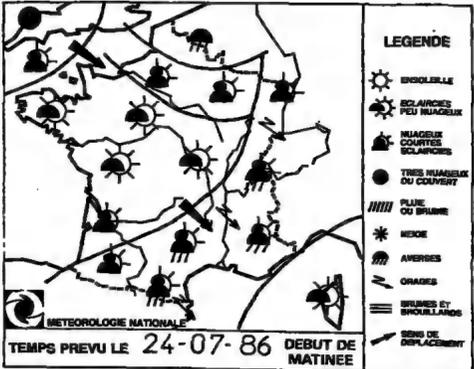


Evolution probable du temps en France entre le mercredi 23 juillet à 0 heure et le jeudi 24 juillet à minuit.

Le front froid orange qui traversait la France mercredi s'éloignera vers le Sud-Est ; il sera suivi d'une hausse du champ de pression annonçant d'une part, l'arrivée à l'arrière du front, et d'autre part l'activité d'une nouvelle perturbation océanique qui atteindra jeudi soir les régions du Nord-Ouest.

Le vent soufflera modérément d'ouest sur les régions de la moitié Nord ; il pourra être assez fort près de la Manche. Plus au sud, le vent de nord-ouest sera faible, excepté près du golfe de Lion, où il sera assez fort.

Les températures maximales seront voisines de 18 à 22 degrés de la Bretagne et de la Normandie à l'Alsace, 23 à 26 degrés des pays de Loire aux Alpes, 26 à 31 degrés sur l'Aquitaine et près de la Méditerranée.



FRANCE		TOULOUSE		LOS ANGELES	
max	min	max	min	max	min
AMCOURT	26 15	TOULOUSE	27 13	LOS ANGELES	25 18
BALENA	25 20	TROYES	34 18	LUXEMBOURG	24 14
BRETAGNE	34 16	POitiers	31 27	MADRID	34 15
BURGOS	30 15	STRASBOURG	29 25	MADRID	42 22
BREST	18 9	ALGER	36 20	MILAN	34 12
CAEN	21 10	AMSTERDAM	20 9	MONTECARLO	34 18
CLERMONT-FERRAND	32 19	BANGKOK	29 24	MOSCOW	22 13
DIJON	30 18	BARCELONE	28 19	NARONI	20 16
GRENOBLE	32 19	BERLIN	22 15	NEW-YORK	31 22
LYON	30 16	BERLIN	25 14	OSLO	18 12
LIÉGE	30 21	LE CAIRE	34 23	PALMAREMMA	29 16
LIÉGE	30 21	COPENHAGUE	21 12	PRAGUE	23 14
NANCY	29 15	DAKAR	29 25	BOMBE	27 18
NANTES	26 13	DUBLIN	37 29	SINGAPOUR	27 26
NICE	26 19	GENÈVE	31 23	STOCKHOLM	22 16
NORMANDE	34 17	GENÈVE	31 17	TOKYO	24 13
PARIS	26 19	ISLANBURG	29 27	TYBES	22 20
PERPIGNAN	26 19	JERUSALEM	30 19	VIENNE	30 17
RENNES	20 10	LONDRES	22 17	VIENNE	27 17
STRASBOURG	29 15	LONDRES	21 10	VIENNE	27 13

\* TU = temps universel, c'est-à-dire pour la France : heure légale moins 2 heures en été ; heure légale moins 1 heure en hiver.

(Document établi avec le support technique officiel de la Météorologie nationale.)

هناك من الأصل

# Le Carnet du Monde

# Communication

## Les sénateurs réforment les statuts de l'INA, de TDF et de la SFP

**Le Sénat a poursuivi, le mardi 22 juillet, l'examen des articles consacrés au service public, en s'intéressant au sort de l'Institut national de l'audiovisuel (INA), de Télédiffusion de France (TDF) et de la Société française de production (SFP). Le texte du gouvernement prévoit la mise en concurrence de ces trois sociétés avec le secteur privé. L'opposition a tenté, en vain, de s'y opposer, en mettant en avant les difficultés économiques auxquelles ces organismes seraient alors exposés.**

Dans le projet de loi, l'INA garde ses quatre missions fondamentales : l'archivage des émissions de radio-télévision, la formation professionnelle, la recherche et la production. Mais M. Philippe de Villiers distingue « la mission principale (les archives des chaînes publiques) des autres tâches annexes, qui restent facultatives pour l'Institut ». Le secrétaire d'Etat à la culture et à la communication s'oppose aux amendements socialistes et communistes qui souhaitent obliger les chaînes privées à déposer leurs archives à l'INA. M. de Villiers précise qu'un futur projet de loi règlera le problème posé par la conservation de cette partie du patrimoine. De même, malgré les amendements de l'opposition, l'INA, établissement public, verra son président nommé en conseil des ministres parmi les représentants de l'Etat à son conseil d'administration.

Télédiffusion de France, elle, perd son statut d'établissement public pour devenir une société ano-

nyme à capitaux majoritairement publics. Elle perd aussi ses fonctions de planification et de police des fréquences, désormais dévolues à la Commission nationale de la communication et des libertés. Elle voit son monopole de diffusion restreint aux seules chaînes publiques.

M. Pierre Laffitte (gauche démocratique) aurait voulu aller plus loin et « mettre fin au monopole de TDF dans la diffusion et la transmission des sociétés nationales ». Tout en approuvant cette logique de concurrence, qui devrait trouver son aboutissement avec une loi sur les télécommunications, prévue pour l'an prochain, M. François Léotard s'oppose pour le moment « à une dérégulation brutale ».

Pour l'opposition, le danger de dérégulation est déjà là. Déstabilisés dans ses ressources, TDF ne pourra plus assurer sa mission de recherche technologique et sa défense des standards européens. La société se trouvera exposée à la concurrence de la puissante direction générale des télécommunications (DGT) sur le marché de la transmission.

M. Louis Ferreira (PS, Val-d'Oise), dénonce « le gâchis que constituent l'abandon du satellite de télévision directe ». M. Léotard lui répond en évoquant « le retard pris par le satellite TDF face aux progrès technologiques », mais refuse de polémiquer plus avant, dans l'attente des arbitrages interministériels sur le dossier.

Reste le délicat problème de la Société française de production, fortifiée de la production publique, aux difficultés économiques chroniques. Aux yeux du gouvernement, la

SFP est responsable du sous-développement de la création privée et de l'inflation des coûts de production à la télévision. Les sénateurs communistes s'opposent à toute déstabilisation de la SFP et exigent pour elle une politique de développement. Les sénateurs socialistes, plus nuancés, souhaitent une évolution de la société vers une situation plus concurrentielle, mais sans dérégulation brutale. Les deux groupes lient néanmoins à ce que la SFP reste à l'intérieur du service public.

Le gouvernement persiste. Il veut casser la position dominante prise par la SFP sur le marché de la production française et confortée par le système des commandes obligatoires des chaînes. Pour cela, il songe d'abord à privatiser la société nationale, mais retire son article, à la demande de la commission spéciale, qui met en cause la constitutionnalité de la procédure. La SFP devient alors une société anonyme dans laquelle les parts sont détenues par l'Etat et par le public. La commission spéciale souligne encore que les capitaux publics restent, en tout état de cause, majoritaires. Elle obtient gain de cause, de même que sur la représentation du personnel au sein du conseil d'administration.

Le gouvernement avait demandé un vote bloqué sur tous les articles consacrés au service public, les sénateurs continuent mercredi l'examen du projet de loi relatif à la liberté de communication. Il reste une vingtaine d'articles à examiner. Le débat pourrait s'achever le jeudi 24 juillet, le Sénat ayant alors à examiner le projet de loi sur la lutte contre le terrorisme.

JEAN-FRANÇOIS LACAN.

## Une étude sur l'information télévisée

### Antenne 2 plébiscitée pour son indépendance

67 % des fidèles du journal télévisé sur Antenne 2 choisissent cette chaîne pour l'indépendance de son information. C'est ce qui ressort d'un sondage réalisé par BVA sur un échantillon de 1 008 personnes représentatif de la population française de plus de dix-huit ans, du 30 mai au 5 juin 1986.

Commandé par la deuxième chaîne, ce sondage sur « L'image de l'information sur Antenne 2 » révèle l'importance de ce domaine pour les téléspectateurs. 45 % des personnes interrogées estiment qu'il est « très important » d'être informé, les inactifs (50 %) et les cadres supérieurs (49 %) étant les catégories les plus motivées.

Invoqués à caractériser la télévision, 59 % des Français avouent cependant son utilité sur le plan de l'information, 51 % évoquant plutôt son aspect récréatif et 32 % sa programmation cinématographique.

L'enquête BVA s'attache d'autre part à comparer l'image du traitement de l'actualité sur Antenne 2 et sur TF 1. Les deux chaînes obtiennent des scores honorables, même si la seconde marque toujours une légère avance sur sa concurrente. L'information est globalement jugée « facile à comprendre » par des téléspectateurs qui reconnaissent « apprendre des choses utiles ». Elle leur semble « rigoureuse, honnête et complète », et en même temps « moderne, vivante et rythmée ». La préférence pour Antenne 2 se maintient dans toutes les classes d'âge, dans tous les groupes sociaux (à l'exception des agriculteurs), à gauche comme à droite. Même si les téléspectateurs de gauche apprécient en particulier « la rigueur et la sobriété » d'Antenne 2, ceux de droite restent plutôt attachés à « son honnêteté et à sa clarté ».

53 % des personnes interrogées demeurent par ailleurs attachées à la notion traditionnelle de « grand journal télévisé ». Cet attachement décroît avec le niveau d'instruction et augmente avec l'âge : 46 % des moins de vingt-cinq ans privilégient le flash par rapport au journal. Mais ils souhaitent aussi, peut-être sous une forme qui reste à inventer, de l'investigation et des analyses de la rédaction. Le journal télévisé de 20 heures, malgré tout, regardé, au moins occasionnellement, par 88 % des Français.

Enfin le sondage confirme le rôle de locomotive de l'émission qui précède le journal (51 %) et l'importance du programme qui le suit (51 %). Elle rappelle aussi que 46 % des choix dépendent tout simplement « de l'habitude ».

● Mort du poète et journaliste roumain Ion Caracian. — La poète et journaliste roumain Ion Caracian est décédé lundi à Lausanne d'un cancer généralisé à l'âge de soixante-trois ans. — (AFP.)

[Né le 24 mai 1923 à Ruzsa-Buzaa, Caracian avait sympathisé après la deuxième guerre mondiale avec les milieux communistes roumains mais devait prendre ses distances en invoquant notamment les questions de censure.

Entre 1950 et 1964, il passa onze années en prison, sous prétexte de « cosmopolitisme », « complot contre le régime » et « espionnage » ; il fut même condamné à la peine capitale avant d'être gracié. Il parvint à quitter la Roumanie en 1980 avec sa femme et sa fille et demanda l'asile politique à la Suisse.]

A. Rd.

## M. Schreiner dénonce l'abandon du plan-câble

« Abandon, régression, déstabilisation ». M. Bernard Schreiner, qui vient d'être remplacé à la tête de la mission câble par M. Michel Pérard (le 22 juillet), n'a pas mâché ses mots pour exprimer, mardi 22 juillet, devant la presse, l'inquiétude que lui inspire, pour l'avenir du câble en France, l'actuel projet de loi gouvernemental. « C'est bien d'un abandon du plan mis en place en 1982 par la gauche qu'il s'agit et qui sera lourd de conséquences pour les industriels, les collectivités territoriales, mais aussi pour l'avenir technologique de notre pays », a déclaré M. Schreiner.

Rappelant la « cohérence » du système prévu par le plan-câble, le député socialiste des Yvelines a déploré que le gouvernement le remette aujourd'hui en cause au nom d'arguments qu'il réfute. S'il est vrai, a reconnu M. Schreiner, que le lancement du câble a subi quelques mois de retard par rapport aux prévisions, il a estimé que « face aux enjeux industriels et culturels engagés », c'était faire là « une mauvaise querelle et trouver de mauvais alibis ».

M. Schreiner a rappelé que 1,1 million de prises étaient en commande en mars 1986, la prévision initiale étant de 1,4 million à la fin de 1985. Il a également fait remarquer que ce retard n'a pas empêché l'adhésion des communes : vingt-huit d'entre elles ont signé une

convention-cadre avec les P et T, tandis qu'une vingtaine d'autres sont sur le point de le faire. Elles se déplacent même, « toutes affaires cessantes », d'engager les P et T dans leur réseau, « tant elles craignent », a affirmé M. Schreiner, les nouvelles perspectives tracées par le gouvernement.

M. Schreiner s'est aussi inscrit en faux contre le « caractère idéaliste » que le gouvernement impute aux objectifs de la mission en raison du coût de la fibre optique. « Nous savions, dès le départ, que cette technologie serait plus coûteuse que le coaxial », mais le choix de la fibre optique a été délibéré, car il « mettait la France dans une position d'avant-garde dans le monde en favorisant l'évolution vers un réseau unique, performant, mettant en commun la télécommunication, le téléphone et les nombreux services liés à l'interactivité ».

« En déstabilisant complètement l'édifice construit, non sans peine, depuis 1982, la politique actuelle du gouvernement », affirme le député PS, va à l'encontre de la cohérence du plan-câble. « Si elle était maintenue, elle aurait plusieurs « graves conséquences ».

« La pel pendant un à deux ans du câble, du moins pour les nouvelles initiatives ». Cela, selon M. Schreiner, en raison des lenteurs de mise en place de la future commission nationale Communication et

Liberté, des difficultés concernant le choix des normes techniques, mais aussi des pesanteurs qu'entraîneront les appels d'offres, mettant en concurrence entreprises privées et Direction générale des télécommunications (DGT).

« La fin de la pérennité des tarifs qui créera des inégalités entre les villes et les régions de France ». Ce sont surtout, selon M. Schreiner, les petites villes ou même les agglomérations en zone rurale qui en pâtiront, car « elles ne trouveront pas preneur pour des réseaux jugés non rentables ». Jugant cette décision « grave et dangereuse pour l'économie du pays », M. Schreiner s'est interrogé, de surcroît, sur la constitutionnalité de dispositions qui aboutiraient, du fait du désengagement partiel de l'Etat, à des inégalités de situation.

Enfin, autre danger : « La constitution de réseaux différents entre la télédistribution et la télécommunication », puisque le projet de loi, selon M. Schreiner, dessaisit la DGT de toute intervention technique dans l'établissement des réseaux tout en lui laissant le monopole de tous les services de télécommunication. Le député PS redoute que dans ces conditions les réseaux installés à l'initiative des communes ne soient, dans la plupart des cas, réservés à la seule radio-télévision.

A. Rd.

## « Minute » change de patron

L'hebdomadaire Minute a changé de patron. La société Publications et médias, en cours de constitution, vient en effet de prendre une option majoritaire au sein de la SEPEM. Editrice de Minute et du bimensuel le Crapouillot, celle-ci était auparavant contrôlée par quatre associés, MM. Bernard Leclerc, Patrice Bernard, Bernard Boizeau et Jean-Claude Goudeau.

A la tête de Publications et médias, M. Yves Monténey, quarante-cinq ans, président du directeur de la société Veuve Alfred Monténey et ses fils, une entreprise spécialisée dans les affaires pétrolières et le chauffage urbain. Ce changement de majorité, officiellement annoncé dans un communiqué mardi 22 juillet, a entraîné la démission de M. Jean-Claude Goudeau, directeur de Minute, qui souhaitait une ouverture du capital de la société aux lecteurs.

M. Patrice Boizeau, fils du cofondateur Jean Boizeau, demeure PDG

de la société éditrice et M. Patrick Buisson, jusqu'à présent rédacteur en chef adjoint de Minute, a été nommé directeur de la rédaction. Sous l'impulsion de M. Monténey, un proche de M. Alain Madelin, qui se définit comme « un industriel de sensibilité libérale, indépendant de toute formation politique », Minute voudrait aujourd'hui prendre un tour nouveau. Le responsable de la rédaction a pour mission de préparer une formule « moins parisienne ». M. Buisson a indiqué, en effet, qu'il souhaitait « étoffer l'équipe pour un hebdo grand public, doté d'une nouvelle maquette, bénéficiant de la quadrichromie et ouvert à la publicité ».

Un virage d'importance pour cet hebdomadaire volontiers polémiste, plusieurs fois victime d'attentats, sans cesse menacé de représailles, et qui ne compte plus les procès engagés contre lui.

Fondé en 1962, par M. Jean-François Devay, Minute souhaitait à l'origine s'opposer de façon très ferme à la politique algérienne du général de Gaulle, qualifiée de politique « d'abandon ». Le ton devait « claquer comme une paire de gifles et comme un drapeau ».

Sa diffusion, qui démarrait à 70 000 exemplaires, atteignait plus de 200 000 exemplaires. Depuis quatre ans, la diffusion de l'hebdomadaire connaît une certaine baisse.

Se perfectionner, ou apprendre la langue est possible en suivant LES COURS D'ANGLAIS DE LA BBC courts avec explications en français Documentation gratuite EDITIONS DISQUES BBCM 8, rue de Bern - 75003 Paris

## APPEL EUROPEEN POUR LA PAIX EN AMERIQUE CENTRALE

1. Les signataires s'adressent à l'administration nord-américaine pour qu'elle respecte la sentence du 27 juin 1986 de la Cour internationale de justice de La Haye condamnant l'agression contre le Nicaragua.
2. Nous appelons les peuples d'Europe à recueillir 100 millions de dollars destinés à financer des projets de développement au Nicaragua, en tant que geste pour la paix en Amérique centrale.
3. Nous réitérons notre appel au processus de paix de Contadora, initiative la plus adaptée à la solution des problèmes de l'Amérique centrale et la meilleure garantie de succès des objectifs de paix et d'autodétermination des peuples de la région.

**Signataires :**  
 Margareta Anken, prêtre et parlementaire (Dan.) ; Lord Avebury, pair libéral (G.-B.) ; Richard Bamford, professeur de droit constitutionnel (Suisse) ; Alberto Bondolfi, président de la Confédération européenne pour la justice et pour la paix (Suisse) ; Claudia Cardinale, actrice (Ital.) ; John Castagnaro, président de la CGT (Lux.) ; Marco Cavalli, médecin (Suisse) ; Léon Chénier, pair libéral indépendant (G.-B.) ; Julie Christie, actrice (G.-B.) ; Ben Fayot, président du Parti ouvrier socialiste (Lux.) ; Max Frisch, auteur (Suisse) ; Marco Gandassegi, secrétaire général de Wus International (Suisse) ; Maria Giacobbe, écrivain (Dan.) ; Rocco Giacino, poète et prix Léonie (Grèce) ; Graham Greene, auteur (G.-B.) ; Yves Jouffé, député de la Région de Bruxelles (Belg.) ; Sacco Manohat, ancien membre de la commission agricole de la CEE (Hol.) ; José Luis Martín Gaité, président de l'association des droits de l'homme (Esp.) ; Adolf Muschg, auteur (Suisse) ; Jean Natiez, président du

groupe parlementaire d'amitié France-Nicaragua ; Ri Hon, Neil Kinnoch, dirigeant du Parti travailliste (G.-B.) ; Luigi Nono, musicien (Ital.) ; Johannes Olshaus, auteur et prêtre (Dan.) ; Harold Finer, auteur de théâtre (G.-B.) ; Nicolas Rodondo Urbina, secrétaire de l'U.G.T. (Esp.) ; Piskovits Spiros, auteur et vice-président du Parlement européen (Grèce) ; Pol Sisas, parlementaire européen (Belg.) ; Mikis Theodorakis, compositeur (Grèce) ; Dr. Jan Tinbergen, prix Nobel d'économie (Hol.) ; Jens J. Thomsen, secrétaire général de « Church aid » (Dan.) ; Kirsten Thorup, écrivain (Dan.) ; Ron Todd, secrétaire général du TGVU (Syndicat des travailleurs de transport) (G.-B.) ; Theo Van Boven, ancien directeur de la commission des droits de l'homme de l'O.N.U. (Hol.) ; M. Marijke van Hemelrijck, parlementaire européenne, Parti socialiste flamand (Belg.) ; A. Vanden Broecke, président de la F.F.S.T.-A.D.W.V. (Belg.) ; Adria-Claude Zoller, créatrice de Pax Christi international (Suisse).

## Mariages

— HÉLÈNE DESCLOS et Michel BISMUTH

sont heureux de faire part de leur mariage, célébré dans l'intimité, le 12 juillet 1986.

Château Ais-en-Provence.

## Décès

— M. et M<sup>me</sup> Jean Fareau, M. et M<sup>me</sup> Guy Fareau, M. et M<sup>me</sup> Pierre Fareau, M. et M<sup>me</sup> Emilie Fareau, leurs enfants et petits-enfants,

ont la douleur de faire part de décès de

M<sup>me</sup> Renée FAREAU, née Cohen Bucci,

survenue le 11 juillet 1986, dans sa quatre-vingt-cinquième année.

L'inhumation a lieu à Cannes, le 15 juillet, dans l'intimité familiale.

166, avenue de Grasse, 06400 Cannes.

— M<sup>me</sup> André Lacaze, M. et M<sup>me</sup> Pierre Lacaze, M. et M<sup>me</sup> Bernard Lacaze, Ses neveux et nièces, Et ses amis,

ont la douleur de faire part de décès de

M. André LACAZE, chef adjoint

du réseau Action Overcloud (1941-1942), déporté, résistant,

ancien directeur de la rédaction de Paris-Match, France-Soir et RTL, commandeur de la Légion d'honneur, croix de guerre 1939-1945, médaille de la Résistance, chevalier de Arts et Lettres.

La cérémonie religieuse sera célébrée le jeudi 24 juillet 1986, à 10 h 30, en l'église Saint-Philippe du Roule, à Paris-8<sup>e</sup>, suivie, à 14 h 30, de l'inhumation au cimetière de Verrières-le-Buisson (Essonne).

Cet avis tient lieu de faire-part. (Le Monde du 23 juillet.)

— Saint-Etienne, Paris.

— M<sup>me</sup> Jean Lafont, son épouse,

M<sup>me</sup> Marie Platon, M. et M<sup>me</sup> Joseph Lafont et leurs enfants,

M. et M<sup>me</sup> Jacques Grundman et leur fille,

M. et M<sup>me</sup> Bernard Lafont et leurs enfants,

Le docteur M<sup>me</sup> Jean-Claude Moretton et leurs enfants,

M<sup>me</sup> Michèle Lafont, Les familles Lieb, Platon et Camas,

ont la douleur de faire part de décès de

M. Jean LAFONT, chevalier de la Légion d'honneur,

survenu le 19 juillet 1986, dans sa soixante-dix-neuvième année.

La cérémonie religieuse sera célébrée le vendredi 25 juillet, à 10 heures, en l'église Saint-André d'Izieux, par Saint-Charles (Loire).

Condoléances sur registre. Ni fleurs ni couronnes.

Cet avis tient lieu de faire-part.

5, place Anatole-France, 42000 Saint-Etienne, 313, rue Lecourbe, 75015 Paris.

— M<sup>me</sup> Georges Mouthon, Le docteur

M<sup>me</sup> Jean-Marie Mouthon, Luc, Etienne, Xavier et Jérôme, M. Daniel Mouthon,

ont la tristesse de faire part de décès du

docteur Georges MOUTHON, croix de guerre 1939-1945, maire adjoint honoraire de Meudon, ancien secrétaire général du Syndicat national des médecins omnipraticiens français,

le 13 juillet 1986, à l'âge de soixante-seize ans.

Les obsèques ont eu lieu le 18 juillet, en l'église Saint-Martin de Meudon.

56, avenue du Général-Leclerc, 92260 Fontenay-sous-Roses.

— Nos abonnés, bénéficiant d'une réduction sur les insertions du « Carnet du Monde », sont priés de joindre à leur envoi de texte une des dernières bandes pour justifier de cette qualité.

— M. et M<sup>me</sup> Charles-François Raton et leur fils, M. Philippe Raton, son neveu,

M<sup>me</sup> Dumont, sa cousine, M<sup>me</sup> Girard, sa cousine, Toute la famille et ses nombreux amis,

ont la douleur de faire part de décès de leur père, beau-père, grand-père, oncle et cousin,

Charles Alfred RATON, expert en objets d'art, ancien vice-président du Syndicat national des antiquaires, ancien vice-président du Syndicat français des experts professionnels en œuvres d'art,

ancien expert

près les douanes françaises, expert honoraire

près la cour d'appel et le tribunal de grande instance de Paris,

ancien vice-président de la société des amis du Musée de l'homme,

survécu à l'âge de quatre-vingt-onze ans.

La cérémonie religieuse sera célébrée en l'église Saint-Philippe du Roule, 154, rue du Faubourg-Saint-Hippolyte, à Paris-8<sup>e</sup>, le vendredi 25 juillet 1986, à 14 heures.

Un registre à signatures tiendra lieu de condoléances.

L'inhumation aura lieu au cimetière de Clichy-la-Bataillon (Oise), dans le caveau de famille.

Cet avis tient lieu de faire-part.

— Roc d'Azur, Avenue du Général-Leclerc, 06230 Villefranche-sur-Mer.

— M. Guy Ladrière, gérant de la SARL Galerie Charles Raton et Guy Ladrière, M. Michel Joubert,

ont le regret de faire part de décès de

Charles Alfred RATON, expert en objets d'art, ancien vice-président du Syndicat national des antiquaires, ancien vice-président du Syndicat français des experts professionnels en œuvres d'art,

ancien expert

près les douanes françaises, expert honoraire

près la cour d'appel et le tribunal de grande instance de Paris,

ancien vice-président de la société des amis du Musée de l'homme,

survécu à l'âge de quatre-vingt-onze ans.

La cérémonie religieuse sera célébrée en l'église Saint-Philippe du Roule, le vendredi 25 juillet 1986, à 14 heures.

L'inhumation aura lieu au cimetière de Clichy-la-Bataillon (Oise), dans le caveau de famille.

14, rue de Marignan, 75008 Paris.

— Le président, Les membres du Syndicat français des experts professionnels en œuvres d'art,

ont le regret de faire part de décès de

Charles Alfred RATON, vice-président honoraire du Syndicat, expert honoraire

près la cour d'appel de Paris, ancien assureur près les douanes, ancien vice-président de la société des amis du Musée de l'homme,

survécu à l'âge de quatre-vingt-onze ans.

La cérémonie religieuse sera célébrée en l'église Saint-Philippe du Roule, le vendredi 25 juillet 1986, à 14 heures.

15, rue Vauveau, 75007 Paris.

— M<sup>me</sup> Paul Delaroche, Et toute la famille,

remercient sincèrement tous ceux qui leur ont témoigné leur sympathie lors du décès de

M. Paul DELAROCHE.

IMPRIMANTES CENTRONICS GLP 80 COLONNES MATRICIELLES GRAPHIQUES - QUALITE COURRIER FRICTION ET TRACTION SERIES RS 232 ET PARALLELE COMPATIBLE APPLE OU IBM 1495 F TTC COMPATIBLE 16 BIT PC - XT 256 K CLAVIER AZERTY DRIVE 360 K CARTE MONOCHROME CARTE FLOPPY 6250 F TTC jusqu'à département des études

Pour ceux qui ont un Micro dans la tête! SOS COMPUTER 50, rue Rochchouart - 75009 PARIS Métro Cadet Tél : 42.81.03.73 Ouvert de 9h30 à 19h30 du Lundi au Samedi

# Economie

## REPÈRES

### Automobile

#### Percée des Japonais sur le premier semestre sur le marché européen

Au cours du premier semestre, le marché automobile européen (saize pays) a nettement progressé avec plus de 6,1 millions d'immatriculations (+ 8 % par rapport au premier semestre 1985). L'italien Fiat a repris la tête avec 13,2 % du marché, devant le numéro un de 1985, l'allemand Volkswagen (13 %) et l'ensemble des constructeurs japonais (11,9 %). Ceux-ci ont enregistré une augmentation importante de leurs ventes (+ 22,1 %), qui s'explique par le redéploiement de leurs efforts commerciaux des Etats-Unis vers l'Europe, en raison de la hausse du yen par rapport au dollar. Les Japonais passant devant Ford (11,5 % du marché), PSA (11,2 %), General Motors (11,2 %) et Renault (10 %). La Régie, bonne dernière, enregistre un recul de 0,6 % qu'elle explique par la disparition de la R 21, son remplacement par la R 21 n'étant sensible que dans les ventes de juin.

### Croissance

#### Ralentissement aux Etats-Unis

Le produit national brut (PNB) américain n'a progressé — au rythme annuel — que de 1,1 % au deuxième trimestre de 1986, ce qui représente le taux le plus faible depuis le quatrième trimestre de 1982 (+ 0,6 %). Ce résultat s'explique par la faiblesse des exportations qui, malgré le recul du dollar, n'ont augmenté que de 3 %, alors que les importations ont croisé de 20,1 %, ainsi que par une réduction des investissements des entreprises.

Toutefois, le chiffre de la croissance durant le premier trimestre a été révisé en hausse de 2,9 % à 3,8 %, si bien que pour les six premiers mois, le PNB a augmenté — au taux annuel — de 2,4 % (+ 2,7 % en 1985, après révision). La plupart des experts persistent, à la suite de la baisse des taux d'intérêt, à prévoir une reprise de l'activité au deuxième semestre, mais ont révisé en baisse leurs estimations. Alors que la Maison Blanche avançait 4 % de croissance en début d'année, la Réserve fédérale la situe maintenant plutôt en dessous de 3 %.

### Pétrole

#### Vif repli à New-York

Les prix du pétrole ont chuté, le mardi 22 juillet, de plus de 2 dollars par baril sur le marché de New-York. Le West Texas Intermediate, qualité de référence, s'est traité à 11,07 dollars le baril — pour livraison août — alors que les cours s'étaient montrés assez stables la semaine passée, remontant même à 13 dollars, lundi, à la suite d'une réaction spéculative. Mais mardi, Londres a donné le signal du repli. Le Brent de la mer du Nord perdait 85 cents, pour s'établir à 9,25 dollars par baril sur le marché « spot ».

Cette chute reflète le pessimisme des experts sur l'issue de la conférence de l'OPEP, qui doit reprendre le 28 juillet à Genève. Des rumeurs ont circulé, selon lesquelles les délégués arabes ont l'intention, lors de cette réunion, de demander une augmentation de leurs quotas de production. En décidant récemment d'accroître son extraction, l'Arabie Saoudite a, de surcroît, contribué au nouvel écrou de faiblesse du marché. Depuis la décision des pays de l'OPEP, en décembre, de ne pas contrôler ni leur offre ni les prix, ces derniers ont cédé 60 %.

## Douze entreprises nationalisées changent de président

(Suite de la première page.)

Promesse délicate à tenir, car beaucoup d'entreprises nationalisées ayant redressé leur comptes depuis 1982, la preuve de l'incompétence des PDG n'est pas facile à faire. Elle reste subjective, car que faut-il examiner : les bénéfices ? la croissance du chiffre d'affaires ? l'exportation ? le moral des cadres ? Au demeurant, le vécu des managers de haut niveau dans lequel le gouvernement pouvait puiser est maigre. La France manque de ces grands gestionnaires au savoir-faire incontestable. On trouverait un patron connaissant l'informatique susceptible de remplacer Jacques Stern chez Bull ? Y a-t-il beaucoup de banquiers compétents et d'une neutralité partisane absolue ?

Les mises en garde de M. Mitterrand compliqueraient encore le choix. Le président de la République admettait qu'un gouvernement s'entoure de personnalités de son choix pour conduire sa politique. Mais il refusait l'épuration dans les entreprises autant, sinon plus, que dans l'administration. Il l'a dit, en faisant savoir que, selon l'article 13 de la Constitution, la nomination des PDG relève du chef de l'Etat. M. Chirac devait donc proposer des noms susceptibles de ne pas entraîner le refus présidentiel.

La liste issue de ce subtil processus prouve que MM. Chirac et Balladur ont été assez habiles. Le critère « de compétence » n'est pas seul entré en ligne de compte, loin de là. La politique a joué un rôle, y compris les inévitables arbitrages entre l'UDF et le RPR. Mais il sera difficile aux socialistes d'affirmer que la sélection a été dictée par des considérations politiques comme pour la constitution d'un « gouvernement des affaires ».

Peu de PDG, marqués avec plus ou moins de raison « à gauche » ont été conservés : M<sup>me</sup> Chassagne à l'UAP, à laquelle on peut ajouter M. Thomas à la BNP et M. Gomez chez Thomson. La plupart ont été remplacés... mais toujours à compétence économique ou moins équivalente. La cis des nominations se trouve là. M. Bernard Attali, frère de Jacques conseiller spécial de M. Mitterrand, cède son siège à M. François Heilbronn, directeur adjoint du cabinet de M. Chirac. Politique pour politique. Au Crédit lyonnais, M. Defflessieux, socialiste mais professionnel de la banque,

est remplacé par M. Levêque, notoirement de droite, mais aussi banquier d'origine. M. Le Floch Prigent, socialiste engagé mais dont le passage à Rhône-Poulenc a prouvé qu'il a su endosser des responsabilités industrielles, est remercié au profit de M. Fourton, très proche de l'UDF et de M. Giscard d'Estaing mais non moins coiffé d'une casquette de chef d'entreprise (il est PDG du groupe de conseils Bossard Consultants). Le principe « droite et métier », répond à « gauche et métier ».

Le dosage précis est ingénieux car il permet de placer des amis de droite là où présidaient des amis de gauche, même s'ils ont réussi, comme M. Peyrelevede à Suez, mais avec une réponse toute prête vis-à-vis des socialistes : « en matière de parachutage, nous en faisons plutôt moins que vous ». Le gain politique trouve ainsi sa place au côté d'une certaine raison économique (maintien de jac-

ques Stern chez Bull, d'Alain Gomez chez Thomson...). Avec deux surprises industrielles toutefois. Le départ de Pechiney de M. Pache, homme tranquille de l'aluminium, au profit de M. Gandois, départ qui semble répondre à la nécessité de trouver un siège pour l'ex-PDG de Rhône-Poulenc. Et le remplacement de M. Pebeureau, à la CGE, au moment où le gouvernement s'apprete à donner son aval à l'accord dans les télécommunications qu'il avait négocié entre son groupe et l'américain ITT.

Le changement des patrons des plus grandes affaires françaises reste pourtant inquiétant par son rythme. Les PDG ont été nommés en 1982, renommés en 1984, remplacés en 1986. Ils devront changer, renouvelés par les nouveaux actionnaires privés, dans six mois, un an, quelques années. L'industrie et la banque font rarement bon ménage avec le provisoire.

ERIC LE BOUCHER.

## Les nouveaux PDG

**Le conseil des ministres a procédé au renouvellement de douze des vingt-cinq PDG des principales entreprises nationalisées, incluses dans le programme de privatisation du gouvernement.**

● Dans l'industrie : Trois PDG sont renouvelés :

— A Rhône-Poulenc, M. Jean René Fourton remplace M. Loïc Le Floch-Prigent ; chez Pechiney, M. Jean Gandois remplace M. Bernard Pache ; à la Compagnie générale d'électricité (CGE), M. Pierre Suard remplace M. Georges Pebeureau.

Cinq PDG sont reconduits dans leurs fonctions :

— Chez Thomson, M. Alain Gomez ; à la Compagnie des machines Bull, M. Jacques Stern ; chez Saint-Gobain, M. Jean-Louis Baffa ; à la Compagnie générale de constructions téléphoniques

(CGCT), M. Claude Vincent ; chez ELF, M. Michel Pecqueur.

● Dans les banques et compagnies financières : Sept PDG sont renouvelés :

— A la Compagnie financière de Suez, M. Renaud de la Genière remplace M. Jean Peyrelevede ; à la Compagnie financière de Paris, M. Michel François-Foncet remplace M. Jean-Yves Heibroner ; à la Compagnie financière du CIC (Crédit industriel et commercial), M. Jean Dromer remplace M. Georges Dumas ; au Crédit lyonnais, M. Jean-Maxime Levêque remplace M. Jean Defflessieux ; à la Société générale, M. Marc Vénot remplace M. Jacques Mayoux ; à la Banque de Bretagne, M. Xavier Henry-de-Villeneuve remplace M. Jean Michaudet ; à la banque Hervet, M. Jean-Baptiste Pascal remplace M<sup>me</sup> Lisette Meyret.

Cinq PDG sont reconduits dans leurs fonctions :

— A la Compagnie financière du CCF (Crédit commercial de France), M. Gabriel Pallez ; à la BNP (Banque nationale de Paris), M. René Thomas ; à la Société marseillaise de crédit, M. Jean-Paul Escande ; à la BIMP (Banque industrielle mobilière privée), M. Pascal Gendreau ; à la Banque du bâtiment et des travaux publics, M. Alain Treppoz.

● Dans les assurances : Deux PDG sont renouvelés :

— Au Groupe des assurances nationales (GAN), M. François Heilbronn remplace M. Bernard Attali ; aux Mutuelles générales de France (MUGF), M. Jean-Claude Jolain remplace M. Serge Barthélémy.

Deux PDG sont confirmés :

— Aux Assurances générales de France (AGF), M. Michel Albert ; à l'Union des assurances de Paris (UAP), M<sup>me</sup> Yvette Chasseigne.

● Chez Havas : M. Pierre Deuzier est confirmé.

## LA RÉFORME DU CONTROLE FISCAL

### La charge de la preuve devrait incomber à l'Administration estime la commission Aicardi

La charge de la preuve en matière de contrôle fiscal devra désormais incomber à l'Administration, à l'exception des cas où le contribuable n'aura pas ses obligations déclaratives : telle est l'une des principales propositions faites au gouvernement par la commission chargée de réfléchir à l'amélioration des relations entre les citoyens et l'Administration fiscale.

Le rapport de cette commission devait faire l'objet, ce mercredi 23 juillet, en conseil des ministres, d'une communication du ministre de l'économie, M. Edouard Balladur.

La commission mise en place en mai par M. Balladur et présidée par M. Maurice Aicardi, membre du Conseil économique et social, estime, en effet, que « dans la législation actuelle, c'est souvent le contribuable qui doit prouver

l'exactitude des chiffres déclarés, alors même qu'il a rempli ses obligations comptables ou déclaratives ». Désormais, précise le rapport, ce sera « à l'Administration de prouver l'exactitude du redressement ».

La commission estime de plus que certaines procédures sont « dépourvues ou insuffisamment entourées de garanties pour les contribuables » ; aussi préconise-t-elle la « suppression de la taxation d'après les dépenses personnelles, ostensibles et notées » (article 180 du code général des impôts), et la modification de la procédure d'imposition forfaitaire d'après certains éléments du train de vie (article 168).

Pour renforcer encore la protection du contribuable, la commission recommande que « plus aucune perquisition au domicile ne puisse avoir lieu sans autorisation judiciaire préalable ».

Par ailleurs, le rapport préconise la suppression de la « vérification approfondie de la situation fiscale d'ensemble », et son remplacement par un « examen contradictoire du revenu global ». Le contribuable se verra alors notifier la définition précise de la durée, de l'objet et du déroulement du contrôle, au cours duquel un organisme de conciliation pourra intervenir.

En cas de redressement, la commission propose que le surcoût de paiement soit désormais automatiquement accordé, « moyennant des garanties » de la part du contribuable.

En cas de contestation devant les tribunaux, ce dernier pourra désormais « bénéficier de la possibilité de soulever (...) tout moyen de droit nouveau destiné à établir le caractère excessif ou irrégulier de l'imposition », une faculté, note le rapport, qui « ne joue actuellement qu'au profit de l'Administration ».

En matière douanière la commission estime que le droit de suite de trois ans dont dispose l'Administration à l'égard des détenteurs de marchandises frauduleuses devrait être supprimé, et que seuls les « détenteurs actuels » de telles marchandises devraient être mis en cause. Par ailleurs, le droit de retenue des personnes prises en flagrant délit de fraude ne devrait pas excéder vingt-quatre heures sans autorisation du procureur de la République.

Enfin, pour « proportionner la sanction à la gravité de l'infraction et aux possibilités réelles des administrés », la commission propose que les pénalités de nature répressive ne puissent « excéder 200 % en matière combattue et douanière (au lieu de 400 % à 500 % aujourd'hui), et qu'une peine modérée soit créée pour les petites infractions (lorsque le droit compromis n'excède pas 1 000 F ou que la valeur de l'objet de fraude n'excède pas 5 000 F) ».

## POINT DE VUE

### Privatisation : pourquoi ne pas renoncer ?

par MICHEL CHARZAT, député de Paris (PS), ancien président du Haut Conseil du secteur public

**N**OUS avions prévenu les impatients de la privatisation : dénationaliser est beaucoup plus difficile que nationaliser. Pour avoir choisi un programme de privatisation massif et uniforme ainsi qu'une procédure hasardeuse et cavalière, le gouvernement s'est exposé à de graves et durables mécomptes.

M. Barre, dès l'automne dernier, avait mis en garde ses amis contre les dangers de la « défrancisation » d'entreprises jouant un rôle stratégique dans l'économie du pays. Il apparaît aujourd'hui que, seule, la nationalisation de maisons-mères permet de concilier nos engagements à l'égard de la CEE et nos intérêts vitaux dans les secteurs où se joue l'avenir de la France et de l'Europe.

Depuis quelques années, les entreprises nationales avaient développé avec succès des stratégies offensives d'internationalisation de leurs activités (1). Les aléas de la privatisation risquent de remettre en cause ces stratégies qui ont besoin de continuité et de stabilité.

Plus préoccupants encore apparaissent l'incohérence du dispositif gouvernemental de protection des intérêts nationaux.

Le projet de loi prétend respecter cette exigence par la biais de mesures restrictives édictées à l'encontre du capital étranger. Ces mesures visent les titres cédés directement par l'Etat ; rien n'est dit sur les titres indirectement contrôlés par la collectivité.

Or, la SFPI (Société française de participations industrielles), holding créé lors de la nationalisation, détient entre 10 % et 30 % des cinq grands groupes nationalisés en 1982. ERAP 66 des actions d'ELF-Aquitaine, la Compagnie des machines Bull 95 % du capital de Bull. Pour ces participations indirectes, et plus généralement pour les filiales des groupes industriels, la réglementation présentée comme protectrice serait inopérante.

Le problème délicat de l'évaluation n'est pas mieux traité par le projet du gouvernement. Les garanties d'indépendance de la Commission de la privatisation sont, chacun le reconnaît, notoirement insuffisantes.

Les modalités de privatisation n'apparaissent guère rigoureuses : alors qu'en Grande-Bretagne, la privatisation s'est effectuée exclusivement par vente de titres sur le marché, le projet de loi autorise fusions, transferts de portefeuilles et augmentation de capital contre apport de titres ou d'actifs. Si la commission de privatisation aura bien le pouvoir d'évaluer ce que l'Etat vendra, curieusement, elle n'aura pas les moyens de fixer la valeur des apports qu'il recevra. Ainsi pourrait être tournée l'exigence posée par le Conseil constitutionnel, obligeant le gouvernement à ne pas céder les entreprises à un prix inférieur à leur valeur.

De même, en acceptant comme moyen de paiement des titres d'Etat cotés en Bourse, l'Etat organise sa future spoliation. On sait que la valeur constatée en Bourse des emprunts d'Etat est, la plupart du temps, très supérieure à la somme que l'Etat devra payer à leur échéance, en raison de la baisse des taux d'intérêts et de certaines clauses, malheureuses, d'indexation (emprunt Giscard).

L'Etat subira donc de lourdes pertes en capital, faiblement compensées par l'amortissement anticipé de la dette publique.

#### Une copie à refaire

Le gouvernement rendrait service au pays en renonçant à ce projet incohérent et suspect. Certes, le Conseil constitutionnel, redevenu compétent par la transformation de l'ordonnance en projet de loi, pourrait apprécier la validité des dispositions retenues, voire aider le gouvernement à sortir de l'impasse où il s'est fourvoyé. Mais les problèmes demeureront en toute hypothèse.

Il est désormais admis que la privatisation devrait s'élever sur deux ou trois législatures, du fait de l'érosion du marché financier et

de la réaffirmation — opportune — d'exigences constitutionnelles. Il apparaît également qu'aucun dispositif général ne pourrait assurer l'évaluation précise de soixante-cinq sociétés très différentes par leurs dimensions et leurs activités.

Enfin, on commence à redouter certains effets pervers de la privatisation : déstabilisation des équipes dirigeantes, remise en cause des projets d'entreprises, des dynamiques internes, problèmes de restructurations des bilans...

Le gouvernement sait qu'il ne pourrait privatiser plus de deux ou trois sociétés d'ici à 1987 ; l'évaluation des sociétés et le sauvetage des intérêts nationaux ne peuvent être traités de façon satisfaisante par un projet global. Il doit revoir sa copie comme il l'a fait pour TF 1. Ainsi, il serait conduit à expliciter les objectifs industriels et financiers qu'un gouvernement — même inspiré par le libéralisme — ne peut se dispenser de présenter.

Le débat pourrait prendre sa véritable dimension stratégique que le rideau de fumée idéologique permet de masquer.

Les entreprises nationales constituent aujourd'hui le fer de lance des secteurs de l'avenir : nucléaire, espace, biotechnologie... Leurs objectifs engagent la place future de la France dans le monde : un pays qui ne renonce pas ne saurait faire l'économie d'une réflexion sur leur devenir. Alors que la réflexion sur le Japon impulse de formidables projets scientifiques et industriels qui assurent la mobilisation de tous, la France ne peut désarmer unilatéralement.

Aucun ministre n'a encore indiqué dans quelles conditions se développeraient désormais les activités des entreprises à privatiser. La droite se désintéresse-t-elle complètement de l'avenir industriel de la nation ? Le président de la République a eu raison d'élever le débat à la hauteur des enjeux d'indépendance nationale.

(1) Cf. étude de Haut-Conseil de secteur public : L'internationalisation des entreprises du secteur public, décembre 1985.

## ENTREPRISES

### Union Carbide met en vente sa division agrochimique

Coup de théâtre dans la chimie américaine : Union Carbide a pris la décision de mettre en vente toutes ses activités agrochimiques avec ses filiales étrangères, quand, voici quinze jours, son président, M. R.D. Kennedy, avait, au contraire, manifesté sa volonté de dynamiser cette branche par voie d'association *Le Monde de l'économie* du 22 juillet. La direction du groupe refuse à fournir la moindre indication sur le prix demandé et les dimensions de cette division noyée dans la branche « spécialités et services » (2,3 milliards de dollars de chiffre d'affaires, 143 millions de bénéfices pour 1985). D'après les experts américains, les ventes d'Union Carbide Agricultural Products, pour 1985, auraient atteint 500 millions de dollars (3,5 milliards de francs). En fait, cette décision s'inscrit dans le cadre de la stratégie du groupe, soucieux de la fois de se procurer les liquidités nécessaires à son redéploiement, de se blanchir définitivement en coupant tous les ponts avec une activité liée au désastre de Bhopal.

### Renault envisage de regrouper à Billancourt ses services études et méthodes

Lors du conseil d'administration du mardi 22 juillet, la direction de Renault a annoncé son projet de créer à Billancourt un centre technologique regroupant les services études et méthodes de ses véhicules actuellement répartis entre Rueil et Billancourt. La cession de terrains inutilisés par le constructeur à Boulogne-Billancourt devrait financer l'opération au cours des prochains années. La faisabilité du projet sera connue avant la fin de l'année. Elle assurera la pérennité du site, à cœur de Renault, selon les termes même de la direction. Une formule qui devrait faire plaisir à la CGT, qui a fait du maintien de Billancourt un de ses chevaux de bataille.

### Hanson Trust (Grande-Bretagne) revend des hôtels achetés à Imperial Group

Le conglomérat britannique Hanson Trust, qui a réussi, en avril dernier, son OPA sur Imperial Group (tabac, alimentation, brasserie, etc.) lancée en concurrence avec United Bascuffs, a réversé les hôtels et restaurants acquis à la suite de cette OPA au groupe Trusthouse Forte. Trust House Forte va payer 190 millions de livres pour ses hôtels et restaurants d'Imperial acquis par Han-

son Trust, avec, notamment, les chaînes hôtelières Anchor Hotel et Imperial Inn et les établissements Welcome Break et Happy Eater.

### La Sonatrach augmente ses livraisons de gaz en Belgique

Après l'Italie et la France, la Belgique est parvenue à un accord sur les livraisons à Distrigaz du gaz algérien par la société algérienne Sonatrach. L'accord conclu prévoit une augmentation de 20 % du volume des livraisons actuelles à un prix qui n'a pas été précisé, ainsi que l'utilisation d'un méthanier algérien pour le transport. Fin mars, Distrigaz engageait une procédure d'arbitrage international pour réviser le contrat le liant à la Sonatrach. La société belge demandait la réduction de moitié du volume (2,5 milliards de mètres cubes par an, au lieu de 5), et une diminution du prix, du fait de la chute des prix réels du pétrole. Les ventes du gaz algérien étaient en effet allouées sur les prix officiels de l'OPEP, qui ne sont plus appliqués. En juin, les deux compagnies étaient parvenues à un compromis provisoire, fixant le prix du gaz à 3,18 dollars le million de BTU (British Thermal Unit), inférieur de 20 % à celui pratiqué précédemment. La Sonatrach a conclu également un accord avec la compagnie américaine Panhandle, qui avait suspendu ses envois de gaz depuis dix-huit mois.

هناك امنا للأصل

# Economie

## Le commissaire européen dans la Creuse Frans et le Limousin

LIMOGES  
de notre correspondant

« J'ai beaucoup appris de cette visite sur le terrain... S'il y a des propositions qui s'avèrent meilleures (que ce que préconise la Commission de Bruxelles), il ne faut pas hésiter à changer de points de vue. » Ces deux petites phrases prononcées, le lundi 21 juillet, dans la Creuse, par M. Frans Andriessen, commissaire européen à l'Agriculture, ont mis un petit espoir au cœur des agriculteurs du Massif Central.

M. Andriessen était l'invité des organisations professionnelles du Massif Central. Il y a rencontré M. Lacombe, président de la FNSEA, et M. Collaudin, président de la Fédération nationale bovine. « A Bruxelles, ils ne connaissent que l'agriculture normalisée et industrialisée. Ils sont aveuglés de toute différence et toute spécificité », disait le veille de la visite un responsable syndical des éleveurs limousins.

C'est donc pour « ouvrir les yeux » des « technocrates européens » que cette réunion de travail avait été organisée autour des productions spécifiques du Massif Central : races bovines allaitantes, limousines et charolaises notamment, veaux de lait élevés sous la mère, agneaux de plein air, etc., toutes productions artisanales et de qualité, que Bruxelles ne parvient pas à faire entrer dans les petites cases de ses schémas économiques.

Discussion sans incident lundi, exception faite d'un mini-barrage paysan, au demeurant très pacifique, installé par le MODEF et le CDJA du Puy-de-Dôme, près d'un vieux moulin des gorges de la Creuse aménagé en restaurant. Les manifestants entendaient « faire passer le message de la spécificité » au commissaire européen. Message reçu, mais M. Andriessen reste tout à fait convaincu que la surproduction de viande européenne est « structurelle », et non « conjoncturelle », comme l'affirme le monde agricole.

G. C.

## Le budget de la CEE Désaccord entre les Douze

BRUXELLES  
(Communautés européennes)  
de notre correspondant

L'opposition Nord-Sud a de nouveau joué, le lundi 21 et le mardi 22 juillet, au cours de la négociation entre les ministres du budget de la CEE sur le plan des dépenses communautaires pour 1987. Les Douze se sont séparés sans avoir trouvé de compromis. Il a été convenu de poursuivre les travaux les 8 et 9 septembre prochain à Bruxelles.

Les « pays riches » de la Communauté - France, Allemagne fédérale, Royaume-Uni, Belgique, Pays-Bas, Danemark - se sont montrés très réticents sur les crédits destinés au financement des « fonds structurels » (politique sociale et régionale de la CEE), des projets de recherche et de l'aide au développement. Ils n'ont pas accepté plus de 4 % d'augmentation par rapport à l'exercice en cours, alors que les pays méditerranéens - Italie, Espagne, Portugal, Grèce, - soutenus par l'Irlande, la Commission de Bruxelles et l'Assemblée de Strasbourg, souhaitent un accroissement sensiblement plus fort (de l'ordre de 13 %).

A l'inverse, les sommes destinées au soutien de la politique agricole commune - 23 milliards d'ECU (1 ECU = 6,56 F), soit un taux de progression de 3,8 % sur le budget général qui devrait se situer autour de 36,5 milliards, - ont fait très vite l'objet d'un accord entre les gouvernements. Cette enveloppe, de l'avis des experts de la Commission, ne devrait pas être suffisante - compte tenu de la baisse du dollar et de la tendance à la diminution des cours mondiaux - pour boucler l'exercice 1987.

L'évolution prévisible des marchés agricoles a conduit la France et les autres Etats membres, qui donnent la priorité au financement de l'Europe verte, à prévoir des fonds supplémentaires en cas de dépenses agricoles supplémentaires. Le projet de budget, tel que souhaité l'établir Français, Allemands et Néerlandais, comporte une réserve d'environ 700 millions d'ECU.

Rome et les autres capitales méditerranéennes n'ont pas voulu à leur tour accepter la démarche de leurs partenaires du Nord. Les uns et les autres se montreront-ils conciliants à la rentrée? Ce n'est pas évident, a conclu M. Alain Juppé, ministre français délégué au budget.

MARCEL SCOTTO.

## Les suites du rapport Malinvaud

# M. Séguin va créer un indice mensuel du chômage

Pour mettre fin aux controverses, les statistiques des demandeurs d'emploi vont être complétées par un taux de chômage mensuel.

Le taux de chômage va-t-il remplacer, chaque mois, les chiffres de l'emploi collectés par l'ANPE dans l'attente collective? M. Philippe Séguin, ministre des affaires sociales et de l'emploi, après la présentation du rapport de M. Edmond Malinvaud, directeur général de l'INSEE, sur les « statistiques de l'emploi et du chômage », a annoncé qu'en septembre ou octobre prochain les données mensuelles de l'ANPE sur les demandeurs d'emploi seront complétées par un taux de chômage - rapport entre le nombre de chômeurs et la population active - « conforme aux normes internationales, publié de façon conjointe ou du moins concomitante ».

Leur publication sera d'autre part retardée de dix jours pour prendre mieux en compte les réponses des demandeurs d'emploi au pointage; également pour éviter les distorsions et des « fluctuations erratiques », signalées par M. Malinvaud, les dates de comptabilisation des entrées et des sorties de listes seront harmonisées. Enfin, la présentation des différentes catégories de demandeurs d'emploi (Le Monde du 23 juillet) sera clarifiée, et une étude comparative sera menée.

A plus lointaine échéance, M. Séguin a demandé à M. Malinvaud de mettre au point deux autres séries d'indicateurs : la première (peut-être trimestrielle) pour recenser les créations et suppressions d'emplois par les entreprises, la seconde pour suivre, dans l'enquête annuelle de l'INSEE, les situations intermé-

diaries entre l'emploi et le chômage : « *emploi-formation* » ou « *sous-emploi* », notamment pour les jeunes. Le tout « en conformité avec les normes internationales », c'est-à-dire celles du BIT, elles-mêmes susceptibles d'être « clarifiées ».

Dans son rapport, le directeur de l'INSEE veut mettre l'« accent principal » sur le taux de chômage : « *indicateur privilégié* » parce qu'il correspond aux définitions du BIT, il faciliterait les comparaisons internationales et permettrait, avec un chiffre après la virgule, d'éliminer les variations « non significatives ». Mais M. Malinvaud souhaite enrichir et préciser les instruments d'analyse de l'emploi, de l'activité et du chômage : ainsi préconise-t-il de mettre au point deux « *tableaux de bord* » mensuels : le premier, réalisé par l'INSEE, comporterait des indicateurs de l'emploi salarié, de durée du travail, du nombre de licenciements économiques et du chômage partiel; le second, œuvre du ministère des affaires sociales, ajouterait aux chiffres des demandes d'emploi ceux des chômeurs indemnisés et des différents dispositifs de « *promotion de l'emploi* » (TUC, stages, etc.). M. Séguin ne l'a pas suivi jusque-là.

Pour M. Malinvaud, en effet, les différentes statistiques fournies par l'INSEE, le ministère des affaires sociales, l'ANPE ou l'UNEDIC sont « *stables* » et « *ont permis de suivre sans biais notable l'évolution depuis une quinzaine d'années* ». Toutefois, leur précision est limitée : sur l'emploi, les divergences entre l'enquête annuelle de l'INSEE et celle du ministère du travail peut atteindre 100 000 unités; les sta-

tistiques de demandeurs d'emploi ne correspondent pas exactement à celles du chômage (au sens du BIT) en incluant des personnes qui ne cherchent pas d'emploi ou ne sont pas disponibles. Surtout, elles ne rendent pas totalement compte de la situation du travail et de l'emploi : depuis dix ans, le travail s'est diversifié (avec le développement des contrats à durée déterminée, du travail temporaire, du temps partiel), les disparités entre chômeurs se sont accrues, les « *cas frontières* » se sont multipliés, avec les préretraités, classés comme inactifs (puisque'ils ne cherchent pas d'emploi), de même que les stages d'insertion - alors que les contrats emploi-formation étaient considérés comme « *actifs* », - les TUC (qui se considèrent comme « *actifs* »), etc.

« *Sur le marché du travail, tout n'est pas blanc ou noir* », dit M. Malinvaud. En fait, il faudrait un caméléon de gris pour rendre compte de son analyse des diverses situations et des différents concepts statistiques, par exemple lorsqu'il évoque le « *sous-emploi visible* », ou, à partir d'études américaines, les « *travailleurs découragés* » (une partie des préretraités et des femmes). Faudrait-il aller jusqu'à établir des chiffres de « *sous-emploi visible* » brut ou de « *travailleurs découragés* », corrigés des variations saisonnières? Cette analyse rigoureuse et subtile élimine aussi l'indicateur de M. Stoléru qui, « *en contradiction avec les définitions internationales et contre l'avis du BIT* », souligne M. Malinvaud, fait « *la somme du chômage et du sous-emploi* ». C'était sans doute aussi un des objectifs de M. Séguin...

GUY HERZLICH.

## Des producteurs de lait manifestent dans l'Ouest contre les « pénalités de dépassement de quotas »

Des producteurs de lait ont intercepté, le mardi 22 juillet, plusieurs camions de ramassage de lait pour protester contre les quotas et l'application des pénalités de dépassement. En Mayenne, huit de ses camions ont été retenus toute la journée avant d'être rendus à la Société anonyme des fermiers réunis (SAFR), la préfecture ayant menacé de faire intervenir les forces de l'ordre. Dans le Maine-et-Loire, le contenu de quelques citernes a été déversé sur la chaussée devant la préfecture d'Angers. Des rassemblements plus calmes ont eu lieu devant plusieurs laiteries d'Ille-et-Vilaine.

De son côté, M. Bertrand Cousin, député RPR des Côtes-du-Nord, demandant audience au ministre de l'Agriculture, a indiqué que « *la politique de limitation de production laitière mise en place par le gouvernement socialiste en 1984 s'avère être une bombe à retardement* ».

A l'issue de son conseil d'administration, mardi également, le CNJA - attire solennellement l'attention des pouvoirs publics sur la gravité de la situation - des jeunes agriculteurs produisant du lait, de la viande bovine et des céréales. Selon ce syndicat, de nombreux éleveurs sont, avec les pénalités, « *devant des situations absurdes* ». Pour les productions bovines, la prise en charge par l'Etat de 60 % des intérêts - ne compense pas la situation catastrophique du marché ». Enfin le CNJA estime que l'Europe se « *ferme volontairement certains marchés* (le maïs sur l'Espagne) par des concessions trop vite accordées aux Etats-Unis ».

## La guerre du « filetage » dans le golfe du Saint-Laurent

### Le tribunal d'arbitrage donne raison à la France

Les marins du chalutier La Bretagne (de Saint-Pierre-et-Miquelon) pourront « *fileter* » (c'est-à-dire couper) à bord les morues pêchées dans le golfe du Saint-Laurent. Telle est la décision, prise par deux voix contre une et rendue publique le mardi 22 juillet, du tribunal d'arbitrage qui était réuni à Genève depuis le 3 juin pour trancher le différend opposant la France et le Canada sur ce sujet. (Le Monde du 5 juin.)

Selon les trois arbitres, MM. Paul de Visscher (Belgique), Jean-Pierre Quénoedec (France) et Donat Pharrand (Canada), l'accord de 1972 qui garantit à dix chalutiers saint-pierrais de pouvoir pêcher « *sur un pied d'égalité* » avec les chalutiers canadiens, ne permet pas au Canada d'interdire le « *filetage* » à bord des chalutiers français immatriculés à Saint-Pierre et Miquelon. Rappelons que le Canada interdit à ses chalutiers de « *fileter* » à bord, pour des raisons de maintien des emplois à terre.

Le jugement est immédiatement exécutoire pour les deux parties.

« *Un sommet européen pour les DOM-TOM* ». MM. Guillaume et Pons, respectivement ministre de l'Agriculture et des départements et territoires d'outre-mer, ont annoncé, le mardi 22 juillet, l'intention du gouvernement de mieux définir le statut et la place des DOM-TOM dans la CEE. Un « *sommet* » avec les responsables européens devrait se tenir à la fin du premier semestre 1987. M. Laurent de

Gouvion Saint-Cyr, conseiller technique du cabinet de M. Guillaume, élaborera un rapport sur l'ensemble des questions agricoles des DOM-TOM. Le gouvernement français proposera à la CEE d'y lancer des opérations intégrées de développement. Les conditions d'attribution des prêts aux jeunes agriculteurs seront signées sur le régime le plus favorable de la Métropole, a-t-il annoncé.



## ALGERIE - الجزائر

### MINISTÈRE DE L'ÉNERGIE ET DES INDUSTRIES CHIMIQUES ET PÉTROCHIMIQUES ENTREPRISE NATIONALE DE FORAGE « E.N.A.F.O.R. »

# AVIS D'APPEL D'OFFRES INTERNATIONAL

OUVERT NO. IN.86.04

L'Entreprise nationale de forage ENAFOR lance un avis d'appel d'offres international ouvert pour la fourniture de :

- LOT I. Corps hydraulique pour pompe à boue (fluid-end for mud pump)
- LOT II. Matériel de manutention pour le forage (handling tool for drilling)
- LOT III. Adaptateurs et vanes pour têtes de puits (well head-adapters and gates)
- LOT IV. Treuil à air (air winch)

Cet appel d'offres s'adresse aux seuls constructeurs et distributeurs officiels agréés à l'exclusion des regroupements, représentants de firmes et autres intermédiaires et ce, conformément aux dispositions de la Loi N° 78.02 du 11-3-1978 portant monopole de l'Etat sur le commerce extérieur.

Les soumissionnaires intéressés par cet appel d'offres peuvent retirer le cahier des charges sur présentation d'une demande officielle à ENAFOR - DÉPARTEMENT ACHATS - 1, PLACE BIR-HAKEIM - EL-BIAR (ALGER) - à partir de la date de parution du présent avis.

Les soumissions établies en huit (8) exemplaires sous double pli cacheté et recommandé, l'enveloppe extérieure anonyme, sans en-tête, sigle ou cachet du soumissionnaire et porter uniquement la mention : « *APPEL D'OFFRES INTERNATIONAL OUVERT N° IN.86.04 - CONFIDENTIEL - A NE PAS OUVRIR* » - ENAFOR - SECRÉTARIAT DE LA COMMISSION D'OUVERTURE DES PLIS - 1, PLACE BIR-HAKEIM EL-BIAR (ALGER) - ALGERIE).

La date limite pour le dépôt des offres est fixée à 45 jours à compter de la date de parution du présent avis.

Toute soumission parvenant après ce délai sera rejetée.

Le délai d'option sera de 120 jours à compter de la date de clôture de l'appel d'offres.

onep/alger



## Le Monde ANNONCE

### OFFRES D'EMPLOIS

**SOCIÉTÉ D'EXPERTISE COMPTABLE**  
recherche

**COLLABORATEURS (H.F.)**

pour gérer portefeuille clients surveillance 2 à 3 ans d'expérience.

Envoyer c.v. et prétentions SA KIMEL-TOUATI, 9 bis, rue Vézelay, 75008 PARIS.

**DEMANDES D'EMPLOIS**

Déclaré commercial export, Algérien, 37 ans, résident à Alger, très bonne présentation, 12 ans d'expérience import-export, bilingue français, arabe, processus son expérience à été utilisé souhaitant créer ou développer ses affaires en Algérie, Afrique et Moyen-Orient.

Ecrite sous le n° 318 LE MONDE PUBLICITE 5, rue de Montessuy, Paris-7.

**propositions diverses**

Les possibilités d'emplois à l'étranger sont nombreuses et variées. Demandez une documentation sur les possibilités MIGRATIONS (LM) S.P. 281-08 PARIS CEDEX 08.

**villégiature**

Mas Camargue, espace, calme, 2 pièces, cuisine, salle de bains, meublé, 5 personnes. L. 1-8/15-8, 1-8/30-8, semaine, 1 400 F, mois 4 500 F. M. Bernard. Tél. 48-33-83-30.

**bords du Loing**

HOTELLERIE \*\*\* LA VANNE ROUGE hôtel sélectionné de tourisme international \*\*\* A 77500 MONTIGNY-S/LOING. Téléphone : 64-45-82-10.

SÈTE, bord de mer, 2 p. dans résidence avec terrasse 36 m² + loggia pour 4 personnes. Sept. 1 700 F la quinzaine. Tél. : 88-01-08-05 la soir.

**automobiles**

**ventes**

plus de 16 C.V.

**JAGUAR XJ12**  
noyette métal, cuir beige, BA, DA, climatisé, 112 900 F. 48-44-45-46.

### appartements ventes

**3<sup>e</sup> arrdt**

CENTRE POMPIDOU PLEIN CIEL - PENTHOUSE grand living room, terrasse, PRIX 2 200 000 F. HAMPTON 42-25-50-35.

**8<sup>e</sup> arrdt**

PONT DE LA CONCORDE Très beau haut-ciel, four, parquet, salon, 3 cabines. INTER URBIS 48-63-17-77.

**14<sup>e</sup> arrdt**

PROX. DENFERT 47-03-32-31 MAISONNETTE 6 PIECES Possib. 2 appts, réalt. mt. soiel.

**18<sup>e</sup> arrdt**

Studio réent, terrasse 213 000 F. 3 pièces confort 330 000 F. 2 pièces confort 270 000 F. 2 pièces confort 50 m² 440 000 F. 70 m² mixte 470 000 F. loft locatif 60 m² 470 000 F. Intmo Marcadet 42-52-01-82.

**PARIS 18<sup>e</sup> arrdt** La Fourche rue Pierre-Gérard, 3 pièces, salle de bains, w.-c., petite cuisine, 2 positions sud-est, quartier soleil, calme, bon mm. 1900. 2<sup>e</sup> ét. Concorde. Cava salin. Hébit. de suite so. frais. 45 m². Ptx : 390.000 F. Tél. permanent : 64-91-31-83.

**92 Hauts-de-Seine**

Propriétaire vend à 300 m de PARIS (CLICHY) - 2 étages d'immeuble : 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> étages; grand 6 pièces dans l'état so. rénové. - Maison individuelle, 6 pièces avec cours. Tél. : 48-97-44-55.

**appartements achats**

Recherche URGENT 110 à 140 m² Paris, prétre 8<sup>e</sup>, 9<sup>e</sup>, 14<sup>e</sup>, 18<sup>e</sup>, 19<sup>e</sup>, 20<sup>e</sup>, 21<sup>e</sup>, 350 000 F. cpt, resto 2 500 F. INTER URBIS 48-63-17-77.

**AGENCE LITRÉ**  
Rach. pour clientèle française et étrangère appart. et hôtels part. dans quartiers résidentiels. Paiement comptant chez notaire. Tél. 48-64-44-45.

### locations non meublées offres

**Paris**

VOULÉ, métro Plaisance, dans immeuble moderne 8<sup>e</sup> ét., ascenseur, très agréable studio ct, bon état, bain, cve et park. 2 300 F + ch. Tél. 45-22-59-82 le matin SOGECO.

**locations non meublées demandes**

**Paris**

**EMBASSY SERVICE**  
8, avenue de Messine, 75008 PARIS, recherche en location du 1<sup>er</sup> au 5<sup>e</sup> étages APPTS DE GRANDE CLASSE pour CLIENTÈLE ÉTRANGÈRE. Diplômés, sérieux et codes de sociétés multinationales. 45-62-78-99.

**locations meublées demandes**

**Paris**

OFFICE INTERNATIONAL recherche pour sa division beaux appartements de standing, 4 pièces et plus, écrits sous le n° 7-423 LE MONDE PUBLICITE 5, rue de Montessuy, Paris-7.

**terrains**

Propriétaire vend à L'ILE AUX MOINES (84) Drex, plage face à la mer, terrain boisé 884 m², 400 F le m² CEE 20 % PASTYER, 18, rue Louis-Blanc, 75118 Paris.

**viagers**

8<sup>e</sup> CHERCHE, balcon 3 p. cuisine, bain, meublé, 70 m² occupé, 70 m² en 350 000 F. cpt, resto 2 500 F. INTER URBIS 48-63-17-77.

**propriétés**

Près MONTREUIL, ferme de caractère en cour fermée, cuisine, séjour, salon, 2 chambres, salle de bain, dépendances, 319 000 F. CAT 86-96-22-90.

### bureaux

#### Locations

**17<sup>e</sup> PLACE WAGRAM**  
(prox. BUREX de 15 à 250 m², Aménagement, neuf, standing. ACTE 43-80-90-10.

DOMICILIATIONS VOTRE SIÈGE SOCIAL MADRILENE CONSTITUTION SOCIÉTÉS BUREAUX ÉQUIPÉS, TELEX SECRETARIAT 43-96-98-88

Votre adresse commerciale ou SIÈGE SOCIAL bureaux, secrétariat, stéps CONSTITUTION TIRES ASPAC 42-93-60-50 +

DOMICILIATIONS DEP. 30 F/m. RUE ST-HONORE 42-98-84-91, PARIS-12, 43-40-88-50. CONSTITUTION SARL 2 000 F HT.

**VOTRE SIÈGE SOCIAL DOMICILIATIONS**  
SARL - RC - RM Constitution de Sociétés, Déclarations et tous services. Permanence téléphonique.

**43-55-17-50**

#### maisons de campagne

Particulier vend maison de campagne 3 pos, cuis. s. de bains. Tél. Grenier amén. Chef. cent. Nonbr. dépend. (2 garages). Terrain 2 300 m². Ptx : 350 000 F. A débiter par téléphone. SPLUS 120 km de Orléans. (5 km de Tours). Téléphone : 38-38-32-80.

#### maisons individuelles

LA VARENNE-SAINT-HILAIRE 500 m RER, QUARTIER TRÈS RESIDENTIEL, confort, récent, EXCELLENTE MAISON, RE-CEPT. 48 m², 4 CHAMBRES. DEMICHELI 48-73-50-22, 48-73-47-71.

**NOGENT-SUR-MARNE**  
Proximité IMMÉDIATE RER, BOIS, belle MAISON 48-49 m², sur 700 m² terrain, EXPOSITION PLEIN SOLEIL. DEMICHELI 48-73-50-22, 48-73-47-71.

REPRODUCTION INTERDITE

# Economie

## Les négociations commerciales internationales

### La diplomatie comploteuse du GATT

Les grandes manœuvres commerciales internationales continuent. Derrière les jeux diplomatiques, se cachent de très importants enjeux économiques qui intéressent aussi bien les pays en développement que les nations industrialisées.

GENÈVE  
de notre envoyé spécial

Les délégués auprès du GATT - l'accord qui réglemente le commerce international - ont repris leurs tribulations avec une double préoccupation : améliorer le texte mis au point conjointement par neuf pays industrialisés et vingt pays en voie de développement (PVD), qui marquerait le lancement d'un nouveau cycle de négociations commerciales multilatérales (NCM) (le Monde daté 20-21 juillet) ; trouver le moyen de rallier à l'exercice les dix pays contestataires «durs» conduits par le Brésil et l'Inde, qui rejettent l'idée que les trois nouveaux thèmes de négociation chers aux Etats-Unis, mais aussi aux Européens, à savoir la libéralisation des services, la défense de la propriété intellectuelle et la liberté d'investissement, puissent être traités dans le cadre du GATT.

C'est une diplomatie comploteuse, déambulatoire, faite de chuchotements, de coups de téléphone, de diners, de séances de travail traditionnelles, diurnes, et nocturnes, que pratiquent, dans les palais genevois ou dans leurs ambassades-officines, un nombre d'acteurs relativement limité. Une diplomatie où des protagonistes s'emploient à monter des coups, puis à les défaire, donnant l'impression de privilégier la forme plutôt que le fond et où les questions de personnes jouent un rôle non négligeable. En réalité, cette agitation masque un travail intense où les enjeux économiques considérables sont parfaitement perçus. Elle va durer encore une petite semaine, et alors sera planté le décor de la session ministérielle de Punta-del-Este, mi-septembre.

Le texte des vingt-neuf a été accueilli comme une agression par le camp des durs, qui depuis s'emploie à lui régler son sort. « Ce papier ne représente rien », tranche M. Paulo Batista, le délégué du Brésil, tout en faisant observer combien la situation est « complexe et changeante ». Ainsi dans le domaine agricole, la Communauté européenne s'oppose aux autres pays industrialisés, aussi bien qu'à l'Argentine et à l'Uruguay.

Le seul dénominateur commun serait-il le menace protectionniste américaine ? Même pas, car « on ne sait pas très bien où l'on est avec les Etats-Unis, et ce serait une erreur de croire que les forces économiques sont unanimes à soutenir l'idée d'un nouveau cycle traditionnel ». Bref, conclut M. Batista, « il y a beaucoup de contradictions dans tout cela », dont, selon lui, le texte des vingt-neuf ne peut venir à bout.

#### Rôle modérateur

Les dix contestataires ont reçu l'appui de M. Arthur Dunkel, le directeur général du GATT, soucieux de reprendre en main la conduite d'une entreprise - la préparation de la session ministérielle - qui lui a échappé. Il s'est proposé pour imaginer des compromis, mais l'offre a été refusée, et, mercredi, le papier des vingt-neuf demeurait l'unique base de travail.

« La Communauté joue un rôle modérateur » apprécie M. Batista. Les Douze ont approuvé l'action de la commission qui négocie en leur nom, mais lui ont recommandé, semble-t-il, une certaine hiérarchie dans son action, afin que les priorités de la CEE apparaissent clairement dans le texte. Les Français

pour leur part insistent sur le caractère global de la négociation : ils ne veulent pas de NCM où très vite le thème central, presque unique, deviendrait la réorganisation des échanges agricoles.

Avant un arrangement avec le Brésil et l'Inde, ils entendent aussi qu'il n'y ait pas de doute - que Washington n'ait pas de doute - sur la volonté effective de la CEE d'élaborer des règles multilatérales pour les services et la protection de la propriété intellectuelle. On découvre chez eux une peur nouvelle de voir les Etats-Unis profiter de leur puissance pour traiter ces questions sur un plan bilatéral, comme ils viennent de le faire avec la Corée du Sud, avec le risque que de tels arrangements laissent les industries nationales sur le carreau.

Il y a des idées en l'air sur lesquelles les Douze, et singulièrement les Français, ne veulent pas se prononcer. Des idées de bon sens, comme tenu de la diversité de la matière. Les sujets traditionnels pourraient être traités « dans le cadre du GATT », les nouveaux thèmes « sous les auspices du GATT ». La négociation traditionnelle s'acheverait en 1990. Celle sur les services, plus tard, par nécessité.

PHILIPPE LEMAITRE.

# Marchés financiers

PARIS, 22 juillet ↓  
Prises de bénéfices : - 0,72 %

Comme on pouvait s'y attendre, à l'issue de la matinée, où le marché avait déjà cédé 0,28 %, le Bourse de Paris s'est plus nettement affaiblie en séance officielle. Au son de cloche final, l'indice de tendance s'inscrit avec un repli de 0,72 %.

Par ailleurs, les plus fortes baisses enregistrées, on notait une fois encore la chute de Générale de Fonderie, le titre se voyant même réservé à la baisse, après avoir cédé 8,33 %. Géophysique et les Presses de la Cité perdent aussi du terrain, de même que Crouzet et Mémoires Frédéric. Peugeot était l'objet de ventes importantes émanant essentiellement d'investisseurs étrangers. Prix des papiers, certains troublés par des rumeurs de faillite de des repreneurs de papier décliné par des Anglais, voire des Allemands. Ces derniers, compte tenu de la mauvaise tenue de leur Bourse nationale, seraient tentés de vendre des observations - de sécuriser quelques bénéfices, où l'activité est plus soutenue. Au chapitre des baisses, on signale encore Penarroy, toujours au plus bas de l'année, ainsi que le Rhône-Poulenc participatif et Matra.

NEW-YORK, 22 juillet ↑  
Redressement

Languevin depuis plusieurs jours, le marché new-yorkais s'est très sensiblement redressé mardi avec des volumes d'affaires plus élevés. Le bilan de la journée a été de moins bonne qualité que ce résultat. Sur les 1 800 points (1 810,46). Il ne faut cependant pas en tirer trop vite des conclusions.

En raison de l'attention particulière dont les « Blue Chips » ont été l'objet, le bilan de la journée a été de moins bonne qualité que ce résultat. Sur les 1 800 valeurs traitées, 959 ont monté, 630 ont baissé et 210 n'ont pas varié.

VALEURS	Cours de 21 juillet	Cours de 22 juillet
Alcoa	35	35 1/2
A.T.T.	23 3/4	23 7/8
Banque	80 7/8	80 1/4
Chemical Bank	30	30
Du Pont de Nemours	75 1/2	76 1/4
Eastman Kodak	54	55 1/2
GenCorp	60 3/8	60 1/4
Ford	56 3/4	56 7/8
General Electric	75 1/4	74 7/8
General Motors	74 1/2	74 3/4
Goodyear	30 7/8	30 3/8
I.B.M.	131 3/4	133 3/8
J.T.I.	54	54
McDonald	52 1/4	51
Pfizer	65 1/2	65 7/8
Schlumberger	30 5/8	30
Texas	30 1/8	30 5/8
U.I.L. Inc.	48 7/8	51 1/4
Union Carbide	22 1/2	22 3/4
Westinghouse	17 1/8	17 1/2
Westinghouse	50 3/4	51 1/4
Yarn Corp.	48	48 1/2

CHANGES  
PARIS  
Dollar : 6,87 F =

Le glissement du dollar paraissait stoppé mercredi 23 juillet, pour des raisons purement techniques, semble-t-il. Les marchés des changes continuent d'interpréter les indications divergentes en provenance de l'économie américaine.

FRANCFORT 22 juillet 23 juillet  
Dollar (en DM) .. 2,1252 2,1288  
TOKYO 22 juillet 23 juillet  
Dollar (en yens) .. 155,38 155,95

MARCHÉ MONÉTAIRE  
(effets privés)  
Paris (23 juillet) ... 7 1/2 %  
New-York (22 juil.) ... 6 3/8 %

INDICES BORSIERS  
PARIS  
(INSEE, base 100 : 31 déc. 1985)

21 juillet 22 juillet  
Valeurs françaises ... 139,3  
Valeurs étrangères ... 101,8  
C\* des agents de change  
(base 100 : 31 déc. 1981)  
Indice général ... 366,7 363,7

NEW-YORK  
(indice Dow Jones)  
Industrielles ... 1 779,11 1 795,13

LONDRES  
(indice Financial Times)  
Industrielles ... 1 276,3 1 274,7  
Mises d'or ... 98,4 98,7  
Fonds d'Etat ... 95,6 95,55

TOKYO  
Nikkei Dow Jones 17 522,2 17 639,3  
Indice général ... 1 386,63 1 395,82

MATIF  
Notionnel 10 % - Cotation en pourcentage du 22 juillet  
Nombre de contrats : 3 189

COURS	ÉCHÉANCES			
	Jul. 86	Sept. 86	Déc. 86	Mars 87
Dernier	110,55	111,40	112,30	112,40
Précédent	110,25	111,10	112	112,10

### AUTOUR DE LA CORBEILLE

SAINT-GOBAIN LANCE UN EMPRUNT OBLIGATAIRE DE 600 MILLIONS D'EUROS. Le groupe Saint-Gobain vient de lancer un emprunt obligataire de 600 millions d'euros, à taux variable, d'une durée de dix ans, échangeable contre des valeurs de la Bourse de Francfort, (7,75 %). L'opération est conduite par le Crédit commercial de France, qui avait déjà mis au point une formule identique pour la CNT et Air France. L'option de conversion permet aux investisseurs de tirer profit d'une baisse éventuelle des taux.

EDF VA EMPRUNTER 300 MILLIONS DE DEUTSCHMAREKS A LA BOURSE DE FRANCFORT. EDF va émettre un emprunt de 300 millions de deutschemarks à la Bourse des valeurs de Francfort, par l'intermédiaire d'un consortium international de banques. Sa durée sera de dix ans. Il sera assorti d'un coupon de 6 1/8 % par an. Le prix de souscription a été fixé à 99 3/4 %.

### LE MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVICES

COURS DU JOUR	UN MOIS		DEUX MOIS		SIX MOIS	
	+ base	+ base	Rep. + ou dép.			
S.E.-U.	6,966	6,969	+ 38	+ 42	+ 65	+ 98
Sem.	4,959	4,939	- 68	- 48	- 117	- 89
Yen (100)	4,927	4,974	+ 84	+ 101	+ 172	+ 197
DM	3,276	3,235	+ 63	+ 76	+ 133	+ 152
Fr. (100)	2,625	2,657	+ 27	+ 34	+ 62	+ 76
F.S. (100)	15,650	15,650	- 48	+ 24	- 66	+ 62
L.S.	3,984	4,024	- 38	+ 35	+ 143	+ 170
L. (1 000)	4,701	4,748	- 38	+ 34	- 363	- 299
£	10,246	10,258	- 264	- 226	- 591	- 436

### TAUX DES EUROMONNAIES

SEMI	6 3/8		6 1/2		6 3/8		6 1/2		6 7/16		6 9/16	
	1/2	3/4	1/2	3/4	1/2	3/4	1/2	3/4	1/2	3/4	1/2	3/4
Fr. (100)	6 3/4	7 1/8	5 13/16	5 15/16	6 13/16	6 15/16	5 13/16	5 15/16	5 1/2	5 5/8	5 1/2	5 5/8
F.S.	2 1/2	2 3/4	4 7/8	7 3/8	7 1/8	7 3/8	7 1/8	7 3/8	7 13/16	7 7/16	7 13/16	7 7/16
L. (1 000)	9	11	10 7/8	11 3/8	11	11 3/8	11	11 3/8	11 1/2	11 3/4	11 1/2	11 3/4
£	9 1/2	9 3/4	9 7/8	10	9 15/16	10 1/16	9 15/16	10 1/16	9 15/16	10 1/16	9 15/16	10 1/16
£ Swap	7 3/8	7 7/8	7 7/8	7 3/8	7 3/8	7 3/8	7 3/8	7 3/8	7 3/8	7 3/8	7 3/8	7 3/8

Ces cours pratiqués sur le marché interbancaire des devises nous sont indiqués en fin de semaine par une grande banque de la place.

### AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS

Schlumberger

Le bénéfice net pour le deuxième trimestre est de 55 millions de dollars, comparé à 212 millions de dollars pour la même période de l'an dernier, soit une baisse de 74 %. Le bénéfice par action est de 0,19 dollar, il était de 0,71 dollar. Le bénéfice net pour le deuxième trimestre de 1985 tenait compte d'une charge exceptionnelle de 24 millions de dollars, soit 0,08 dollar par action. Le chiffre d'affaires pour le deuxième trimestre est de 1,41 milliard de dollars, il était de 1,64 milliard de dollars en 1985. Michel Vailland, président-directeur général, a précisé que la baisse du bénéfice net est due, pour l'essentiel, à une contraction majeure de l'activité d'exploration et de développement dans les champs de pétrole aux Etats-Unis et, dans une moindre mesure, en Afrique et au Mexique.

Le chiffre d'affaires global de Dowell Schlumberger (filiale à 50 %) a décliné de 30 %, la baisse la plus sévère étant enregistrée en Amérique du Nord. Le chiffre d'affaires de SEDCO FOREX a diminué de 30 %.

MESURE, RÉGULATION ET COMPOSANTS  
Le chiffre d'affaires de mesure, régulation et composants a progressé de 16 % et les commandes de 12 %.

Le chiffre d'affaires de mesure et régulation a augmenté de 32 % et les commandes de 11 %. L'appréciation des monnaies européennes par rapport au dollar a contribué en grande partie à ces augmentations.

Le chiffre d'affaires de Fairchild semi-conducteurs est inférieur de 3 % et les commandes de 11 % à celui de l'an dernier. Le chiffre d'affaires de l'année dernière a été réduit par rapport à celui de l'an dernier de 10 % inférieur à celui du premier trimestre de 1986.

Le chiffre d'affaires des systèmes assistés par ordinateur est stationnaire par rapport à l'an dernier et le niveau des commandes a progressé de 11 %.

Pour le premier semestre de 1986, le bénéfice net est de 203 millions de dollars comparé à 516 millions de dollars en 1985. Le chiffre d'affaires est de 3,00 milliards de dollars comparé à 3,33 milliards de dollars.

#### SERVICES PÉTROLIERS

Le chiffre d'affaires des services pétroliers a baissé de 30 %.

Le chiffre d'affaires des services de logging et d'essais des puits en Amérique du Nord a baissé de 57 % cependant que le nombre moyen des appareils de forage en activité se réduisait à 842, soit une baisse de 59 % par rapport à l'an dernier, la plus forte qui soit jamais survenue.

Hors d'Amérique du Nord, le chiffre d'affaires des services de logging et d'essais des puits est inférieur de 20 %.

### ASYSTEL

SITUATION CONSOLIDÉE AU 30-06-1986 (en milliers de francs)

	au 30-06-1986	au 30-06-1985
● Total chiffre d'affaires	97 024	69 337
● Total ventes de matériels	59,5 %	43,5 %
● Prestations de services	40,5 %	56,5 %
● Autofinancement	8 887	4 867
● Bénéfices après impôts	4 540	1 750

Les chiffres du 1<sup>er</sup> semestre 1986 se comparent favorablement à ceux atteints au 30 juin 1985 et nous permettent de maintenir les objectifs de résultats 1986 : 30 millions de francs avant impôts.

Ce trimestre a par ailleurs marqué une étape décisive dans le développement du groupe Asystel avec la création le 18 juin 1986 de Dystel Belgium SA NV au capital de 20 millions de francs belges ayant pour vocation la mise à disposition du marché belge de l'ensemble des prestations de service d'Asystel. Cette implantation devrait être suivie dans les années à venir par d'autres en Europe.

### STERN

GRAVEUR  
Pour votre Société  
papiers à lettres et  
imprimés de haute qualité  
Le prestige  
d'une gravure traditionnelle  
Ateliers et Bureaux :  
47, Passage des Panoramas  
75002 PARIS  
Tél. : 42.36.94.48 - 45.08.86.45

### Groupe Docks de France

Les recettes consolidées provisoires, toutes taxes comprises, du Groupe Docks de France, au 30 juin 1986, s'élèvent à 9 780 millions de francs au cours du premier semestre 1986.  
Le taux de progression sur la période comparable de 1985, calculé à partir des chiffres en monnaie nationale pour les Etats-Unis, est de 4,3 %.

### COMPAGNIE DE DISTRIBUTION DES EAUX ET DU SYSTÈME D'ÉGOUTS DE LA VILLE DE DAMAS

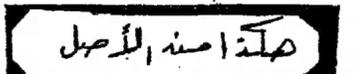
INSTRUCTIONS POUR L'APPEL D'OFFRES  
Équipement de laboratoire pour l'eau  
La compagnie de distribution des eaux de la ville de Damas, chargée également du système d'égouts, à savoir la D.A.W.S.S.A. située à l'adresse El-Nasr Street, Damas, Syrie, lance un appel d'offres au vue de recevoir des soumissions sous pli cacheté, conformément au décret 195/1974, pour la fourniture d'équipement de laboratoire et de matériel permettant de déterminer, du point de vue sanitaire, les éléments présents dans l'eau, tels que les métaux lourds et les matières organiques.  
- Caution de soumission : cinq mille (5.000) dollars USA.  
- Caution de bonne exécution : 10 % (dix pour cent) du prix du contrat d'adjudication.  
- Validité de la soumission : la soumission doit être présentée dans les délais indiqués dans le cahier des charges.  
- Pénalités de retard : 1 % pour chaque journée de retard.  
- Prix : les prix indiqués dans la soumission seront définitifs, aucune réduction de prix ne sera autorisée.  
- Représentation : il faut que les agents acheteurs éventuels soient inscrits au registre des sociétés étrangères auprès du ministère de l'Économie et du Commerce extérieur.  
- Date limite pour les soumissions et lieu : 15 septembre 1986 au soir avant la fermeture des bureaux. Les soumissions doivent parvenir à : DAWSSA Registry, El-Nasr Street, Damas, Syrie.  
- Documents remis à la soumission : ils peuvent être obtenus sur demande par lettre ou par télex (FIGDAM 411312 SY) ou s'adressant à DAWSSA Contracts Department, contre paiement de 500 (cinq cents) livres syriennes. Ils seront expédiés par avion par DAWSSA aux sociétés intéressées à l'étranger contre versement de 100 dollars USA à DAWSSA sur le compte N. 2001/10 ouvert à la Banque commerciale de Syrie (= Commercial Bank of Syria).  
Le Président-directeur général  
Eng. Rida Mourada.

### JOB ASSURÉ DANS LA DISTRIBUTION

Leaders magasins grandes surfaces recrutent avec fondation distribution, pour une année de formation gratuite débouchant  
Sur emploi à potentiel cadre  
600 heures de cours 22 semaines de stage indemnisées en magasins  
2 centres de formation :  
Strasbourg : IECS  
Paris : IAEFF  
2 filières proposées :  
Soit Carrefour, Casino-Cedis, Champion, Codex-Una, Continent, Docks de France, Euromarché, SASM.  
Soit société des hypermarchés Cora.  
Vous avez au moins BAC + 2 (DEUG ou Licence A E S, Sciences Eco, Droit, DUT ou BTS etc.) ou expérience professionnelle dans la distribution.  
Début des cours 1-10-1986, inscription avant le 2-9-1986 :  
IECS, 3, avenue d'Alsace 67000 Strasbourg.  
Tél. : 88-36-56-77 ou 88-25-14-72.  
Pour Cora, M. Reinhardt directeur Cora Strasbourg BP 44 Mundolsheim - Tél. : 89-20-90-40.

### INSTITUT DE PRÉPARATION AUX GRANDES ÉCOLES

rentrée 1986  
Ouverture d'une nouvelle terminale B  
orientée grandes écoles de gestion, études interdisciplinaires et Sciences Po.  
Une pédagogie de la réussite fondée sur la motivation, un entraînement intensif en langues, en mathématiques, en expression orale, des apports méthodologiques, des stages en entreprises.  
IPGE : l'ambition et la rigueur d'une prép. dès la terminale  
25, rue François-1<sup>er</sup> 75008 Paris - Tél. : 47.23.72.94  
établissement privé d'enseignement  
Admission immédiate sur dossier et entretien  
Pour tous renseignements : IPGE, 25, rue François-1<sup>er</sup> 75008 Paris - Tél. : 47.23.72.94  
Nom \_\_\_\_\_ Tél. \_\_\_\_\_  
Adresse \_\_\_\_\_  
dernière classe suivie \_\_\_\_\_ série \_\_\_\_\_



هذا امرنا الاول

Marchés financiers

Marchés financiers

Le Monde Jeudi 24 juillet 1988 19

BOURSE DE PARIS 22 JUILLET Cours relevés à 17 h 34

Main market table with columns for Valeurs, Cours, and % change. Includes sections for Règlement mensuel and Étrangères.

Comptant (sélection) Second marché (sélection)

Comptant and Second marché tables with columns for Valeurs, Cours, and % change.

SICAV (sélection) 22/7

SICAV table with columns for Valeurs, Cours, and % change.

Droits et bons Cote des changes Marché libre de l'or

Droits et bons, Cote des changes, and Marché libre de l'or tables.

Vertical text on the left margin, including 'P.A.S.' and 'LE MARCHÉ A'.

Vertical text on the right margin, including 'Cours relevés à 17 h 34' and 'a : coupon détaché'.

<b>ÉTRANGER</b>	<b>POLITIQUE</b>	<b>SOCIÉTÉ</b>	<b>ARTS ET SPECTACLES</b>	<b>ÉCONOMIE</b>	<b>SERVICES</b>
2 La visite de M. Shimon Pérès au Maroc. 3 Afrique du Sud : la question des sanctions contre le régime de Pretoria. - Algérie : les efforts de redressement économique. 4 Espagne : le discours d'investiture de M. Felipe Gonzalez.	La nouvelle politique de logement.	6 L'affaire du Carrefour du développement : une fabrique de fonds spéciaux ? - Nouvelle expulsion vers l'Espagne d'un réfugié basque. 7 Une clinique pour les « VIP » du Proche-Orient à Paris. - Sports.	9 Francis Girod tourne « Descartes aux enfers » en Haïti. 10 Le quarantenaire Festival d'Avignon : peintres et musiciens africains. 11 La Cité de la musique à La Villette : un pari pour le XXI <sup>e</sup> siècle. 15 Communication.	16 Point de vue : Privatisation : pourquoi ne pas renoncer ? par Michel Chizat. 17 Le budget de la CEE. 18 Les négociations commerciales internationales : la diplomatie comploteuse du GATT. 19-20 Marchés financiers.	Radio-télévision ..... 14 Météorologie ..... 14 Mots croisés ..... 14 Carnet ..... 15 Programmes des expositions 10-11 Programmes des spectacles 12-13

## Le conseil des ministres et le programme du gouvernement

### Nomination de huit nouveaux recteurs d'académie

L'histoire bégaielle : en juillet 1981, M. Alain Savary, alors ministre de l'Éducation nationale, procédait au renouvellement de la moitié des vingt-huit recteurs d'académie. Le conseil des ministres du 23 juillet a, à son tour, nommé huit nouveaux recteurs.

Annoncé à plusieurs reprises depuis deux mois, le mouvement touche donc plus du quart des postes et obéit clairement à la volonté de remplacer des personnalités considérées comme proches de la gauche ou qui ont activement participé à la mise en place de la loi Savary promise à l'abrogation. Inversement, plusieurs des personnalités nommées ont été au cours des dernières années des opposants affichés à la réforme universitaire de M. Savary.

Ainsi M. Jean-Louis Boursin remplace à Montpellier M. Jacques Vaudouant. M. Raymond Prieur remplace à Créteil M. Jean-Claude Maestre, nommé de son côté à Toulouse où il remplace M. Daniel Levrier. M. Charles Zorbigbe est nommé à Aix-Marseille à la place de M. Claude Lombois. M. Didier Linotte remplace à Nice M. Monique Lafon-Angé. M. Jean-Pierre Pousson (professeur d'histoire moderne à Paris-IV) est nommé à Bordeaux à la place de M. Jean-Claude Martin. M. Arnel Péchel remplace à Limoges M. Claude Lambert. M. Pierre Lostis (maître de recherche au CNRS) est nommé à Caen en remplacement de M. Antonio Ottaviano. Enfin M. Christian Gras, vice-chancelier de l'Académie de Paris est remplacé par M. François Balle (professeur à Paris-II).

**Aix-Marseille :**  
**M. CHARLES ZORBIGBE**  
[Né le 5 mai 1935 à Alger, M. Zorbigbe est titulaire d'un doctorat et d'une agrégation en droit public. Professeur à la faculté de droit de Nantes en 1968, il est nommé directeur du centre juridique français de Sarajevo en 1970, et est élu doyen de la faculté de droit de Paris sud en 1977. Maître de conférences à l'ENA de 1976 à 1978, il assure un enseignement à l'ESM de Saint-Cyr depuis 1984. De 1979 à 1980, M. Zorbigbe a été conseiller du premier ministre de Nouvelle-Hébrides dont il a rédigé la Constitution. En 1983, il crée la conférence des facultés de droit de Paris qu'il préside depuis cette date.

**Caen :**  
**M. PIERRE LOSTIS**  
[Né le 3 juillet 1932 à Landreux (Finistère), M. Pierre Lostis, ancien élève de l'École supérieure d'optique est docteur ès sciences physiques et docteur-ingénieur. Entré au CNRS, à l'Institut d'optique, en 1958, il est devenu maître de recherche en 1968. Il a travaillé au Conservatoire national des arts et métiers de 1973 à 1974, puis a été mis à disposition du secrétariat d'État à la jeunesse et aux sports jusqu'en 1977. Il a ensuite été détaché auprès du ministre de l'Intérieur et, depuis le 1<sup>er</sup> janvier 1986, il exerce des fonctions à la Société lyonnaise des eaux.]

**Créteil :**  
**M. RAYMOND PRIEUR**  
[M. Raymond Prieur est né le 1<sup>er</sup> janvier 1921 à Lyon (Rhône). Il est agrégé de géographie et docteur en sciences politiques. Il commence sa carrière comme instituteur de 1940 à 1953. Il est ensuite, de 1953 à 1963, inspecteur primaire successivement à Florac (Lozère), Bellefleur (Ain) et Pérignieux (Dordogne). En mars 1963, il devient inspecteur d'académie à Aurillac (Cantal) et, en mars 1968, à Versailles (Yvelines). En juin 1969, il est nommé conseiller technique au cabinet du ministre de l'Éducation nationale, M. Olivier Guichard.

**Limoges :**  
**M. CLAUDE LAMBERT**  
[M. Claude Lambert est né le 1<sup>er</sup> janvier 1921 à Lyon (Rhône). Il est agrégé de géographie et docteur en sciences politiques. Il commence sa carrière comme instituteur de 1940 à 1953. Il est ensuite, de 1953 à 1963, inspecteur primaire successivement à Florac (Lozère), Bellefleur (Ain) et Pérignieux (Dordogne). En mars 1963, il devient inspecteur d'académie à Aurillac (Cantal) et, en mars 1968, à Versailles (Yvelines). En juin 1969, il est nommé conseiller technique au cabinet du ministre de l'Éducation nationale, M. Olivier Guichard.

**Limoges :**  
**M. CLAUDE LAMBERT**  
[M. Claude Lambert est né le 1<sup>er</sup> janvier 1921 à Lyon (Rhône). Il est agrégé de géographie et docteur en sciences politiques. Il commence sa carrière comme instituteur de 1940 à 1953. Il est ensuite, de 1953 à 1963, inspecteur primaire successivement à Florac (Lozère), Bellefleur (Ain) et Pérignieux (Dordogne). En mars 1963, il devient inspecteur d'académie à Aurillac (Cantal) et, en mars 1968, à Versailles (Yvelines). En juin 1969, il est nommé conseiller technique au cabinet du ministre de l'Éducation nationale, M. Olivier Guichard.

**Limoges :**  
**M. CLAUDE LAMBERT**  
[M. Claude Lambert est né le 1<sup>er</sup> janvier 1921 à Lyon (Rhône). Il est agrégé de géographie et docteur en sciences politiques. Il commence sa carrière comme instituteur de 1940 à 1953. Il est ensuite, de 1953 à 1963, inspecteur primaire successivement à Florac (Lozère), Bellefleur (Ain) et Pérignieux (Dordogne). En mars 1963, il devient inspecteur d'académie à Aurillac (Cantal) et, en mars 1968, à Versailles (Yvelines). En juin 1969, il est nommé conseiller technique au cabinet du ministre de l'Éducation nationale, M. Olivier Guichard.

**Limoges :**  
**M. CLAUDE LAMBERT**  
[M. Claude Lambert est né le 1<sup>er</sup> janvier 1921 à Lyon (Rhône). Il est agrégé de géographie et docteur en sciences politiques. Il commence sa carrière comme instituteur de 1940 à 1953. Il est ensuite, de 1953 à 1963, inspecteur primaire successivement à Florac (Lozère), Bellefleur (Ain) et Pérignieux (Dordogne). En mars 1963, il devient inspecteur d'académie à Aurillac (Cantal) et, en mars 1968, à Versailles (Yvelines). En juin 1969, il est nommé conseiller technique au cabinet du ministre de l'Éducation nationale, M. Olivier Guichard.

**Limoges :**  
**M. CLAUDE LAMBERT**  
[M. Claude Lambert est né le 1<sup>er</sup> janvier 1921 à Lyon (Rhône). Il est agrégé de géographie et docteur en sciences politiques. Il commence sa carrière comme instituteur de 1940 à 1953. Il est ensuite, de 1953 à 1963, inspecteur primaire successivement à Florac (Lozère), Bellefleur (Ain) et Pérignieux (Dordogne). En mars 1963, il devient inspecteur d'académie à Aurillac (Cantal) et, en mars 1968, à Versailles (Yvelines). En juin 1969, il est nommé conseiller technique au cabinet du ministre de l'Éducation nationale, M. Olivier Guichard.

**Limoges :**  
**M. CLAUDE LAMBERT**  
[M. Claude Lambert est né le 1<sup>er</sup> janvier 1921 à Lyon (Rhône). Il est agrégé de géographie et docteur en sciences politiques. Il commence sa carrière comme instituteur de 1940 à 1953. Il est ensuite, de 1953 à 1963, inspecteur primaire successivement à Florac (Lozère), Bellefleur (Ain) et Pérignieux (Dordogne). En mars 1963, il devient inspecteur d'académie à Aurillac (Cantal) et, en mars 1968, à Versailles (Yvelines). En juin 1969, il est nommé conseiller technique au cabinet du ministre de l'Éducation nationale, M. Olivier Guichard.

**Limoges :**  
**M. CLAUDE LAMBERT**  
[M. Claude Lambert est né le 1<sup>er</sup> janvier 1921 à Lyon (Rhône). Il est agrégé de géographie et docteur en sciences politiques. Il commence sa carrière comme instituteur de 1940 à 1953. Il est ensuite, de 1953 à 1963, inspecteur primaire successivement à Florac (Lozère), Bellefleur (Ain) et Pérignieux (Dordogne). En mars 1963, il devient inspecteur d'académie à Aurillac (Cantal) et, en mars 1968, à Versailles (Yvelines). En juin 1969, il est nommé conseiller technique au cabinet du ministre de l'Éducation nationale, M. Olivier Guichard.

**Limoges :**  
**M. CLAUDE LAMBERT**  
[M. Claude Lambert est né le 1<sup>er</sup> janvier 1921 à Lyon (Rhône). Il est agrégé de géographie et docteur en sciences politiques. Il commence sa carrière comme instituteur de 1940 à 1953. Il est ensuite, de 1953 à 1963, inspecteur primaire successivement à Florac (Lozère), Bellefleur (Ain) et Pérignieux (Dordogne). En mars 1963, il devient inspecteur d'académie à Aurillac (Cantal) et, en mars 1968, à Versailles (Yvelines). En juin 1969, il est nommé conseiller technique au cabinet du ministre de l'Éducation nationale, M. Olivier Guichard.

**Limoges :**  
**M. CLAUDE LAMBERT**  
[M. Claude Lambert est né le 1<sup>er</sup> janvier 1921 à Lyon (Rhône). Il est agrégé de géographie et docteur en sciences politiques. Il commence sa carrière comme instituteur de 1940 à 1953. Il est ensuite, de 1953 à 1963, inspecteur primaire successivement à Florac (Lozère), Bellefleur (Ain) et Pérignieux (Dordogne). En mars 1963, il devient inspecteur d'académie à Aurillac (Cantal) et, en mars 1968, à Versailles (Yvelines). En juin 1969, il est nommé conseiller technique au cabinet du ministre de l'Éducation nationale, M. Olivier Guichard.

**Limoges :**  
**M. CLAUDE LAMBERT**  
[M. Claude Lambert est né le 1<sup>er</sup> janvier 1921 à Lyon (Rhône). Il est agrégé de géographie et docteur en sciences politiques. Il commence sa carrière comme instituteur de 1940 à 1953. Il est ensuite, de 1953 à 1963, inspecteur primaire successivement à Florac (Lozère), Bellefleur (Ain) et Pérignieux (Dordogne). En mars 1963, il devient inspecteur d'académie à Aurillac (Cantal) et, en mars 1968, à Versailles (Yvelines). En juin 1969, il est nommé conseiller technique au cabinet du ministre de l'Éducation nationale, M. Olivier Guichard.

**Limoges :**  
**M. CLAUDE LAMBERT**  
[M. Claude Lambert est né le 1<sup>er</sup> janvier 1921 à Lyon (Rhône). Il est agrégé de géographie et docteur en sciences politiques. Il commence sa carrière comme instituteur de 1940 à 1953. Il est ensuite, de 1953 à 1963, inspecteur primaire successivement à Florac (Lozère), Bellefleur (Ain) et Pérignieux (Dordogne). En mars 1963, il devient inspecteur d'académie à Aurillac (Cantal) et, en mars 1968, à Versailles (Yvelines). En juin 1969, il est nommé conseiller technique au cabinet du ministre de l'Éducation nationale, M. Olivier Guichard.

**Limoges :**  
**M. CLAUDE LAMBERT**  
[M. Claude Lambert est né le 1<sup>er</sup> janvier 1921 à Lyon (Rhône). Il est agrégé de géographie et docteur en sciences politiques. Il commence sa carrière comme instituteur de 1940 à 1953. Il est ensuite, de 1953 à 1963, inspecteur primaire successivement à Florac (Lozère), Bellefleur (Ain) et Pérignieux (Dordogne). En mars 1963, il devient inspecteur d'académie à Aurillac (Cantal) et, en mars 1968, à Versailles (Yvelines). En juin 1969, il est nommé conseiller technique au cabinet du ministre de l'Éducation nationale, M. Olivier Guichard.

**Limoges :**  
**M. CLAUDE LAMBERT**  
[M. Claude Lambert est né le 1<sup>er</sup> janvier 1921 à Lyon (Rhône). Il est agrégé de géographie et docteur en sciences politiques. Il commence sa carrière comme instituteur de 1940 à 1953. Il est ensuite, de 1953 à 1963, inspecteur primaire successivement à Florac (Lozère), Bellefleur (Ain) et Pérignieux (Dordogne). En mars 1963, il devient inspecteur d'académie à Aurillac (Cantal) et, en mars 1968, à Versailles (Yvelines). En juin 1969, il est nommé conseiller technique au cabinet du ministre de l'Éducation nationale, M. Olivier Guichard.

**Limoges :**  
**M. CLAUDE LAMBERT**  
[M. Claude Lambert est né le 1<sup>er</sup> janvier 1921 à Lyon (Rhône). Il est agrégé de géographie et docteur en sciences politiques. Il commence sa carrière comme instituteur de 1940 à 1953. Il est ensuite, de 1953 à 1963, inspecteur primaire successivement à Florac (Lozère), Bellefleur (Ain) et Pérignieux (Dordogne). En mars 1963, il devient inspecteur d'académie à Aurillac (Cantal) et, en mars 1968, à Versailles (Yvelines). En juin 1969, il est nommé conseiller technique au cabinet du ministre de l'Éducation nationale, M. Olivier Guichard.

**Limoges :**  
**M. CLAUDE LAMBERT**  
[M. Claude Lambert est né le 1<sup>er</sup> janvier 1921 à Lyon (Rhône). Il est agrégé de géographie et docteur en sciences politiques. Il commence sa carrière comme instituteur de 1940 à 1953. Il est ensuite, de 1953 à 1963, inspecteur primaire successivement à Florac (Lozère), Bellefleur (Ain) et Pérignieux (Dordogne). En mars 1963, il devient inspecteur d'académie à Aurillac (Cantal) et, en mars 1968, à Versailles (Yvelines). En juin 1969, il est nommé conseiller technique au cabinet du ministre de l'Éducation nationale, M. Olivier Guichard.

**Limoges :**  
**M. CLAUDE LAMBERT**  
[M. Claude Lambert est né le 1<sup>er</sup> janvier 1921 à Lyon (Rhône). Il est agrégé de géographie et docteur en sciences politiques. Il commence sa carrière comme instituteur de 1940 à 1953. Il est ensuite, de 1953 à 1963, inspecteur primaire successivement à Florac (Lozère), Bellefleur (Ain) et Pérignieux (Dordogne). En mars 1963, il devient inspecteur d'académie à Aurillac (Cantal) et, en mars 1968, à Versailles (Yvelines). En juin 1969, il est nommé conseiller technique au cabinet du ministre de l'Éducation nationale, M. Olivier Guichard.

**Limoges :**  
**M. CLAUDE LAMBERT**  
[M. Claude Lambert est né le 1<sup>er</sup> janvier 1921 à Lyon (Rhône). Il est agrégé de géographie et docteur en sciences politiques. Il commence sa carrière comme instituteur de 1940 à 1953. Il est ensuite, de 1953 à 1963, inspecteur primaire successivement à Florac (Lozère), Bellefleur (Ain) et Pérignieux (Dordogne). En mars 1963, il devient inspecteur d'académie à Aurillac (Cantal) et, en mars 1968, à Versailles (Yvelines). En juin 1969, il est nommé conseiller technique au cabinet du ministre de l'Éducation nationale, M. Olivier Guichard.

**Limoges :**  
**M. CLAUDE LAMBERT**  
[M. Claude Lambert est né le 1<sup>er</sup> janvier 1921 à Lyon (Rhône). Il est agrégé de géographie et docteur en sciences politiques. Il commence sa carrière comme instituteur de 1940 à 1953. Il est ensuite, de 1953 à 1963, inspecteur primaire successivement à Florac (Lozère), Bellefleur (Ain) et Pérignieux (Dordogne). En mars 1963, il devient inspecteur d'académie à Aurillac (Cantal) et, en mars 1968, à Versailles (Yvelines). En juin 1969, il est nommé conseiller technique au cabinet du ministre de l'Éducation nationale, M. Olivier Guichard.

**Limoges :**  
**M. CLAUDE LAMBERT**  
[M. Claude Lambert est né le 1<sup>er</sup> janvier 1921 à Lyon (Rhône). Il est agrégé de géographie et docteur en sciences politiques. Il commence sa carrière comme instituteur de 1940 à 1953. Il est ensuite, de 1953 à 1963, inspecteur primaire successivement à Florac (Lozère), Bellefleur (Ain) et Pérignieux (Dordogne). En mars 1963, il devient inspecteur d'académie à Aurillac (Cantal) et, en mars 1968, à Versailles (Yvelines). En juin 1969, il est nommé conseiller technique au cabinet du ministre de l'Éducation nationale, M. Olivier Guichard.

**Limoges :**  
**M. CLAUDE LAMBERT**  
[M. Claude Lambert est né le 1<sup>er</sup> janvier 1921 à Lyon (Rhône). Il est agrégé de géographie et docteur en sciences politiques. Il commence sa carrière comme instituteur de 1940 à 1953. Il est ensuite, de 1953 à 1963, inspecteur primaire successivement à Florac (Lozère), Bellefleur (Ain) et Pérignieux (Dordogne). En mars 1963, il devient inspecteur d'académie à Aurillac (Cantal) et, en mars 1968, à Versailles (Yvelines). En juin 1969, il est nommé conseiller technique au cabinet du ministre de l'Éducation nationale, M. Olivier Guichard.

**Limoges :**  
**M. CLAUDE LAMBERT**  
[M. Claude Lambert est né le 1<sup>er</sup> janvier 1921 à Lyon (Rhône). Il est agrégé de géographie et docteur en sciences politiques. Il commence sa carrière comme instituteur de 1940 à 1953. Il est ensuite, de 1953 à 1963, inspecteur primaire successivement à Florac (Lozère), Bellefleur (Ain) et Pérignieux (Dordogne). En mars 1963, il devient inspecteur d'académie à Aurillac (Cantal) et, en mars 1968, à Versailles (Yvelines). En juin 1969, il est nommé conseiller technique au cabinet du ministre de l'Éducation nationale, M. Olivier Guichard.

**Limoges :**  
**M. CLAUDE LAMBERT**  
[M. Claude Lambert est né le 1<sup>er</sup> janvier 1921 à Lyon (Rhône). Il est agrégé de géographie et docteur en sciences politiques. Il commence sa carrière comme instituteur de 1940 à 1953. Il est ensuite, de 1953 à 1963, inspecteur primaire successivement à Florac (Lozère), Bellefleur (Ain) et Pérignieux (Dordogne). En mars 1963, il devient inspecteur d'académie à Aurillac (Cantal) et, en mars 1968, à Versailles (Yvelines). En juin 1969, il est nommé conseiller technique au cabinet du ministre de l'Éducation nationale, M. Olivier Guichard.

**Limoges :**  
**M. CLAUDE LAMBERT**  
[M. Claude Lambert est né le 1<sup>er</sup> janvier 1921 à Lyon (Rhône). Il est agrégé de géographie et docteur en sciences politiques. Il commence sa carrière comme instituteur de 1940 à 1953. Il est ensuite, de 1953 à 1963, inspecteur primaire successivement à Florac (Lozère), Bellefleur (Ain) et Pérignieux (Dordogne). En mars 1963, il devient inspecteur d'académie à Aurillac (Cantal) et, en mars 1968, à Versailles (Yvelines). En juin 1969, il est nommé conseiller technique au cabinet du ministre de l'Éducation nationale, M. Olivier Guichard.

**Limoges :**  
**M. CLAUDE LAMBERT**  
[M. Claude Lambert est né le 1<sup>er</sup> janvier 1921 à Lyon (Rhône). Il est agrégé de géographie et docteur en sciences politiques. Il commence sa carrière comme instituteur de 1940 à 1953. Il est ensuite, de 1953 à 1963, inspecteur primaire successivement à Florac (Lozère), Bellefleur (Ain) et Pérignieux (Dordogne). En mars 1963, il devient inspecteur d'académie à Aurillac (Cantal) et, en mars 1968, à Versailles (Yvelines). En juin 1969, il est nommé conseiller technique au cabinet du ministre de l'Éducation nationale, M. Olivier Guichard.

**Limoges :**  
**M. CLAUDE LAMBERT**  
[M. Claude Lambert est né le 1<sup>er</sup> janvier 1921 à Lyon (Rhône). Il est agrégé de géographie et docteur en sciences politiques. Il commence sa carrière comme instituteur de 1940 à 1953. Il est ensuite, de 1953 à 1963, inspecteur primaire successivement à Florac (Lozère), Bellefleur (Ain) et Pérignieux (Dordogne). En mars 1963, il devient inspecteur d'académie à Aurillac (Cantal) et, en mars 1968, à Versailles (Yvelines). En juin 1969, il est nommé conseiller technique au cabinet du ministre de l'Éducation nationale, M. Olivier Guichard.

**Limoges :**  
**M. CLAUDE LAMBERT**  
[M. Claude Lambert est né le 1<sup>er</sup> janvier 1921 à Lyon (Rhône). Il est agrégé de géographie et docteur en sciences politiques. Il commence sa carrière comme instituteur de 1940 à 1953. Il est ensuite, de 1953 à 1963, inspecteur primaire successivement à Florac (Lozère), Bellefleur (Ain) et Pérignieux (Dordogne). En mars 1963, il devient inspecteur d'académie à Aurillac (Cantal) et, en mars 1968, à Versailles (Yvelines). En juin 1969, il est nommé conseiller technique au cabinet du ministre de l'Éducation nationale, M. Olivier Guichard.

**Limoges :**  
**M. CLAUDE LAMBERT**  
[M. Claude Lambert est né le 1<sup>er</sup> janvier 1921 à Lyon (Rhône). Il est agrégé de géographie et docteur en sciences politiques. Il commence sa carrière comme instituteur de 1940 à 1953. Il est ensuite, de 1953 à 1963, inspecteur primaire successivement à Florac (Lozère), Bellefleur (Ain) et Pérignieux (Dordogne). En mars 1963, il devient inspecteur d'académie à Aurillac (Cantal) et, en mars 1968, à Versailles (Yvelines). En juin 1969, il est nommé conseiller technique au cabinet du ministre de l'Éducation nationale, M. Olivier Guichard.

### L'UDF commence à trouver trop pesante l'emprise du RPR

Dès la fin du conseil des ministres, ce mercredi 23 juillet, le projet de loi sur les conditions de privatisation des entreprises publiques sera transmis à l'Assemblée nationale pour être inscrit jeudi à l'ordre du jour des députés. Mais M. Jacques Chirac n'a pas l'intention de laisser s'ouvrir la discussion.

Dès la fin de la présentation de son projet par le gouvernement et le rapporteur de la commission des finances, le premier ministre engagera sa responsabilité en application de l'article 49 alinéa 3 de la Constitution. Cela mettra fin immédiatement au débat en attendant celui sur la motion de censure, que déposeront les socialistes, et qui devrait avoir lieu le lundi 28 juillet.

Cette procédure expéditive ravit la majorité. Le président du groupe RPR de l'Assemblée nationale M. Pierre Messmer l'a dit mardi : « Nous voulons montrer au président de la République que nous n'acceptons pas son comportement et que nous voulons marquer cela d'entrée de jeu et brutalement. » Le président du groupe UDF, M. Jean-Claude Gaudin, fait la même analyse. Les députés RPR et UDF auraient même souhaité réagir plus vivement et plus rapidement. Seule la crainte de l'absence de certains d'entre eux a empêché les responsables de la majorité d'organiser un vote de confiance au gouvernement dès la semaine dernière.

L'union faite au chef de l'État, que MM. Messmer et Gaudin considèrent comme « un adversaire » ne soulève aucune difficulté. Toutefois l'UDF voudrait que cette union ne profite pas qu'à son allié. Ses élus aimeraient que l'opinion n'oublie pas que le gouvernement n'est pas uniquement celui de M. Jacques Chirac mais celui de la majorité tout entière. L'emprise du RPR devient à leur goût, en effet, trop pesante.

**M. Giscard d'Estaing :**  
« une forte présence »

M. Valéry Giscard d'Estaing a aussi fait part d'un sentiment largement partagé, quand mardi après-midi 21 juillet devant le groupe UDF, après avoir approuvé la procédure suivie par le gouvernement, il a souligné « une forte présence et une expression politique de l'UDF ».

Pour l'ancien président de la République la cohabitation « en étant ancrée au centre contribue à la stabilité du pays ». M. Giscard d'Estaing souhaite donc qu'elle ne laisse pas vide cette place centrale sur l'échiquier politique, vide dont profite actuellement à ses yeux, M. François Mitterrand.

Cette réflexion est partagée par M. Gaudin qui s'inquiète de plus en plus de l'idée qui commence à s'exprimer ici ou là : pour faire face à un éventuel « coup » du chef de l'État qui entraînerait une élection présidentielle anticipée la majorité devrait être unie dès le premier tour derrière M. Chirac. « L'UDF doit, quelles que soient les circonstances être présente sous ses propres couleurs », affirme avec force le président de son groupe au Palais.

Comment faire entendre cette différence dès maintenant ? En dehors même du poids normal du chef de l'État, l'UDF s'aperçoit que la répartition des responsabilités ministérielles favorise les ministres RPR plus que les siens. C'était déjà clair lors de la composition du gouvernement la vie parlementaire le confirme nettement. Tous les projets de loi importants déjà défendus l'ont été par des chiraquiens, à l'exception de celui sur la communication de M. François Léotard, dont on connaît les avatars, et de celui de M. Pierre Méhaignerie sur le logement, mais que pratiquement un des rares à ne pas être adoptés définitivement au cours de cette session extraordinaire.

**SRI-LANKA**  
**Un attentat fait trente et un morts**

Trente et un passagers d'un autobus ont été tués le mardi 22 juillet, et vingt-six ont été blessés dans l'explosion d'une mine posée par des séparatistes tamouls, au nord du Sri-Lanka, ont annoncé les forces de sécurité à Colombo.

L'attentat n'a pas été immédiatement revendiqué, mais a été vraisemblablement commis par les Tigres de la libération du Tamil Eelam (LTTE). Selon un porte-parole militaire, ce groupe séparatiste a dernièrement attaqué plusieurs villages du Nord-Est tuant cinquante-quatre civils en neuf jours. — (AFP.)

## Sur le vif

### Blanchisserie

Elle est pas contente, Dominique Prieur, je vais vous dire, elle râle comme un voleur. Dans l'avion qui la ramenait ici, ou plutôt en Polynésie, elle était une grande dame. Comment je le sais ? Cherchez pas, j'ai une copie, la belle-sœur d'un homme-grenouille au centre d'Aspretto, qui la connaît. Même que l'autre lui a écrit. Parait qu'elle en a gros sur la patate, même en Turque. Je lui ai demandé pourquoi.

— D'abord rapport à ça justement, au contre-espionnage. Elle adore ça, Domino, c'est son truc, son trip, son côté Mata-Hari. Et maintenant avec sa grande étendue à longueur de colonnes et d'écrans, dans les médias du monde entier, ils vont plus être tellement secrets, ses services. Elle est plutôt brulée.

— Du moment qu'elle fait pas cramer le haricot de mouton de son petit mari, quelle importance ? Ça, elle risque pas de lui en faire souvent. Rien que l'odeur, ça lui soulève le cœur. Et puis, tu sais, elle, la popote... Elle préfère le mess des officiers.

— Oui, bon, ben, c'est plutôt chouette là-bas à Hao, elle a pas à se plaindre. Les trois S, à longueur d'année, soleil, sable et sexe. Dis donc, à propos, les époux Turange, tu crois que c'était des vrais faux ou des faux vrais ? Il est super-beau, lui, tu trouves pas ?

— Pas mal, oui, pas mal du tout. Non, moi je lui dis à Domino, profite de ton séjour là-bas pour refaire du bateau et pour apprendre la plongée sous-marine et...  
— Ah ! Parce qu'elle sait pas ?  
— Mais non, elle a jamais posé de bombe de sa vie. Faut qu'elle s'entraîne. Comme ça, la prochaine fois, elle pourra participer de plus près à la sauterie. Et sous son casque de scaphandrier, on risque pas de la reconnaître.

— Qu'est-ce que c'est que tout ce linge sale qu'elle rapporte de Nouvelle-Zélande pour le laver en famille ? Ils ont pas de blanchisseries là-bas, dans les prisons ?

— C'est des dessous très délicats, tu vois, des collants qui risquent de filer et, tu sais ce que c'est, quand ça commence à faire des échelles... ça risque de monter haut... très haut.

— Oui, bon, ben, c'est plutôt chouette là-bas à Hao, elle a pas à se plaindre. Les trois S, à longueur d'année, soleil, sable et sexe. Dis donc, à propos, les époux Turange, tu crois que c'était des vrais faux ou des faux vrais ? Il est super-beau, lui, tu trouves pas ?

— Pas mal, oui, pas mal du tout. Non, moi je lui dis à Domino, profite de ton séjour là-bas pour refaire du bateau et pour apprendre la plongée sous-marine et...  
— Ah ! Parce qu'elle sait pas ?  
— Mais non, elle a jamais posé de bombe de sa vie. Faut qu'elle s'entraîne. Comme ça, la prochaine fois, elle pourra participer de plus près à la sauterie. Et sous son casque de scaphandrier, on risque pas de la reconnaître.

— Qu'est-ce que c'est que tout ce linge sale qu'elle rapporte de Nouvelle-Zélande pour le laver en famille ? Ils ont pas de blanchisseries là-bas, dans les prisons ?

— C'est des dessous très délicats, tu vois, des collants qui risquent de filer et, tu sais ce que c'est, quand ça commence à faire des échelles... ça risque de monter haut... très haut.

— Oui, bon, ben, c'est plutôt chouette là-bas à Hao, elle a pas à se plaindre. Les trois S, à longueur d'année, soleil, sable et sexe. Dis donc, à propos, les époux Turange, tu crois que c'était des vrais faux ou des faux vrais ? Il est super-beau, lui, tu trouves pas ?

— Pas mal, oui, pas mal du tout. Non, moi je lui dis à Domino, profite de ton séjour là-bas pour refaire du bateau et pour apprendre la plongée sous-marine et...  
— Ah ! Parce qu'elle sait pas ?  
— Mais non, elle a jamais posé de bombe de sa vie. Faut qu'elle s'entraîne. Comme ça, la prochaine fois, elle pourra participer de plus près à la sauterie. Et sous son casque de scaphandrier, on risque pas de la reconnaître.

— Qu'est-ce que c'est que tout ce linge sale qu'elle rapporte de Nouvelle-Zélande pour le laver en famille ? Ils ont pas de blanchisseries là-bas, dans les prisons ?

— C'est des dessous très délicats, tu vois, des collants qui risquent de filer et, tu sais ce que c'est, quand ça commence à faire des échelles... ça risque de monter haut... très haut.

— Oui, bon, ben, c'est plutôt chouette là-bas à Hao, elle a pas à se plaindre. Les trois S, à longueur d'année, soleil, sable et sexe. Dis donc, à propos, les époux Turange, tu crois que c'était des vrais faux ou des faux vrais ? Il est super-beau, lui, tu trouves pas ?

— Pas mal, oui, pas mal du tout. Non, moi je lui dis à Domino, profite de ton séjour là-bas pour refaire du bateau et pour apprendre la plongée sous-marine et...  
— Ah ! Parce qu'elle sait pas ?  
— Mais non, elle a jamais posé de bombe de sa vie. Faut qu'elle s'entraîne. Comme ça, la prochaine fois, elle pourra participer de plus près à la sauterie. Et sous son casque de scaphandrier, on risque pas de la reconnaître.

— Qu'est-ce que c'est que tout ce linge sale qu'elle rapporte de Nouvelle-Zélande pour le laver en famille ? Ils ont pas de blanchisseries là-bas, dans les prisons ?

— C'est des dessous très délicats, tu vois, des collants qui risquent de filer et, tu sais ce que c'est, quand ça commence à faire des échelles... ça risque de monter haut... très haut.

— Oui, bon, ben, c'est plutôt chouette là-bas à Hao, elle a pas à se plaindre. Les trois S, à longueur d'année, soleil, sable et sexe. Dis donc, à propos, les époux Turange, tu crois que c'était des vrais faux ou des faux vrais ? Il est super-beau, lui, tu trouves pas ?

— Pas mal, oui, pas mal du tout. Non, moi je lui dis à Domino, profite de ton séjour là-bas pour refaire du bateau et pour apprendre la plongée sous-marine et...  
— Ah ! Parce qu'elle sait pas ?  
— Mais non, elle a jamais posé de bombe de sa vie. Faut qu'elle s'entraîne. Comme ça, la prochaine fois, elle pourra participer de plus près à la sauterie. Et sous son casque de scaphandrier, on risque pas de la reconnaître.